

L'AN MILLE

**FORMATION DE LA LÉGENDE DE L'AN
MILLE — ÉTAT DE LA FRANCE DE
L'AN 950 À L'AN 1050**

PAR JULES ROY

Ancien élève de l'École des Chartes

PARIS - 1885

AVANT-PROPOS

CHAPITRE I. — De la croyance à la fin du monde dans les mythologies orientales.

CHAPITRE II. — De la croyance à la fin du monde dans les mythologies classiques.

CHAPITRE III. — Des croyances à la fin du monde chez les premiers chrétiens. Influence de l'Apocalypse de saint Jean.

CHAPITRE IV. — État politique et matériel de la France au Xe siècle. Le peuple.

CHAPITRE V. — La guerre au Xe siècle. Les Grands.

CHAPITRE VI. — État intellectuel de la France au Xe siècle. Le clergé.

CHAPITRE VII. — Études des témoignages des historiens contemporains relatifs à l'an mille.

CHAPITRE VIII. — L'an mille et la première moitié du Xe siècle dans les principaux États de l'Europe.

CHAPITRE IX. — La renaissance de l'architecture qui suit l'an mille.

CHAPITRE X. — La renaissance littéraire qui suit l'an mille.

CHAPITRE XI. — La langue vulgaire et le réveil du peuple après l'an mille.

CHAPITRE XII. — Résumé. Naissance de la légende de l'an mille. Le monde moderne et les Comètes.

BIBLIOGRAPHIE

AVANT-PROPOS

Outre mon admiration et ma reconnaissance pour l'un des Maîtres de ma jeunesse auxquels je dois le plus, deux raisons m'ont fait un devoir de dédier ce petit volume à la mémoire du grand savant et du grand patriote que l'érudition française a perdu en 1882,

Jules Quicherat avait fait de la connaissance et de la diffusion de la vérité le but capital de sa vie. Lié d'étroite amitié avec les Éditeurs et le Directeur de la Bibliothèque des Merveilles, il suivait avec un vif intérêt le développement de cette collection, et il indiquait à l'occasion les livres qu'il lui paraissait utile d'ajouter à la liste déjà longue des œuvres intéressantes qu'elle comprend. C'est ainsi que peu de temps avant sa mort, il souhaitait que l'on y fit entrer une étude sur l'an mille. En écrivant le présent volume, j'ai eu la satisfaction de réaliser une de ses dernières pensées.

Pour composer ce livre, je ne me suis pas seulement imposé la tâche de dépouiller plusieurs volumes in-folio qui renferment les sources historiques du dixième et du onzième siècle ; j'ai tenu encore à lire ces grandes histoires de nos provinces, que nous devons à la solide érudition française du dix-septième et du dix-huitième siècle, — et un nombre considérable de livres, de dissertations et de mémoires, œuvres de la science moderne, dont on retrouvera les titres, au moins pour les plus importantes, dans une Bibliographie placée avant la Table des matières. Or, en parcourant plusieurs de ces œuvres contemporaines, j'ai souvent trouvé sur l'histoire de nos monuments des idées et des principes, qui avaient été enseignés par Jules Quicherat, depuis plus de trente ans, dans cet admirable Cours d'archéologie qu'il a créé à l'École des Chartes en 1847. Divulguées, répandues par tant de générations d'élèves, plusieurs de ses théories sont tombées dans le domaine public et sont aujourd'hui reproduites sans qu'il soit fait mention de leur auteur. Elles sont considérées justement comme l'un des fondements de l'histoire de notre Archéologie nationale, et pour cette raison j'ai dû moi-même les reproduire soit dans ceux de mes chapitres où il est question de l'architecture religieuse et de l'architecture militaire, soit dans divers passages relatifs à l'archéologie en général ; mais j'avais à cœur de redire le nom de l'homme éminent qui les a créées, aux générations qui ne l'ont pas connu. Ainsi que l'a rappelé mon savant collègue et ami, M. Robert de Lasteyrie, dans une remarquable Notice sur notre regretté Maître, c'est à Jules Quicherat que l'on doit, entre autres doctrines aujourd'hui acceptées partout, la théorie la plus ingénieuse qui ait jamais été formulée sur l'architecture romane : recherchant les causes qui ont pu amener les transformations successives de l'architecture du onzième au douzième siècle, il développa en 1851, dans la *Revue archéologique*, cette théorie, alors absolument neuve, c'est que le principe de tous les progrès de l'architecture romane réside dans les voûtes. C'est le désir de voûter les églises qui, vers l'an mille, a obligé les constructeurs à abandonner les anciennes proportions des basiliques latines. Ce sont les efforts persévérants faits par eux pour résister à la poussée des voûtes qui ont sollicité leur génie, surexcité la fécondité de leur imagination, développé tous les germes de progrès. Le problème n'a pas été résolu partout de la même façon, nos églises romanes présentent bien des variétés de voûtes, de là ces nombreuses différences qu'elles présentent dans les détails de leur construction. Après avoir solidement établi ces principes, Quicherat en déduit logiquement toutes les conséquences. Il

propose de classer les différentes écoles de l'époque romane, non plus d'après tel ou tel caractère secondaire, comme le style de l'ornementation, par exemple, mais d'après ce caractère bien autrement considérable puisque tout en découle : le mode de construction des voûtes. Il passe alors en revue tous les genres de voûte : le berceau, plein cintre ou brisé, la voûte d'arête, la croisée d'ogive ; il expose les origines, l'emploi, les perfectionnements de tous ces systèmes, il détermine les régions de la France où chacun d'eux a prédominé, et pose enfin les bases d'une classification véritablement scientifique des écoles d'architecture à l'époque romane.

Malgré mon respect pour la parole du Maître, j'ai dû me séparer de lui sur un point important de notre histoire nationale. Jules Quicherat acceptait l'idée que l'on a communément des terreurs de l'an mille, et il enseignait, en interprétant un passage fameux de Raoul Glaber, que les populations, au commencement du onzième siècle, rivalisèrent entre elles d'ardeur pour *couvrir la terre de la robe blanche des églises*, parce qu'après avoir redouté la destruction de toutes choses, elles étaient heureuses de voir leur existence se prolonger, et qu'elles voulaient immortaliser leur reconnaissance envers le Créateur. J'avais été séduit par cette idée, et quand j'ai commencé à réunir des documents sur l'an mille j'abordais la lecture des sources avec la conviction d'y trouver les preuves les plus abondantes à l'appui de cette thèse, et avec la résolution bien arrêtée de la développer. Or, je n'ai pas trouvé dans Raoul Glaber tout ce que j'espérais y découvrir ; les autres sources contemporaines ne m'ont pas davantage fourni la preuve que le monde chrétien de l'Occident ait cru qu'il serait détruit vers l'an mille. Je donne en toute sincérité le résultat de mes recherches, et quoique mes conclusions soient sur ce point différentes de celles de Jules Quicherat, je rends encore hommage à sa mémoire en publiant ce que je crois être le vrai, parce que je n'ai pas été guidé dans cette étude par d'autre mobile que le respect infini qu'il nous habitait à porter à la Vérité.

CHAPITRE PREMIER

De la croyance à la fin du monde dans les mythologies orientales.

Quand l'homme a commencé à s'élever au-dessus des besoins physiques qui avaient absorbé ses premiers instincts, l'un des sentiments les plus vifs qui aient dominé en lui, a été, en tout temps, en tout lieu, le sentiment religieux. La croyance à l'intervention d'une force surnaturelle dans le développement du monde, dans la marche des choses humaines, apparaît au berceau de tous les peuples, à l'aurore de toutes les civilisations ; elle se traduit en dogmes conformes au génie de la race chez laquelle elle s'élabore, et en manifestations extérieures de sa foi conformes à son état intellectuel et moral. Un autre sentiment, non moins vif et non moins profond, se révèle dans les premiers bégaiements de l'homme, dans les premiers mots qu'il a pu balbutier, l'aspiration vers une destinée qui s'étende au delà des bornes de la vie ; avec ce sentiment se développe le désir ardent et invincible de connaître l'origine des choses et la sienne propre, la formation de ce monde sur lequel il se trouve jeté, le secret de ses révolutions et de sa durée. Que nous nous portions sur les rives du Gange ou sur celles du Nil, que nous nous élevions sur le plateau de l'Iran, ou que nous descendions dans les plaines de la Chaldée, nous trouverons dans les cosmogonies les plus anciennes la trace des efforts que l'homme a faits, dès la plus haute antiquité, pour résoudre ces grands problèmes. Nous la retrouverons également dans les conceptions philosophiques et religieuses de divers peuples et de diverses civilisations plus rapprochées de nous, et nous verrons quelle chaîne mystérieuse relie entre elles des croyances humaines qui semblent, au premier abord, d'autant plus opposées qu'elles sont l'œuvre de sectes et de philosophies bien différentes et bien éloignées les unes des autres. L'étude de la légende religieuse a fourni à la critique historique de merveilleux arguments ; les recherches ingénieuses sur les croyances de l'antiquité, sur la mythologie comparée de la race indo-européenne, ont enrichi la science moderne de conquêtes précieuses et je vais essayer de les mettre à profit, en expliquant l'origine d'une légende qui aurait fait trembler notre monde européen au dixième siècle de son existence.

Les plus antiques souvenirs de la race japhétique, ou indo-européenne, nous reportent aux environs de l'an trois mille avant l'ère chrétienne. Elle était alors concentrée tout entière sur les bords de l'Oxus (Amou-Daria) dans la Bactriane (Balkh), pays voisin du premier berceau de l'humanité après le déluge, et que l'on peut considérer comme la plus ancienne demeure historique de la race à laquelle nous appartenons. Les rameaux issus de Japhet se donnaient un nom commun : celui d'*Aryas* les *vénérables* ; ils avaient une existence distincte et parlaient des dialectes différents se rattachant à une langue commune. Ils étaient répartis en deux groupes distincts : à l'est, les Aryas proprement dits, qui peuplèrent plus tard la Médie, la Perse, l'Inde ; à l'ouest, les Yavanas ou les Jeunes, qui furent la souche des Grecs, des Romains, des Celtes et des tribus germaniques et slaves. Vers le vingt-sixième ou le vingt-cinquième siècle, Zoroastre reforma la religion des Aryas et prêcha sa réforme en Bactriane. Sa religion, appelée le mazdéisme,

admet la révélation d'une loi bonne par excellence, le Zend-Avesta, l'existence de deux principes : Ormazd, principe du bien, souverain maître du monde qu'il a créé, et Ahriman, créateur du mal et de la mort, éternel dans le passé, mais destiné à succomber dans sa lutte contre Ormazd. Cette réforme ayant engendré des querelles, des luttes et même des guerres religieuses, une séparation s'opéra entre les Aryas les uns, appelés Iraniens, ancêtres des tribus de la Perse, de la Médie et de l'Ariane, adoptèrent les principes de Zoroastre et gardèrent la Bactriane, la Sogdiane et la Margiane ; les autres, demeurés fidèles à l'antique religion védique, que leurs pères avaient professée dans les campagnes de la Bactriane, se retirèrent en masse de l'autre côté de la chaîne de l'Hindou-Kousch, pénétrèrent dans la partie nord de la vallée de l'Indus, d'où leur domination finit par s'étendre sur la totalité des bassins de l'Indus et du Gange. Ils eurent aussi leur réforme religieuse : elle fut opérée par la classe des Brahmanes, qui se disaient issus des sages des anciens jours et s'étaient consacrés aux rites des sacrifices et aux invocations religieuses, et elle s'accomplit du douzième au septième siècle. Au lieu d'admettre deux principes du monde, comme le mazdéisme, le brahmanisme a pour dogme fondamental l'unité de l'être divin, confondu avec le monde qu'on disait tiré de sa substance ; et la manifestation la plus haute de cet être divin et unique fut le personnage de Brahmâ, nouveau dieu suprême, inconnu aux époques antérieures et désormais placé au sommet de l'Olympe indien. Mais le Brahmanisme ne put se débarrasser de vieux mythes, qu'il avait reçus par héritage des âges plus anciens de la race Aryenne, et il conserva des conceptions qui existaient dans la période d'unité de la race indo-européenne. L'une des plus curieuses est la croyance à la fin du monde. Devant les ressemblances frappantes signalées sur ce point par M. J. Darmesteter entre les récits mythologiques de l'Asie et ceux de l'Europe, il était difficile de croire que la même conception se fût des deux côtés développée indépendamment, et il était naturel de conclure qu'elle existait déjà dans la période d'unité. Chaque mythologie emporta avec elle, au moment de la séparation, l'idée d'une destruction et d'une renaissance, et, d'incertaine et flottante qu'elle était à l'origine, elle fut développée et fixée par le génie propre de chacun des peuples sortis du tronc primitif.

Dans le Zend-Avesta, la durée totale du monde est de douze mille ans, c'est-à-dire de douze mois chacun de mille années. La lumière triomphe dans le monde en trois circonstances : après l'orage, après la nuit, après l'hiver. Sa victoire finale est décrite dans le mazdéisme avec les traits de la lumière triomphante après l'orage et après la nuit ; dans la légende de Yima elle triomphe après l'hiver. Yima cumule deux rôles. Homme d'en haut, premier homme, il devint roi légendaire d'une royauté terrestre, éblouissante, mais fatalement bornée et au dénouement sinistre. Le lumineux Yima, aux beaux troupeaux, fut le plus resplendissant des mortels nés pour voir la lumière du ciel : tant qu'il régna, il affranchit de la mort les troupeaux et les hommes, de la sécheresse les eaux et les plantes, rendit inépuisables tous les aliments. Sous le règne du brave Yima' il n'y eut ni froid ni chaleur, - ni vieillesse ni mort, ni passion haineuse ; père et fils marchaient dans la taille d'un jeune homme de quinze ans, tant que régnait Yima aux beaux troupeaux. Sa splendeur ne put durer : le serpent guetta l'homme d'en haut et le déchira avec la scie de l'éclair. Mais, à côté de cette royauté terrestre, il exerce une royauté céleste dans le Var de Yima, c'est-à-dire dans un quatrième ciel qui s'étend dans les lumières éternelles, et où les justes mazdéens après la mort vont boire l'ambrosie à côté d'Ahura le dieu du ciel. Dans le Var de Yima, auquel donne accès déchaînement du loup Fenrir ; dans sa

trompe levée, Heimdall, le père de la race humaine, sonne avec bruit, le frêne sublime tremble ; un frémissement court dans l'arbre antique, car le géant est déchaîné. Le loup court gueule béante, d'une mâchoire touchant le ciel, de l'autre la terre ; le feu sort de ses narines et de ses yeux. La mer déborde ; le serpent du Midgard ou de l'atmosphère aborde à terre ; il vomit le poison dans l'air et dans la mer ; les fils de la région des flammes chevauchent, conduits par Suttur le noir ; devant lui, derrière lui, la flamme ardente. La mêlée s'engage ; d'une part les géants, de l'autre les dieux en armes : dieux et géants s'exterminent, et enfin Suttur lance les flammes sur la terre. Le monde entier se consume.

Dans cette scène le grand vainqueur, c'est comme dans l'han, la lumière, la flamme. La lutte a été précédée d'un épouvantable hiver, auquel on reconnaît l'hiver du mythe de Yima. Enfin le troisième dénouement possible, la fin du monde par la nuit, semble avoir laissé des traces dans le nom même que porte toute cette période finale du monde dans la légende scandinave : elle s'appelle le [Ragnarök le crépuscule des Dieux](#). C'est cette conception qui domine dans le tableau de la renaissance : le renouveau du monde est une aurore ; d'un bois sortent deux hommes, Lif et Lifthrasir (vie et force vitale), qui s'y étaient cachés durant l'incendie de Suttur et qui se nourrissent de la rosée du matin : le soleil a eu une fille non moins belle que lui-même et qui, après la chute des dieux, suit, lumineuse, la voie qu'avait suivie sa mère. — Le nom du soleil est féminin en germanique —. L'idée de la destruction par le feu survivra au monde oriental qui l'avait conçue : ainsi dans le Muspilli, vieux poème bavarois sur la fin du monde, christianisé dans la forme, mais païen de fond, Élie, substitut d'Odin, lutte contre l'Antéchrist, le loup, substitut du loup Fenrir ; comme Odin il est vaincu, et, quand son sang coule à terre, les montagnes prennent feu.

La théorie de la fin du monde est décrite dans le brahmanisme avec des traits de même ordre que chez les Iraniens et les Scandinaves. Pour les Brahmanes, le monde et l'homme sont immortels, non parce qu'ils ne meurent pas, mais parce qu'ils meurent sans cesse. L'unité de vie est un [mahayuga](#) ou grande période comprenant douze mille années divines ; l'année divine a pour base une journée divine qui est formée de cent années humaines. Non seulement tous les dieux sont émanés de la substance de l'être divin unique, manifesté dans Brahmâ, mais aussi tout ce qui existe en sort par voie d'émanation, et de même que tout en est émané, tout y retournera un jour, les dieux comme le monde. Quand les périodes de la durée de l'univers seront accomplies, monde et dieux cesseront également d'exister ; le premier principe les absorbera de nouveau dans sa substance, d'où ils sont sortis ; puis quand le temps viendra du renouvellement des choses, il produira encore, par voie d'émanation, un autre monde, et d'autres dieux pour y présider. L'imagination indienne se meut avec une incroyable aisance dans un labyrinthe de chiffres pour calculer froidement les périodes infinies par lesquelles passe la transformation de l'univers. Nous nous garderons de la suivre sur ce terrain, et nous dirons seulement comment elle fait finir l'univers, sous la flamme ruisselante, dans les nuées d'orage. [Les sept soleils produits par Vishnu brillent en haut, en bas, de chaque côté, et mettent en feu les trois mondes et le Pâtâla \(l'enfer\)](#). Le destructeur de toutes choses, Hari, sous la forme de Rudra, qui est la flamme du temps, devient le souffle brûlant du serpent Cesha et réduit en cendres l'enfer. Le grand feu marche alors à la terre et la consume. Un vaste tourbillon de flamme ondoyante gagne la région de l'atmosphère et les sphères des dieux, et les enveloppe dans la ruine. Les trois sphères ressemblent à une poêle à frire au milieu des flammes qui les enveloppent et font leur proie de tous les êtres, mobiles et immobiles.... Alors

Vishnu, dans la personne de Rudra, ayant consumé le monde entier, lance de son souffle de pesants nuages. Les samvartta, semblables par leur masse à d'immenses éléphants, s'épandent dans le ciel, mugissant et lançant l'éclair, noirs, blancs, rouges, etc. ... Puissants en masses, sonores en tonnerres, faisant tomber des torrents, ils éteignent les feux formidables qui enveloppent les trois mondes, et pleuvant sans interruption cent ans durant, inondent l'univers. Le monde est alors enveloppé de ténèbres et, toutes choses animées ou inanimées ayant péri, les nuages continuent à verser leurs flots pendant plus de cent années. Quand l'univers n'est plus qu'un océan, ils s'arrêtent. Le souffle de Vishnu devient un vent puissant, qui souffle plus de cent ans jusqu'à ce que les nuages soient dispersés. Le vent est alors réabsorbé et celui dont toutes choses sont faites, le Seigneur par qui toutes choses existent, repose, dormant sur le serpent Cesha, au sein de l'abîme.

Il dort sur l'Océan, le Créateur, enveloppé dans le mystique sommeil. Quand l'esprit universel s'éveille, le monde revit ; quand il ferme les yeux, toutes choses retombent sur la couche du sommeil mystique. S'éveillant à la fin de la nuit, Vishnu, le non-né, sous forme de Brahmâ, crée à nouveau le monde.

Nous retrouvons la lutte d'un bon et d'un mauvais principe, le dualisme de Zoroastre, dans la théogonie des Étrusques. Doués d'un esprit contemplatif et de la gravité de caractère qui en est le résultat, ils ont eu la conscience des courtes destinées de l'homme et savaient que les empires meurent comme lui. Ils avaient partagé le temps en âges ou siècles de la manière suivante : remontant au jour assigné comme celui de la fondation de l'état, ils avaient cherché, parmi ceux qui étaient nés ce jour-là, quel était celui qui avait survécu à tous ses contemporains. Le jour de sa mort avait marqué la fin du premier siècle. Ils avaient de même cherché toutes les personnes nées au début du second siècle, et la mort du dernier survivant en avait marqué la fin. Les âges suivants avaient été calculés de la même manière. Les dieux, de leur côté, se chargeaient de les aider dans ces calculs compliqués, en marquant ordinairement la fin d'un siècle par des prodiges. Les augures reconnaissaient ces avertissements du ciel, les consignaient avec exactitude et en instruisaient le peuple. Les aruspices allaient plus loin : ils avaient lu dans l'avenir le nombre total d'âges ou siècles dont la vie du peuple étrusque devait être composée, et ils avaient annoncé que l'Étrurie devait périr après dix siècles d'existence. Ces prédictions frappaient tellement les Étrusques qu'ils étaient sans confiance dans l'avenir, voyaient de tous côtés de funestes présages et cherchaient à les détourner par des sacrifices. Les phénomènes qui viennent troubler la marche des saisons ou le cours ordinaire de la nature, orages, météores, tremblements de terre, bruits souterrains, naissance d'êtres monstrueux ou difformes, annonçaient la colère des dieux, et il fallait à tout prix les apaiser, même par les plus terribles expiations, par des sacrifices sanglants. Le principe du mal semblait avoir pris la première place dans leur religion : les dieux régnaient par la crainte, et plus ils se montraient redoutables, plus les Étrusques redoublaient leurs hommages et leurs adorations, toujours prêts à lutter contre le sort qui avait mesuré leur vie.

Calme sous le joug et tristement résigné à un sort depuis longtemps prédit, ce peuple n'essaya pas de lutter contre son destin. Il s'étourdit par le luxe et l'amour des arts, sur la perte de sa liberté, et, gardant jusqu'au milieu de ses plaisirs sensuels l'idée toujours présente de la mort, il continua de décorer ses nécropoles de peintures et d'y enfouir des milliers d'objets dont le travail et la matière annoncent une extrême opulence.

D'autres peuples que ceux de la race indo-européenne ont également assuré une limite à la durée de notre planète et cru à la fin du monde. Les Égyptiens fixaient cette grande époque après trente-six mille cinq cents années révolues. L'historien Flavius Josèphe assure qu'Adam ayant prédit que le monde périrait deux fois, l'une par l'eau et l'autre par le feu, les enfants de Seth voulurent avertir les hommes de ce désastre. Ils tirent graver des observations astronomiques sur deux colonnes, l'une de briques, pour résister au feu qui devait consumer le monde, et l'autre de pierre, pour résister à l'eau qui devait le noyer. Josèphe ajoute que la colonne de pierre se voyait encore de son temps en Syrie. Une tradition des anciens Hébreux complétait cette légende en fixant la durée du monde à six mille ans.

Parmi les Arabes, il y a eu des philosophes qui ont pensé que le monde est éternel. Citons entre autres Averroès, Avicenne, Alfarabius, qui ont fait profession de suivre les doctrines d'Aristote. Hafedh, philosophe et théologien mystique, dit à propos de l'éternité du monde : *Parlons de nous réjouir et n'entrons point dans ce mystère, car nul homme n'a pu jusqu'à présent déchiffrer par sa philosophie cette énigme.* Thabari, dans son histoire universelle, rapporte, sur la durée du monde, la tradition suivante que Manbah dit avoir reçue de Mahomet : *Dieu a bâti dès le commencement du monde une ville qui a douze mille parasanges de tour, dans laquelle il y a douze mille portiques, sous lesquels sont autant de magasins pleins de graine de moutarde destinés pour la nourriture d'un seul oiseau, lequel n'en doit prendre chaque jour qu'un seul grain ; et lorsque toute cette graine sera consommée, le monde finira par la résurrection générale ; mais ce temps-là est connu de Dieu seul, et si quelqu'un d'entre les hommes le pouvait connaître, ce serait son prophète.* L'ignorance du prophète sur ce point délicat n'a point déconcerté ses disciples, et leur imagination inventa les signes auxquels on reconnaîtrait la fin du temps. Le principal est l'apparition du mahadi. Dans son acception générale ce terme signifie directeur et pontife, et il désigne en particulier le douzième et dernier imam de la race d'Ali, dont la découverte doit coïncider avec les derniers jours du monde. Il est né l'an 255 de l'hégire, et il a été enfermé à l'âge de neuf ans dans une cave ou citerne par sa mère, qui le garde soigneusement jusqu'à ce qu'il doive paraître à la fin du monde. Voilà ce que les Persans disent de lui ; ils sont assurés que cet imam doit se joindre à Jésus-Christ pour combattre l'Antéchrist, et ne faire des deux lois, chrétienne et musulmane, qu'une seule loi. Il y a des croyants qui disent aussi qu'il a été caché deux fois : la première, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans, époque pendant laquelle il conversa secrètement avec ses disciples sans se faire connaître à d'autres hommes, parce que la plupart des imams, ses ancêtres, avaient été empoisonnés par les Kalifes, qui savaient leurs prétentions et qui appréhendaient la révolte des peuples en leur faveur. La seconde retraite de cet imam date du temps où sa mort fut divulguée, et elle durera jusqu'au jour fixé par la Providence pour sa manifestation. Abulcassen Mohammed ben Abdallah, chef et fondateur de la dynastie des Fatimites, en Afrique, a prétendu qu'il était cet imam et que le temps de sa découverte était arrivé. Les Abbassides l'ont rejeté comme un usurpateur qui n'appartenait pas à la famille de Mahomet, ce qui n'a pas empêché qu'il eût de fervents sectateurs. Ceux-ci ont reconnu sa mission à ce signe indiqué par Mahomet, qu'au bout de trois cents ans le soleil se lèverait du côté du couchant. En effet cet homme commença à paraître dans l'occident, l'an deux cent quatre-vingt-seize de l'hégire, et se rendit maître d'une grande partie de l'Afrique, que les Arabes appellent magreb, c'est-à-dire occident. L'an 300 de

l'hégire, il envoya trois armées en Égypte pour la conquérir, mais le kalife de Bagdad défit trois fois ses troupes. Loin de se rebuter de ces insuccès, il alla mettre le siège devant Alexandrie et l'emporta de vive force. Il se contenta de cet avantage et, sans pousser plus loin sa victoire, il fit bâtir auprès de Kairoan une nouvelle ville qu'il nomma de son nom Mahadi, et où il établit le siège de son empire. Située dans une presqu'île, elle était revêtue d'une très forte muraille avec un château, ou palais impérial, accompagné de plusieurs bâtiments magnifiques qui furent construits avec une dépense excessive. Tout cela se passait vers l'an mille de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à une époque où, sur un autre point du globe, quelques esprits faibles avaient attendu avec une vague inquiétude la dernière heure du dixième siècle. Les chrétiens aujourd'hui ne songent plus guère au dernier jour de l'humanité ; mais les musulmans n'ont pas perdu les illusions de leur jeunesse, et en ce moment un nouveau Mahadi a paru sur la terre d'Égypte, qu'un faux Mahadi avait déjà conquise au dixième siècle. Comme lui, il traîne à sa suite une foule de sectaires et il ne rêve pas moins que de s'établir à Mahadi ou bien à Alexandrie. Souhaitons pour la civilisation que la crainte chimérique d'une prochaine destruction de l'humanité ne force pas les myriades d'ignorants qui foisonnent dans le Soudan, à mener en triomphe un nouvel et habile imposteur des rives du haut Nil aux rivages de la Méditerranée !

CHAPITRE II

De la croyance à la fin du monde dans les mythologies classiques.

De l'étude de la mythologie de l'Iran il ressort que l'homme est immortel, c'est-à-dire qu'il survit à la mort, et qu'après un nombre plus ou moins considérable d'années le monde misérable doit disparaître pour faire place à un monde divin et bienheureux. De l'étude de la mythologie de l'Inde il ressort que l'immortalité entraîne la résurrection, que la terre, la mer et les montagnes, rendront à l'homme la chair, le sang et les os qu'elles lui ont pris, et que les résurrections de l'homme s'accroîtront et se succéderont sans fin, comme les résurrections de l'univers. L'aurore rendra la vie à tout ce qui est mort.

Les mythologies classiques suivent d'assez près les données de celles de l'Orient : il est vrai que les dieux grecs, tout à la joie de vivre, ont repoussé au loin toute pensée de mort ; mais Prométhée, dans ses chaînes, annonce à Jupiter que son règne n'est pas éternel : Et pourtant, ce Jupiter, malgré l'orgueil qui remplit son âme, il sera humble un jour. L'hymen qu'il prépare le renversera du haut de sa puissance ; il tombera du trône ; il sera effacé de l'empire. Ainsi s'accompliront tout entières les imprécations que lança contre lui Saturne son père, alors qu'il tombait du vieux trône des cieux. Entre tous les dieux, nul ne pourra lui enseigner un moyen de détourner ce malheur : nul, excepté moi ! moi seul j'en connais un, moi seul je saurai l'employer. Qu'il aille donc s'asseoir dans sa sécurité, rassuré par ce bruit qui roule dans l'étendue ; qu'il secoue dans sa main le dard enflammé. Vain appareil, et qui ne le gardera pas de tomber d'une chute ignominieuse, irréparable ! Tant il sera terrible, cet adversaire qu'il se prépare maintenant à lui-même ! Géant indomptable, qui trouvera un feu plus puissant que le feu de la foudre, des éclats plus retentissants que les éclats du tonnerre, et qui brisera dans la main de Neptune le trident, cette arme fatale qui soulève les mers et qui fait bondir la terre. Échoué à cet écueil, Jupiter reconnaîtra enfin qu'il est bien différent de régner ou de servir.

Prométhée en sait moins que l'Avesta et le Brahmanisme, car il ne prévoit, ni la mort du monde, ni la renaissance ; cet adversaire annoncé qui trouvera une flamme plus puissante que celle de la foudre, des fracas plus formidables que ceux du tonnerre, qui brisera aux mains de Poseidon le trident marin qui fait bondir la terre, ce monstre invincible met terme au règne de Jupiter, non à la vie du monde. C'est dans la philosophie que se sont principalement réfugiés les souvenirs de l'Orient : quand Héraclite fait périr le monde par le feu, il est l'écho des cosmogonies anciennes, comme Thalès quand il le fait naître des eaux, et les renaissances successives du monde ne sont que la répétition à l'infini de la renaissance mythique. De là ces vastes incendies qui, selon Platon, à de longs intervalles, anéantissent tout ce qui couvre la surface de la terre. Les prêtres gaulois enseignaient aussi que le monde devait périr, à la fin des temps, par l'eau et par le feu. M. Renan, dans ses *Origines du Christianisme*, a fait remarquer que les idées cosmogoniques de la Perse coururent d'Orient en Occident et pénétrèrent jusqu'à Rome, où elles inspirèrent un cycle de poèmes prophétiques, dont les idées fondamentales étaient la division de l'humanité en

périodes, la succession des dieux répondant à ces périodes, un complet renouvellement du monde et l'avènement final d'un âge d'or. C'est ce que Virgile exprimait dans sa quatrième églogue : Il s'avance enfin le dernier âge prédit par la Sibylle ; je vois éclore un grand ordre de siècles renaissants. Déjà la vierge Astrée revient sur la terre, et avec elle le règne de Saturne ; déjà descend des cieux une nouvelle race de mortels. Souris, chaste Lucine, à cet enfant naissant : avec lui d'abord cessera l'âge de fer, et à la face du monde entier s'élèvera l'âge d'or : déjà règne ton Apollon. Et toi, Pollion, ton consulat ouvrira cette ère glorieuse, et tu verras ces grands mois commencer leur cours. Par toi seront effacées, s'il en reste encore, les traces de nos crimes, et la terre sera pour jamais délivrée de sa trop longue épouvante. Le livre de Daniel, le livre d'Hénoch, certaines parties des livres sibyllins, sont l'expression juive de la même théorie. Ainsi avait été annoncé dans l'Iran le règne d'Ormazd ; le cercle des milléniums épuisé, le paradis définitif allait paraître : les hommes vivraient heureux ; la terre serait comme une plaine ; il n'y aurait qu'une langue, une loi et un gouvernement pour tous les hommes. Mais cet avènement serait précédé de terribles calamités. Le satan de la Perse, Dahak, romprait les fers qui l'enchaînent et s'abattrait sur le monde. Assurément ces pensées n'étaient pas celles de tous, et elles ne furent d'abord embrassées que par des poètes à l'imagination vive, ou par des philosophes portés vers les doctrines étrangères ; c'est chez ces derniers que nous allons retrouver l'idée de la conflagration universelle, prélude de la renaissance.

C'est un dogme des stoïciens que le monde doit finir dans les flammes pour renaître ; ils annoncent, comme les Iraniens et les Scandinaves, une conflagration universelle ; dans son livre *De la nature des dieux*, Cicéron dit : Dans l'Éther se meuvent les astres, qui perpétuent leur durée par leur forme même et par leur figure. Comme ils sont de feu, ils se nourrissent des vapeurs que le soleil attire de la terre, de la mer et des autres eaux. Mais ces vapeurs, quand elles ont nourri et renouvelé les astres et tout l'Éther, sont renvoyées ici-bas pour être de nouveau attirées dans la haute région : ainsi rien n'en est perdu, ou il y en a fort peu de consumé par le feu des astres et par la flamme de l'Éther. De là nos stoïciens tirent une conséquence : il doit arriver, disent-ils, que le monde entier ne soit plus que feu ; que, toute l'eau étant consumée, ni la terre n'ait plus d'aliment, ni l'air n'ait plus de quoi se former, puisque l'eau dont il se forme serait alors épuisée. Le feu resterait seul ; et par ce feu, qui est animé, qui est Dieu, le monde serait rétabli, et renaîtrait avec la même beauté. Ainsi, comme dans l'Avesta, un monde nouveau doit succéder au monde consumé ; la seule différence c'est que la destruction et la renaissance n'ont pas lieu une fois pour toutes, mais se répètent indéfiniment comme dans le Brahmanisme ; ce n'est point, comme en Perse et en Scandinavie, un monde bienheureux qui succède à un monde misérable ; c'est, comme dans le Brahmanisme, une simple répétition du monde passé, le monde, selon la formule d'Héraclite, naît du feu et y périt : c'est un feu immortel qui régulièrement s'allume et régulièrement s'éteint.

Sénèque, dans sa *Consolation à Marcia*, exprime avec une clarté parfaite la théorie stoïcienne : Si tu peux trouver à tes regrets une consolation dans la commune destinée, sache que rien ne restera debout à sa place. Le temps doit tout abattre, tout emporter avec lui... Quand l'époque sera venue où le monde s'éteindra pour renaître, toute force se brisera par sa propre impulsion ; les astres viendront heurter les astres ; toute matière s'enflammera, et tout ce qui maintenant brille dans une si belle harmonie, se consumera dans un même

brasier. Pour nous, âmes bienheureuses, en possession de l'éternité, quand Dieu trouvera bon d'accomplir ces nouvelles révolutions, au milieu de l'universel ébranlement, nous-mêmes, débris chétifs de cette grande ruine, nous irons nous confondre dans les antiques éléments.

La pensée d'une conflagration universelle frappa surtout les peuples soumis à l'empire romain, dans l'horreur des guerres civiles de César et de Pompée. Virgile, dans ses *Géorgiques*, fait allusion à cette crainte généralement, répandue dans le commun peuple.

Qui pourrait, ô Soleil, t'accuser d'imposture ?
Tes immenses regards embrassent la nature :
C'est toi qui nous prédis ces tragiques fureurs
Qui couvent sourdement dans l'abîme des cœurs.
Quand César expira, plaignant notre misère,
D'un nuage sanglant tu voilas ta lumière ;
Tu refusas le jour à ce siècle pervers ;
Une éternelle nuit menaça l'univers.

Lucain s'exprime bien plus positivement ; sans prédire le renouveau, il annonce la conflagration ; peu lui importe que les morts de Pharsale n'aient point leur bûcher, car ils auront, à la fin des temps, celui de l'univers même :

Qu'importe du bûcher le triste et faux honneur !
Le feu consumera le ciel, la terre et l'onde,
Tout deviendra bûcher ; la cendre attend le monde.

Lucrèce, parlant le même langage, enseigne à Memmius que le monde a eu un commencement et qu'il aura une fin, parce qu'il se compose de substances périssables qui se livrent une guerre éternelle. Ô Memmius, examine les ondes, la terre, le ciel ; leur triple nature, leurs trois corps, ces trois aspects si divers, ces trois vastes tissus, un jour livrera tout à la destruction ; et cette lourde machine du monde, demeurée tant de siècles inébranlable, s'écroulera.

Après Lucrèce, Ovide, nouvel écho des philosophes ou des mythologues, répète le langage de l'école stoïcienne. Jupiter, révolté des crimes de la race humaine, a résolu de la détruire ; mais la ruine du genre humain excite parmi les dieux un regret général, et ils lui demandent quel sera l'aspect de la terre, veuve de ses habitants, qui portera l'encens sur leurs autels, et comment il accomplira cette œuvre de destruction. A leurs questions Jupiter répond qu'il s'est réservé de tels soins, et il leur interdit toute alarme en annonçant une race d'hommes différente et d'une origine merveilleuse. Déjà il s'apprêtait à lancer ses foudres dans toutes les contrées de la terre, mais il craignit de voir la demeure sacrée des Immortels s'enflammer par tant de feux et le monde s'embraser d'un pôle à l'autre. D'ailleurs il se rappela que les destins avaient fixé l'époque où la mer, la terre et le palais des dieux seraient dévorés par les flammes, et où l'admirable machine du monde devrait périr ; déposant donc les traits forgés par les Cyclopes, il adopta un autre châtiment et résolut de submerger le genre humain sous les eaux qui tomberaient de toutes les parties du ciel.

Cette doctrine des stoïciens, cette idée d'un monde qui devait périr et se renouveler, dérive très probablement d'une ancienne croyance mythique et populaire, identique à celle des Druides, des Skaldes, des Iraniens, des Brahmanes, et ayant comme elle sa racine dans la mythologie indo-européenne. Elle était enracinée dans les cœurs des peuples de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de l'Égypte, depuis les guerres civiles des successeurs d'Alexandre. Celles des

Romains augmentèrent la terreur des nations qui en étaient les victimes. Elles attendaient la destruction de la terre et elles espéraient un nouveau monde. Les Juifs, enclavés dans la Syrie, et d'ailleurs répandus partout, furent saisis de la crainte commune. Les uns, ne pouvant tolérer le culte idolâtre introduit par Hérode, vinrent contempler une dernière fois Jérusalem et pleurer sur les murs de la cité sainte ; les autres entrevoyant la perte de leur indépendance politique dans la profanation du temple par les fêtes célébrées en l'honneur d'Auguste, cherchèrent « l'étoile qui devait sortir de Jacob », le sauveur promis qui devait venger l'outrage fait à Jéhovah. L'idée de la résurrection et l'idée de l'immortalité de l'âme, se combinant chez eux avec la doctrine d'un prochain renouvellement de toutes choses, formèrent des théories apocalyptiques qui coururent dans toutes les imaginations et produisirent, d'un bout à l'autre du monde juif, une fermentation extrême. Tantôt ces théories supposent une terre renouvelée et une nouvelle Jérusalem ; tantôt elles impliquent un anéantissement préalable de l'univers. Sous l'une ou l'autre forme, elles procèdent comme celles des stoïciens, de l'Orient, et elles sont destinées à une longue vie dans l'Occident transformé par le christianisme.

CHAPITRE III

Des croyances à la fin du monde chez les premiers chrétiens. Les millénaires. - Influence de l'apocalypse de Saint-Jean.

Il y eut dans le monde, pendant les cinquante premières années de l'ère chrétienne, comme un affolement universel ; une terreur générale s'empara de l'empire romain ; on trembla partout. A Rome, Tibère exerça la plus sauvage tyrannie à l'ombre des lois ; Caligula fit mourir militairement tous ceux qui lui déplaisaient ; Claude avilit tout, peuple, chevaliers et sénat ; Néron chanta sur les ruines, devant les incendies, et se divertit dans le sang. Les chrétiens tombaient par milliers sous un affreux massacre. C'en était trop ! La conscience du genre humain se souleva dans toutes les contrées où vibrerait encore le sentiment de l'honneur : la Gaule organisa le renversement de cet histrion pitoyable, ce qui fit dire aux mauvais plaisants qu'à force de chanter, il avait réveillé les coqs (*gallos*) ; la défection de Galba amena la jonction de l'Espagne à la Gaule ; les prétoriens se révoltèrent sous les yeux de l'empereur, et, à Jérusalem, l'insurrection s'éleva jusqu'au délire. La mort de Néron ouvrit une période de guerres civiles qui fit couler des flots de sang de tous côtés. Enfin la terre elle-même, en proie aux plus violentes convulsions, donna la vertige aux plus forts ; on crut que notre planète allait disparaître : une désastreuse inondation du Nil, une peste horrible qui fit à Rome trente mille victimes, une irruption de la mer, qui détruisit une partie de la Lycie, des trombes et des cyclones qui ravagèrent la Campanie, des orages affreux qui consternaient les populations, des famines, une misère extrême, que fallait-il de plus pour faire croire au peuple que l'ordre de la nature était renversé, qu'une épouvantable et suprême convulsion se préparait ? Les tremblements de terre ajoutaient encore à tout cela leur fracas effroyable ; si le Vésuve était en repos, il n'en était pas de même de la région à l'ouest de Naples, puisque le 5 février 63, Pompéi fut si éprouvée par une de ces commotions, qu'une partie des habitants ne voulurent pas y rentrer ; en Asie Mineure, l'ébranlement était perpétuel, et certaines villes, telles que Philadelphie, Tralles, subissaient des secousses si fréquentes, que l'on était sans cesse occupé à les reconstruire. C'est ce qui explique pourquoi, en Asie Mineure, il y a relativement peu de monuments antérieurs au premier siècle de l'ère chrétienne, et pourquoi aussi les montagnes de cette région sont les plus bizarrement fendues et déchiquetées que l'on puisse voir. De l'an 23 à l'an 53, il y eut des malheurs analogues dans d'autres parties de l'Asie et en Grèce, et, à partir de l'an 59, les convulsions géologiques se succédèrent chaque année avec une désespérante régularité. A la vue de tant de ruines, on ne pouvait s'empêcher de les considérer comme un signe non équivoque de la colère du ciel. Les charlatans, nourris dans le culte des vieilles chimères de Babylone, prétendaient avoir le secret d'interpréter ces pronostics et ils devenaient les conseillers ordinaires d'un Othon et d'un Vitellius, qui n'entreprenaient plus rien sans le concours de leur fausse science ; rien ne pouvait échapper à leur

prétendue divination, ni les naissances monstrueuses, ni les étoiles filantes, ni les comètes, ni les bolides. Les esprits faibles se persuadent aisément ce qu'ils craignent ; aussi ne pouvait-on plus détacher les yeux de la terre, sans voir des batailles dans les nuages, des pluies de sang, et n'entendait-on parler que de rivières roulant des flots sanguinolents ou remontant leurs cours. Les chrétiens n'étaient pas plus rassurés, et ils répétaient ces mots attribués à Jésus par trois des évangélistes, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc : **Quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre, prenez garde de ne pas vous troubler, car il faut que toutes ces choses arrivent ; mais ce ne sera pas encore la fin.... il y aura des famines, des pestes, des tremblements de terre en divers lieux ; mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs.... il paraîtra des choses épouvantables et de grands signes dans le ciel.** Les Juifs tremblaient aussi, parce que, depuis longtemps, les prophètes avaient l'habitude de profiter des grandes catastrophes qui consternaient les peuples, pour annoncer l'apparition prochaine du jour de Jéhovah. Joël n'avait-il pas signalé, comme indices précurseurs de ce jour redoutable, le soleil obscurci, la lune sanglante, le feu, les prophètes ? Jésus avait été encore plus précis. Il ne restait plus d'espoir à l'humanité. A l'époque où l'attente et la terreur grandissaient chaque jour, saint Jean écrivit à Patmos son *apocalypse* ou *révélation* pour éclairer la conscience des fidèles dans la crise qu'ils traversaient, leur révéler le sens d'une situation politique qui troublait les plus fermes esprits, et les rassurer sur leurs frères déjà tués. La forme de ce genre de littérature sacrée avait été inaugurée par Ezéchiel qui, à la prédication ardente et allégorique avait substitué la vision, c'est-à-dire des symboles où l'idée abstraite était rendue au moyen d'êtres chimériques conçus en dehors de toute réalité. Zacharie et Daniel développèrent ce mode d'enseignement prophétique, dont le chef-d'œuvre est la sublime vision de saint Jean. Celle-ci est adressée sous forme d'épître aux sept principales églises d'Asie, et elle doit être lue dans l'assemblée générale des fidèles. Elle débute par un titre qui explique son origine et sa haute portée : **Révélation de Jésus-Christ dont Dieu l'a favorisé pour montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt, et que le Christ a transmise par le ministère d'un ange à son serviteur Jean, qui se porte, comme témoin oculaire, garant de la parole de Dieu et de la manifestation qu'en a faite Jésus-Christ.**

Heureux celui qui lira, heureux ceux qui entendront les paroles de cette prophétie et qui s'y conformeront ; car le temps est proche !

Jean aux sept églises d'Asie. Grâce et paix vous viennent de la part de Celui qui est, qui était, qui sera, et de la part des sept esprits qui se tiennent devant son trône, et de la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier né des morts, le prince des rois de la terre, qui nous aime et nous a lavés de nos péchés dans son sang, qui nous a faits rois et prêtres de Dieu son père, à qui soient la gloire et la force dans tous les siècles. Amen.

Jérusalem, le siège du judaïsme, venait de tomber. Rome, qui l'avait abattue, devait être frappée à son tour comme métropole de l'idolâtrie. Jésus avait prédit la première de ces deux catastrophes : il ordonna à Jean, son disciple bien-aimé, de publier la seconde dans son Apocalypse. Dans cette prophétie, comme dans la première, la prédiction de la chute se mêle à la prédiction de la ruine suprême qui doit clore toute histoire, et l'on y trouve, avec le triomphe de l'Église sur la terre, le triomphe des saints dans l'éternité. Ce livre reflète une impression à la fois douce et magnifique de la majesté de Dieu ; on y trouve une haute idée du mystère de Jésus, une vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang, de nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants

merveilleux pour en célébrer les grandeurs. Il est vrai aussi, comme l'a dit Bossuet, qu'on est saisi de frayeur en y lisant les effets terribles de la justice de Dieu, les sanglantes exécutions de ses anges, en voyant leurs trompettes qui annoncent ses jugements, leurs coupes d'or pleines de son implacable colère, les plaies incurables dont ils frappent les impies : mais les douces et ravissantes peintures dont sont mêlés ces affreux spectacles, rendent bientôt à l'âme une confiante sécurité, où elle se repose plus tranquillement après avoir été étonnée et frappée au vif de ces horreurs. La révélation commence par des avis mêlés de blâme et d'éloges adressés à l'ange, c'est-à-dire à l'évêque de chacune des sept églises, comme au pasteur rendu responsable de son troupeau ; puis vient la vision prophétique, tableau imposant et terrible, où, parmi les figures faites pour rendre sensible ce que de l'homme n'a jamais vu, ce que son oreille n'a jamais ouï, ce que son esprit ne peut concevoir, c'est-à-dire la gloire, la sainteté, la puissance infinie, apparaît la main de Dieu dans les destinées de son Église, dans ses épreuves, dans ses afflictions, dans le châtement de ses ennemis, dans son triomphe pour l'éternité. La révélation très expresse de la chute de Rome est un sombre tableau, où l'on retrouve l'inspiration de Jérémie menaçant Babylone, et celle d'Ézéchiël contemplant la ruine de Tyr. La chute de Rome comme capitale du monde païen ouvre une ère nouvelle à l'Église, et les chants de ce triomphe se mêlent aux cantiques de l'éternel triomphe des bienheureux. La vision se continue ensuite plus mystérieuse et plus obscure, embrassant des faits qui ne s'accompliront qu'aux approches du second avènement : Je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne en sa main. Il prit le dragon, l'ancien serpent qui est le diable, et il le lia pour mille ans (nombre indéterminé) ; il le précipita dans l'abîme, l'y enferma et mit le sceau sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il sera délié pour un peu de temps.

Puis l'apôtre voit des trônes et, sur les trônes, les juges et les âmes des martyrs qui vivent et règnent mille ans avec Jésus-Christ : c'est la première résurrection. La seconde mort n'a pas de pouvoir sur eux. Et après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié ; il sortira de la prison et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog ; et il les assemblera au combat ; et leur nombre égalera celui du sable de la mer. Ils se répandirent sur la face de la terre et ils environnèrent le camp des saints et la ville bien-aimée. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora ; et le diable, qui les séduisait, fut précipité dans l'étang de feu et de soufre, où la bête et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

Après quoi le jugement :

Je vis aussi un grand trône blanc et quelqu'un assis dessus, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent ; et leur place même ne se trouva plus. Et je vis les morts grands et petits, debout devant le trône : les livres furent ouverts, et un autre livre, qui est le livre de vie, fut encore ouvert ; et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. La mer rendit ceux qui étaient morts dans ses eaux ; la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avaient ; et chacun fut jugé selon ses œuvres, L'enfer et la mort furent précipités dans l'étang de feu ; celle-ci est la seconde mort. Et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

Ces derniers passages, tirés du chapitre XX de l'Apocalypse, ont retenti pendant plusieurs siècles comme un glas dans la chrétienté. Les érudits de notre temps, qui se sont occupés d'exégèse sacrée, ont fait remarquer, soit à propos de ce

passage, soit à propos d'autres chapitres de l'Apocalypse, que l'imagination des Juifs, bien avant l'ère chrétienne, s'était teinte aux couleurs de l'Iran, et que leur théologie avait puisé dans les idées zoroastriennes une tendance à chiffrer les âges du monde, à compter les périodes de la vie universelle par milliers d'années, à imaginer un règne sauveur qui sera le couronnement final des épreuves de l'humanité. Ils disent encore que la destruction du monde par le feu ainsi que les sept cieus, les sept anges, les sept esprits de Dieu qui reviennent souvent dans la révélation de Saint-Jean, nous transportent aussi en pleine Perse. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer longuement, et encore moins de discuter ces questions. Quelque idée d'ailleurs que l'on ait sur ce point, quelque opinion que l'on se forme sur l'origine de cette sublime vision, qu'elle soit le résultat d'une inspiration divine ou la conception d'une puissante et merveilleuse intelligence, il est un fait acquis à l'histoire, c'est que l'Apocalypse fit une grande impression dans le monde chrétien comme dans le monde juif ; dans celui-ci comme dans celui-là on était irrité contre Rome, qui semblait n'avoir conquis l'univers que pour persécuter les uns et pressurer les autres, et l'espérance de voir son empire bientôt démembré était la pensée la plus intime de tous les croyants. Aussi saint Jean eut des imitateurs, puis des interprètes, dont quelques-uns le commentèrent avec un sentiment assez juste, tandis que d'autres se trompèrent grossièrement sur le sens général et les symboles. Au nombre de ces derniers il faut placer les millénaires, qui fleurirent du deuxième au cinquième siècle, et qui, par une fausse interprétation des prophéties d'Isaïe, d'Ézéchiël et surtout du chapitre XX de l'Apocalypse, croyaient que Jésus-Christ régnerait sur la terre avec ses saints, dans une nouvelle Jérusalem, pendant mille ans, avant le jour du jugement général.

Cette opinion a été embrassée non seulement par divers hérétiques, comme les Cérinthiens et les Montanistes, mais encore par beaucoup d'auteurs ecclésiastiques, et par des martyrs, tels que saint Papias, saint Justin, saint Irénée, Nepos, évêque d'Égypte, saint Victorin Lactance, et saint Sulpice Sévère. Elle avait aussi des sectateurs parmi les Juifs. Suivant cette doctrine, après la venue de l'Antéchrist et la ruine de toutes les nations qui le suivront, il se ferait une première résurrection qui ne serait que pour les justes ; mais ceux qui se trouveront alors sur la terre, bons et méchants, seront conservés en vie, les bons pour obéir aux justes ressuscités comme à leurs princes, les méchants pour être vaincus par les justes et leur être assujettis. Jésus-Christ descendra alors du ciel dans sa gloire ; ensuite la ville et le temple de Jérusalem seront rebâties, augmentés et embellis. Les millénaires marquaient même l'endroit où l'un et l'autre seraient construits, et l'étendue qu'on leur donnerait. Ils disaient que les murailles de leur Jérusalem seraient bâties par les nations étrangères conduites par leurs rois, que tout ce qui était désert, et particulièrement le temple, serait revêtu de cyprès, de pins et de cèdres ; que les portes de la ville seraient toujours ouvertes ; que l'on y apporterait jour et nuit toutes sortes de richesses. Ils appliquaient à cette Jérusalem ce qui est dit, dans le chapitre XX de l'Apocalypse, de la Jérusalem nouvelle, c'est-à-dire de l'Église chrétienne.

Ils prétendaient que le temple serait éternel ! C'est là que Jésus-Christ régnerait mille ans sur la terre, d'un règne corporel, et que durant ces mille ans, les saints, les patriarches et les prophètes vivraient avec lui dans un bonheur parfait. Saint Augustin dit que cette opinion aurait été supportable, si les millénaires avaient cru que les saints étant ressuscités jouiraient par la présence de Jésus-Christ de quelques délices spirituelles, et il avoue qu'il avait été autrefois dans ce sentiment. C'était aussi celui de Tertullien. Mais il y avait des millénaires qui,

s'égarant dans des fables ridicules, prétendaient que les saints passeraient leur temps dans des festins tout charnels, et qu'ils se porteraient à des excès incroyables ! Ils disaient que ce serait dans ce règne que Jésus-Christ boirait le vin nouveau dont il avait parlé dans la cène, qu'il y aurait des mariages au moins pour ceux qui se seraient trouvés vivants à la venue de Jésus-Christ, que toutes les nations obéiraient à Israël ; que toutes les créatures serviraient les justes avec une entière promptitude ; et qu'il y aurait néanmoins des guerres, des triomphes, des victorieux, des vaincus à qui l'on ferait souffrir la mort. Ils se promettaient dans leur nouvelle Jérusalem une abondance inépuisable d'or, d'argent et de jouissances de toutes sortes.

D'autres ajoutaient à cela que l'on serait circoncis, qu'il y aurait un sabbat perpétuel, que l'on immolerait des victimes, et que tous les hommes viendraient adorer Dieu à Jérusalem, les uns tous les samedis, les autres tous les mois, les plus éloignés une fois l'an ; en un mot que l'on observerait toute la loi, et qu'au lieu de changer les Juifs en chrétiens, les chrétiens deviendraient des Juifs. C'est pourquoi saint Jérôme appelle souvent l'opinion des millénaires un dogme, une tradition et une fable judaïque, et les chrétiens qui la suivaient, des chrétiens judaïsants, et des demi-juifs.

Ces demi-juifs disaient encore qu'après le règne de mille ans, le diable assemblerait les peuples de Scythie, marqués dans l'écriture sous les noms de Gog et de Magog, lesquels avec d'autres nations infidèles, retenues jusqu'alors dans les extrémités de la terre, viendraient à l'instigation du démon attaquer les saints dans la Judée ; mais que Dieu les arrêterait et les tuerait par une pluie de feu ; ensuite les méchants ressusciteraient. Ainsi le règne de mille ans serait suivi de la résurrection générale et éternelle, et du jugement, et alors s'accomplirait la parole du Sauveur, qu'il n'y aura plus de mariages, mais que nous serons égaux aux anges, parce que nous serons les enfants de la résurrection.

Toutes ces fables viennent principalement de ce qu'on n'a pas compris ce que c'est que la première mort dans l'Apocalypse, ni la première résurrection, c'est-à-dire le passage de l'âme dans une autre vie au moment où elle est séparée du corps.

Le nombre des auteurs ecclésiastiques et des martyrs qui ont été de l'opinion des millénaires était tel, que saint Jérôme n'a pas osé la condamner absolument. Il aime mieux réserver toutes ces choses au jugement de Dieu et permettre à chacun de suivre son sentiment. Ce qui n'empêche pas qu'il la rejette comme une fausseté contraire à l'écriture, comme des contes aussi dangereux que ridicules, et qui entraînent dans la profondeur de l'abîme ceux qui y ajoutent foi.

Caius, célèbre à Rome au commencement du troisième siècle, est le premier qui ait combattu les millénaires en écrivant contre Cérinthe, qui passait pour l'un des chefs de cette école. On cite encore, parmi les auteurs qui ont contribué à la ruiner, saint Épiphane, saint Augustin et Théodoret. Il paraît qu'après eux le système des millénaires fut entièrement discrédité, et il n'en est plus guère question dans l'histoire des idées religieuses du moyen âge.

Si le millénarisme cessa d'avoir de nombreux et de fervents adeptes, le livre qui lui avait donné naissance jouissait d'une trop grande autorité dans l'église latine pour que l'on ne continuât pas à y chercher le secret de l'avenir entier de l'humanité. Malgré la réconciliation de l'Église et de l'Empire sous Constantin, malgré les subtilités des gens qui déclarèrent l'Apocalypse apocryphe, ce traité

prit sa place dans le Nouveau Testament, et les Latins, moins opposés que les Grecs au millénarisme, n'ont pas cessé de l'étudier dans tout le moyen âge. Saint Césaire d'Arles compose dix-neuf homélies sur l'œuvre de saint Jean ; le bienheureux Ambroise Autpert la commente en dix livres précédés chacun d'une préface ; saint Bêat de Liebana l'explique à son tour ; puis Haimon, évêque d'Halberstadt, Bérengaud, moine de Ferrières, Remi, moine de Saint-Germain d'Auxerre s'appliquent, au neuvième et au dixième siècle, à en pénétrer le sens mystérieux.

A la même époque, Adson, abbé de Montier-en-Der, en Champagne, adressait un traité sur l'Antéchrist à la reine Gerberge, femme de Louis d'Outremer, qui lui avait demandé quelque éclaircissement sur ce sujet. Il mit la main à ce traité en 954 et le composa suivant l'esprit de son temps. Après avoir exposé ce qu'il entend par l'Antéchrist et montré qu'il y a eu et qu'il y aura dans tous les temps des ministres de son impiété, tels que ceux qui commettent l'injustice, violent les règles de leur état et blasphèment contre ce qu'il y a de bien, il dit que l'Antéchrist naîtra de la tribu de Dan, à Babylone, et qu'il sera élevé à Bethsaïda ; il réfute deux fables qui couraient alors sur son origine, et ajoute qu'il rebâtera le temple de Jérusalem, et qu'après avoir exercé sa terrible puissance pendant trois ans et demi, il sera mis à mort sur la montagne des Oliviers. L'auteur confond souvent ce qui ne regarde que la bête mystérieuse de l'Apocalypse avec ce qui concerne l'Antéchrist. Sans prendre les allures d'un polémiste qui veut renverser une erreur fortement enracinée, tout en se contentant d'instruire, non la multitude, mais une personne privée, par un exposé doctrinal simple, exempt de toute discussion, il pose des principes de nature à détruire radicalement l'erreur de ceux qui supposeraient la fin du monde comme prochaine. Gerberge était-elle du petit nombre de ces esprits faibles ? Lui avait-elle demandé de l'éclairer sur ce point obscur de la foi qui pouvait troubler quelques hallucinés ? Ce qui est certain, c'est qu'il lui montre que cet homme de péché, l'Antéchrist, ne paraîtra point que l'apostasie prédite par saint Paul ne soit consommée ; et, qu'après la destruction même de l'Antéchrist, le jugement dernier n'arrivera pas sitôt, ni par conséquent la fin du monde. Sa dernière parole est pour avertir la reine que l'heure du jugement dernier n'est connue que de Dieu seul.

Ce traité d'Adson a été si fameux, qu'on a voulu dans les siècles subséquents en faire remonter l'honneur à saint Augustin, puis à Alcuin et à Raban Maur. Cinq ou six ans après qu'il eut été composé, Bernhardt, visionnaire de la Thuringe, c'est-à-dire du pays où l'évêque Haimon d'Halberstadt avait essayé d'expliquer l'Apocalypse, annonçait la fin du monde comme prochaine. Enfin Abbon, abbé de Fleury-sur-Loire, dit dans son apologie, qui fut composée vers 995 : **Dans ma première jeunesse** — il était novice au monastère de Fleury vers 958 —, **j'ai entendu prêcher devant le peuple, dans l'église de Paris, qu'aussitôt que les mille ans seront finis l'Antéchrist viendra, et, peu de temps après, le jugement universel. Je me suis opposé de toutes mes forces à cette opinion, par les Évangiles, l'Apocalypse et le livre de Daniel : et l'abbé Richard, d'heureuse mémoire, ayant reçu des lettres de Lorraine sur ce sujet, m'ordonna d'y répondre.**

Le livre de saint Jean était donc lu au neuvième siècle, incompris des uns, justement interprété par les autres, et il devint la source de l'erreur qui s'implanta dans quelques têtes faibles ou avides de merveilleux, et d'après laquelle le jugement universel aurait lieu en même temps que sonnerait la première heure du nouveau siècle. Si nous envisageons l'état du monde à cette

époque, nous comprendrons facilement que cette idée excentrique ait pu rouler dans le cerveau malade de quelques illuminés.

CHAPITRE IV

État politique et matériel de la France au dixième siècle. Le peuple.

Tous les auteurs du dixième siècle mentionnent dans la Gaule trois grandes portions de territoire : la France, l'Aquitaine et la Bourgogne. Richer distingue plus d'une fois la France de l'Aquitaine et de la Bourgogne. Flodoard fournit également plusieurs exemples de cette distinction ; ainsi, en 944, dit-il, Louis d'Outremer va en Aquitaine et revient en France ; l'an 958, une armée de Lorrains passe en France pour se rendre en Bourgogne ; Lothaire, fils de Louis IV, est sacré roi en 954 par les évêques et les seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Le nom de France s'était appliqué d'abord aux pays possédés par les Francs au delà du Rhin ; mais lorsque les Francs eurent donné leur nom à la partie de la Gaule située au nord de la Loire et des Vosges, on distingua alors la France germanique ou orientale (Austrasie) de la France nouvelle ou France occidentale (Neustrie) ; plus tard, la dénomination de France se perdit au delà du Rhin, fut conservée seulement en Gaule et restreinte à la région échue à Charles-le-Chauve, qui était comprise entre l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan ; par suite du démembrement que subit cette région dans les guerres du neuvième et du dixième siècle, à l'avènement des Capétiens, le nom de France ne s'étendait plus qu'aux pays compris entre l'Escaut et la partie supérieure du cours de la Meuse jusqu'à la Loire et à l'Océan. La Lorraine n'en faisait pas partie. L'Aquitaine allait des Pyrénées à la Loire et de l'Océan au Rhône ; la Bourgogne avait pour limites, du Sud au Nord, la Durance et les Vosges ; de l'Est à l'Ouest les Alpes et la Loire.

Ces distinctions étaient encore consacrées par les historiens du onzième siècle ; l'un des plus intéressants d'entre eux, Raoul Glaber, nous apprend quelles profondes différences séparaient, au temps du roi Robert, les Aquitains des peuples de la France et de la Bourgogne. On en pourra juger par l'épisode suivant rapporté au livre III de sa chronique :

Vers l'an mille de l'Incarnation, quand le roi Robert eut épousé Constance, princesse d'Aquitaine, la faveur de la reine ouvrit l'entrée de la France et de la Bourgogne aux naturels de l'Auvergne et de l'Aquitaine. Ces hommes vains et légers étaient aussi affectés dans leurs mœurs que dans leur costume. Leurs armes et les harnais de leurs chevaux étaient également négligés. Leurs cheveux ne descendaient qu'à mi-tête ; ils se rasaient la barbe comme des histrions, portaient des bottes et des chaussures indécentes ; enfin il n'en fallait attendre ni foi ni sûreté dans les alliances. Hélas ! cette nation des Francs, autrefois la plus honnête, et les peuples mêmes de la Bourgogne suivirent avidement ces exemples criminels, et bientôt ils ne retracèrent que trop fidèlement toute la perversité et l'infamie de leurs modèles. Si quelque religieux, si quelque homme craignant Dieu venait à blâmer une telle conduite, on traitait son zèle de folie. Cependant le Père Guillaume, dont nous avons déjà parlé, homme d'une foi incorruptible et d'une rare fermeté, bannissant un vain respect humain et s'abandonnant à l'inspiration de l'Esprit-Saint, reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer toutes ces indignités dans leur royaume, si longtemps renommé

entre tous les autres par son attachement à l'honneur et à la religion. Il adressa même aux seigneurs d'un rang ou d'un ordre inférieur des remontrances si sévères et si menaçantes, que la plupart d'entre eux, dociles à ses conseils, renoncèrent à leurs modes frivoles pour retourner aux anciens usages. Le saint abbé croyait reconnaître dans toutes ces innovations le doigt de Satan, et il assurait qu'un homme qui quitterait la terre sans avoir dépouillé cette livrée du démon ne pourrait guère se débarrasser ensuite de ses pièges. Néanmoins ces usages nouveaux prévalurent dans quelques familles et c'est contre elles que Raoul Glaber composa des vers dont voici la traduction : Mille ans après que la Vierge a donné le Seigneur au monde, les hommes se précipitent dans les plus funestes erreurs. Cédant à l'attrait de la variété, nous prétendons régler nos mœurs sur la mode nouvelle, et cet amour imprudent de la nouveauté nous entraîne au milieu des dangers. Les siècles passés ne sont plus qu'un objet de risée pour le nôtre. Un mélange de frivolité et d'infamie vient corrompre nos coutumes, désormais les esprits ont perdu tous les goûts sérieux et jusqu'à la honte du vice. L'honneur et la justice, la règle des gens de bien ne sont plus d'aucun prix. La mode du jour sert à former des tyrans contrefaits, avec des vêtements écourtés et une foi équivoque dans les traités. La république dégénérée voit en gémissant ces usages efféminés. La fraude, la violence, tous les crimes se disputent l'univers. Les saints ne reçoivent plus d'hommages, la religion n'est plus révérée. Ici les ravages du glaive, là ceux de la famine et de la peste ne peuvent corriger les erreurs des hommes ni lasser leur impiété, et si la bonté du Tout-Puissant ne suspendait sa juste colère, l'enfer les eût déjà tous dévorés dans ses abîmes sans fond. Telle est la puissance de cette malheureuse habitude du péché ; plus on commet de fautes, moins on craint d'en commettre encore ; moins on fut coupable, plus on redoute de le devenir.

Malgré les grands fractionnements territoriaux dont parlent les historiens du dixième siècle, la population de la France ne se compose plus de peuples différents vivant séparément sans aucun lien entre eux. Il y a une société ; les peuples sont fondus ensemble : ils ont même langage, même religion et presque mêmes mœurs et même costume. Ce n'est plus leur origine qui les distingue les uns des autres : il n'y a plus de Romains, de Francs, de Bourguignons, de Wisigoths, il n'y a que des Français, mais des Français soumis à des dominations diverses, en sorte que c'est le territoire et non l'origine qui établit les distinctions. D'autre part les mœurs sont déjà moins sauvages, moins barbares qu'avant Charlemagne : sans doute il y a encore des meurtres, beaucoup de guerres privées, et le tableau que nous allons tracer de la société sera bien lugubre si on le compare aux siècles postérieurs ; mais les luttes, les violences que nous aurons à rappeler sont les résultats de combinaisons politiques et non plus de la férocité naturelle ; on sent que la civilisation a marché, que la barbarie atroce qui faisait de la violence la raison dernière de tout s'est à peu près disciplinée, que les mauvais éléments venus de la Germanie se sont affaiblis devant le développement de l'élément romain et du christianisme.

Les évêques et les seigneurs laïques formaient les deux puissances vitales de la société, puissances placées au centre même de cette société, qui avait aux deux bouts les rois et le peuple, éléments inertes et presque effacés.

Le peuple était composé de deux classes, les libres et les non libres. Les libres, que l'on appellera plus tard les *francs-hommes*, les *hommes de poest*, de *franche poest* (*liberæ potestatis*), ont la liberté pleine et entière de leurs actions et ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Les uns sont les bourgeois, les autres les vilains : ils jouissent des mêmes droits, et à cette époque il n'y a pas d'autre différence

entre eux que celle de l'habitation, les uns demeurant dans les bourgs, les villes, les lieux clos ; les autres habitant les campagnes. Cette égalité ne subsistera pas toujours et les bourgeois, dans un certain nombre de villes, obtiendront des privilèges qui rendront leur condition préférable à celle des vilains. Les non libres sont les serfs, qu'il ne faut pas confondre avec les esclaves des Romains. Le servage a été la condition intermédiaire entre l'esclavage des Romains, qui attachait les individus à la personne du maître, et la liberté personnelle telle que nos lois modernes l'ont proclamée. Le serf ne pouvait pas, sans l'autorisation de son seigneur, entrer dans les ordres sacrés ; il ne pouvait disposer par testament que d'une petite somme, cinq sous suivant quelques coutumes, soixante sous selon d'autres. Taillable et corvéable à merci, il devait rester toute sa vie sur la terre où il était né ; il ne lui était pas possible de transférer son domicile hors du domaine de son seigneur, sous peine de la saisie de ses biens et sans préjudice du droit qu'avait le seigneur de le poursuivre et de le réclamer en tous lieux.

La condition du serf était moins dure que celle de l'esclave ; il ne pouvait être vendu qu'avec la terre à laquelle il était attaché. Il était affranchi de droit, si son maître attentait à l'honneur de sa femme ou de sa fille. Le droit de *poursuite* fut aussi adouci par l'introduction de l'*entrecours* ou parcours, qui autorisait les serfs de plusieurs domaines voisins à passer de l'un à l'autre. Enfin la taille à laquelle ils étaient soumis ne fut pas toujours abandonnée à la fixation arbitraire du seigneur ; elle fut assez souvent réglée par un abonnement consenti par eux. Dès le quatorzième siècle les rois de France donneront l'exemple de l'affranchissement des serfs. Louis, X en 1315, abolira le servage dans ses domaines et engagera les seigneurs à suivre son exemple ; mais beaucoup de serfs refuseront une liberté dont ils trouvent les conditions trop onéreuses, comme aussi beaucoup de seigneurs n'imiteront point le roi, si bien que l'on rencontrera des serfs en France jusqu'à la fin de l'ancienne monarchie. Louis XVI abolit définitivement le servage par l'édit du 8 août 1779.

Entre les libres, bourgeois et vilains, et les serfs, il y avait des intermédiaires, flottant indécis entre la liberté et l'esclavage, tels que le *lite*, qui peut devenir propriétaire, quoiqu'il ait un maître auquel il doit des redevances et des corvées ; les colons de certaines coutumes, qui ont le droit de disposer de leurs biens et ne sont pas astreints à la mainmorte ; les *hôtes*, espèces de fermiers qui cultivent le sol, non pas en vertu de leur naissance comme le serf ou le colon, mais en vertu du contrat d'hostise qu'ils ont passé avec un seigneur ; les *colliberts*, qui étaient en général serfs sans conditions et dans une situation voisine de celle de l'homme libre, puisque nous voyons dans certains actes des serfs affranchis devenir colliberts ; les *cagots*, *caceux*, *caqueux*, qui se trouvent surtout en Bretagne, Guyenne, Gascogne, Béarn et Bigorre, de même que les colliberts se rencontrent principalement dans le Poitou, le Maine, l'Anjou, l'Aunis. Les cagots ne paraissent pas être sous la dépendance d'un maître, mais ils vivent à l'écart séquestrés comme des lépreux, portent comme les Juifs un morceau d'étoffe rouge sur leurs habits, et il leur est défendu de cultiver d'autres champs que leurs jardins. En Bretagne ils n'exerçaient guère que l'industrie du fil et du chanvre, métier aujourd'hui encore fort peu considéré dans ce pays. Dans le Béarn ils avaient une porte et un bénitier à part à l'église.

Il y avait peu de différence entre la situation des habitants des villes et celle des habitants des campagnes. Un fait acquis à l'histoire, c'est qu'en général la condition des villes alla en empirant depuis l'établissement des barbares dans les Gaules jusqu'au dixième siècle. Les corps municipaux perdirent les dernières libertés qui leur restaient, et leurs attributions passèrent aux mains des officiers

du roi ou des seigneurs. D'un autre côté, l'industrie et les corporations industrielles ne cessèrent de décliner, beaucoup d'anciens collèges d'ouvriers disparurent, et l'État n'entretint plus d'autres manufactures que les ateliers monétaires. Enfin la préférence donnée par les familles riches au séjour des champs, les franchises de certaines seigneuries, celles des monastères ou des églises attirèrent dans les campagnes une partie des métiers qui s'exerçaient autrefois dans les villes, en sorte qu'il s'opéra un grand déplacement de populations et d'intérêts. Toutes les industries cependant n'avaient pas été atteintes ; les ateliers et les fabriques organisés par les grandes abbayes avaient donné naissance à des bourgs et à des villes populeuses, témoin Saint-Riquier en Picardie qui appartenait à l'abbaye de ce nom et comptait quatorze mille habitants séculiers sous les Carolingiens, tandis qu'elle n'en a pas deux mille aujourd'hui. Vers 985 l'abbaye de Saint-Florent de Saumur possédait une vaste manufacture d'étoffes, et spécialement de tapisseries, que les religieux tissaient eux-mêmes. Indépendamment des métiers usuels, on trouvait çà et là quelques industries florissantes, telles que celles de la fabrication des armes, de la préparation des objets de chasse, de l'orfèvrerie et de l'ameublement. Mais le régime féodal, devenu définitivement le régime politique et social de la France au dixième siècle, fut défavorable à l'industrie des villes romaines, comme à celle des nouvelles villes ecclésiastiques, par le morcellement de la France en petites souverainetés, par l'élévation des châteaux forts sur une infinité de points, par l'établissement de barrages sur les rivières, de péages sur les routes, d'une foule de servitudes et d'abus, par les guerres privées qui troublèrent la France pendant tant d'années et rendirent le travail infructueux, quand elles ne le rendaient pas impossible à la ville et à la campagne. Si le bourgeois avait alors l'avantage d'être protégé par de bonnes murailles contre les brigands et les gens de guerre, il devait contribuer aussi à la défense et à l'entretien des fossés et des remparts, en même temps qu'il devait répondre aux exigences, déjà très variées, de la fiscalité du roi ou du seigneur. Ajoutons que les communications d'une ville à l'autre étaient des plus difficiles et que le plus simple voyage pouvait être traversé de véritables catastrophes, ce qui était un autre obstacle au développement du commerce. Richer nous apprend qu'étant à Reims il voulut se rendre à Chartres pour étudier les aphorismes d'Hippocrate, et il a raconté tous les obstacles qu'il eut à surmonter en compagnie d'un cavalier chartrain pour franchir la courte distance qui sépare les deux villes. Je partis après avoir reçu pour tout secours de mon abbé un seul cheval de somme, et sans argent, sans habit de rechange ni autres objets de première nécessité, j'arrivai à Orbais, lieu renommé pour son hospitalité. J'y fus ranimé par le bon accueil de l'abbé D. qui me donna aussi des marques de sa munificence, et le lendemain je me remis en route pour Meaux ; mais m'étant engagé, avec mes deux compagnons, dans les détours du bois, nous fûmes en butte à toute espèce d'infortune. Trompés par l'embranchement de deux routes, nous fîmes six lieues de plus qu'il ne fallait. Ensuite, au delà de Château-Thierry, notre monture, qui jusque-là semblait un Bucéphale, commença à marcher plus lentement qu'un âne. Déjà le soleil était loin du méridien et inclinait vers le couchant, et toute l'atmosphère n'était que pluie, lorsque ce vaillant Bucéphale, épuisé de fatigue, tomba sans force sous le domestique qui le montait, et expira comme frappé de la foudre à six milles de la ville. Quel fut alors notre embarras, quelle fut notre anxiété ! Ils peuvent le comprendre ceux qui se sont trouvés quelquefois dans des cas semblables ; que par leur position, ils jugent de la nôtre.

Le domestique, qui n'avait jamais éprouvé les difficultés d'un si long chemin, était étendu par terre, le corps brisé, près de son cheval mort. Nos bagages étaient là sans pouvoir être emportés ; la pluie nous assaillait plus fortement, les nuages s'amoncelaient dans le ciel ; le soleil, déjà à l'horizon nous menaçait de l'obscurité. Dans ces conjonctures, Dieu vint lever mes irrésolutions. Je laissai là le domestique avec les bagages, après lui avoir dicté ce qu'il devait répondre aux questions des passants et lui avoir recommandé de ne pas se laisser aller au sommeil qui l'assaillait, et, suivi du seul cavalier chartrain, j'arrivai à Meaux. A peine le jour me permettait-il de voir le pont sur lequel je m'avançais, et lorsque je l'examinai plus attentivement, je vis que je touchais à de nouvelles calamités. Ce pont était percé partout et de si grandes ouvertures, qu'à peine les personnes en relations habituelles avec les citoyens avaient-elles pu y passer le jour même. Mon compagnon, homme actif et voyageur fécond en ressources, après avoir cherché de tous côtés une barque sans en trouver, revint au dangereux passage du pont et il obtint du ciel que les chevaux le traversassent sans accident. Sur les endroits percés, il plaçait quelquefois son bouclier sous leurs pieds, quelquefois il rapprochait les planches disjointes ; tantôt courbé, tantôt debout, tantôt s'avançant, tantôt reculant sur ses pas, il traversa heureusement le pont avec les chevaux et je le suivis. La nuit était affreuse et le monde était plongé dans de profondes ténèbres lorsque j'entrai dans la basilique de Saint-Pharon, et cependant les frères préparaient encore alors le breuvage de charité. Ils avaient, ce jour même, dîné solennellement, après avoir fait lecture du chapitre relatif au cellérier du monastère, ce qui avait retardé à ce point leur collation. Je fus reçu par eux comme un frère et gratifié de douces paroles et de vivres suffisants. J'envoyai le cavalier chartrain avec des chevaux affronter de nouveau les périls du pont auxquels nous avions échappé, pour qu'il allât rejoindre le domestique laissé sur la route. Il traversa le pont avec la même adresse qu'il avait déjà déployée et, marchant à l'aventure, il rejoignit le jeune homme à la seconde veille de la nuit. Il l'appela longtemps et ne le retrouva qu'avec peine. Il le ramena enfin ; mais arrivé près de la ville, redoutant les dangers du pont qu'il connaissait par expérience, il se retira avec lui et les chevaux dans une chaumière. Bien qu'ils eussent passé tout le jour sans manger, ils employèrent cette nuit-là à se reposer au lieu de souper. Ceux que tinrent quelquefois éveillés des inquiétudes pour des personnes chères peuvent comprendre à quel point cette nuit fut pour moi sans sommeil, et quels tourments elle me causa. Enfin revint le jour, impatientement attendu, et ils arrivèrent de très bonne heure mourant de faim. On les fit manger, on donna du grain et de la paille aux chevaux. Je laissai à l'abbé Augustin le domestique démonté et, accompagné du seul cavalier, j'arrivai promptement à Chartres. Bientôt après j'envoyai des chevaux à Meaux et j'en fis revenir le domestique.

Quel spectacle présentait la campagne, à une époque où le voyage de Reims à Chartres était presque aussi dangereux qu'une expédition à Siam ou au Laos ? Il n'y avait guère que deux sortes de terres qui eussent prospéré, celles qui étaient sous les ordres de riches propriétaires, et celles des monastères, ces fermes modèles du moyen âge. Autour du cloître comme autour de la ville carolingienne, les cabanes des travailleurs, agriculteurs ou industriels, s'étaient agglomérées de manière à former des hameaux, des villages, où tous les métiers nécessaires à la vie commune s'exerçaient sous la même dépendance. L'église paroissiale est rare encore dans les villages des seigneurs laïques, mais on y trouve assez fréquemment des oratoires ou chapelles privées, élevés et entretenus aux frais du propriétaire. Les obligations des habitants, leurs devoirs

personnels, leurs services en argent ou en nature sont déterminés par des baux ou par des contrats de diverses natures, tous copiés sur un polyptyque qui fera foi devant les tribunaux ; et le grand propriétaire laïque ou ecclésiastique ne peut rien exiger en principe en dehors de ces conventions. Mais comme la raison du plus fort est souvent la loi suprême à cette époque de violence et d'anarchie, comme le seigneur ne se croit responsable de sa conduite qu'envers Dieu, il lui arrive souvent de modifier à son gré les contrats de ses manants et d'augmenter leurs charges. Outre un prix de fermage, et des réserves que nous trouvons encore dans presque tous les baux de nos régions agricoles, les polyptyques nous font connaître les corvées principales que doit acquitter le paysan. **Au lieu appelé Fleury, dit l'un d'eux, le manant ingénu doit porter une charretée de foin dans le grenier de son seigneur et amener des champs une charretée de gerbes : il doit, dans ses propres jours — c'est-à-dire dans les jours où il doit travailler pour son compte — conduire sur sa charretée le blé au moulin, charrier du fumier et le répandre sur le sol. Le manant servile reste au moulin, pour avoir l'œil sur la farine et aider à la mouture ; ou bien il charge le fumier, garde le logis et la cour, cure l'étable, fait en un mot tout le nécessaire à l'exploitation.** Son maître satisfait, l'homme des champs n'est pas toujours quitte ; comme le roi n'a pas de budget pour faire face aux dépenses de la guerre, le vilain et le bourgeois sont tenus dans certains cas de servir, de s'équiper et de s'entretenir à leurs frais ; d'autres fois, ils devront fournir des hommes, des chevaux, des chariots, des bœufs, des armes et des vivres. Il faudra aussi qu'ils entretiennent les ponts et les routes, qu'ils curent les ruisseaux et endiguent les fleuves, et qu'ils réparent les maisons royales et les édifices publics. Dure époque que ce nouveau siècle de fer ! L'homme a beau travailler du matin au soir, c'est à peine s'il peut gagner à la sueur de son front le pain nécessaire à une misérable famille ! Il a beau courber sa figure hâve et souffreteuse sur le sillon, son œil attristé n'en est pas moins condamné à contempler autour de lui de vastes friches, des marais stagnants, des domaines entièrement stériles. Quand il a achevé la corvée et payé la redevance, il n'a pas fini d'acquitter son tribut à son temps. Le dixième siècle a déchaîné toutes les calamités que la race humaine peut connaître : invasions, guerres privées, pestes et famines ; il faudra que l'homme compte avec tous ces fléaux. Grands, gens de moyenne condition, pauvres, tous auront la pâleur sur le front et la faim sur les lèvres ; la violence farouche des grands cédera à la disette commune.

Les tentatives d'invasion étrangère en France se renouvelèrent bien souvent et sur bien des points du territoire français, et les chroniqueurs du neuvième et du dixième siècle n'enregistrèrent pas moins de quarante-sept incursions des pirates scandinaves, et sans doute beaucoup d'autres incursions moins graves n'ont laissé aucune trace dans l'histoire ; on ne put avoir raison des pirates norvégiens qu'en les faisant français. En leur cédant une partie de la Neustrie, Charles-le-Simple donna à ces pirates vagabonds une patrie à cultiver et à défendre, et il arrêta ainsi les plus dangereuses et les plus incessamment renouvelées des invasions étrangères. Celles des Sarrasins dans la Gaule méridionale n'étaient pas près de subir la même transformation ; ces barbares continuaient d'infester l'Aquitaine, la Septimanie et la Provence ; ils apparaissaient fréquemment sur les côtes de la Méditerranée et les rives du Rhône : à Aigues-Mortes, à Marseille, à Arles ; ils pénétraient quelquefois dans le Dauphiné, le Rouergue, le Limousin, la Saintonge. Les populations gallo-romaines du midi eurent à défendre sans relâche pendant le dixième siècle leur indépendance nationale contre ces bandes pillardes, qui, après avoir fait un riche butin, s'empressaient de repasser les

Pyrénées ou la Méditerranée pour aller retrouver leur beau climat et leur oisiveté sans ennui. Comme les Normands, ils s'acharnaient surtout contre les monastères et ils inspiraient tant de terreur aux populations, qu'elles fuyaient à leur approche et se retiraient dans des tours ou dans des cavernes. On pourra juger de la barbarie musulmane par le trait suivant tiré d'un poème contemporain et traduit par M. Challamel dans ses *Mémoires du peuple français*. Datus, noble gallo-romain, habitant avec sa mère dans la vallée de Conques (en Languedoc), marcha un jour contre les infidèles. Les Sarrasins, en son absence, envahirent le bourg et sa ville, dont ils ne laissèrent que les murs. Après leur départ, les habitants quittèrent les cavernes où ils s'étaient cachés. Datus, au retour, apprit d'eux le pillage de sa maison et un malheur plus grand encore : sa mère avait été menée en captivité ! Désespéré, le jeune homme remonta sur son cheval et courut au repaire des Sarrasins. Mais comment en escalader les hautes murailles ? Datus exhalait en paroles sa fureur impuissante. Tout à coup, une voix se fit entendre, celle du chef des mécréants :

Quoi ! s'écria-t-elle des créneaux, en raillant le Gallo-Romain, c'est l'habile Datus qui vient visiter notre château ! Je ne te demande pas ce qui t'amène, toi et les tiens ; mais si tu veux me donner ce cheval richement caparaçonné, je te rendrai ta mère et tes trésors. Veille sur ta réponse. Elle peut appeler le trépas sur celle qui t'a mis au monde.

— Égorge-la, misérable ! répliqua Datus en jurant. Mieux vaut la voir morte que te donner ce beau coursier, qui jamais ne sentira ton frein !

Sur l'heure, le chef des Sarrasins se fit amener la pauvre captive. Devant les yeux de Datus, il lui coupa les mamelles à coup de cimeterre. Pour comble, il lui trancha la tête, qu'il jeta au pied de son fils.

Voilà ta mère ! s'écria-t-il.

Alors Datus, qui avait préféré son cheval à sa mère, devint fou et se retira du monde.

Un peuple nouveau, les Hongrois, grossissait à la même époque le nombre des dévastateurs de l'Europe occidentale. Par suite des mouvements et des guerres qui avaient lieu autour du Danube, de 910 à 945 ils parcoururent l'Allemagne centrale, pénétrèrent en Alsace, en Lorraine, en Champagne, en Bourgogne, en Berry, en Dauphiné, jusqu'en Provence et même en Aquitaine. Quoique venus les derniers, ils n'étaient pas les moins redoutables des barbares ; ainsi ils brûlèrent Pavie avec ses quarante-trois églises, et de cette ville si peuplée il ne resta que deux cents habitants, qui durent ramasser dans les cendres et dans les ruines huit boisseaux de pièces d'argent, qu'ils donnèrent aux Hongrois pour racheter leur vie. Grande fut la terreur quand on apprit en France l'arrivée de ces sauvages qui mangeaient de la chair humaine et buvaient le sang, pillant, massacrant et semant les ruines sur leurs pas. Ils s'abattirent sur Besançon qui fut emportée, pillée, livrée aux flammes et réduite en cendres. Ce que le comté de Bourgogne eut à souffrir des Hongrois ne peut se comparer qu'aux horreurs qui marquèrent le passage d'Attila, en 451. Heureusement que cette invasion fut courte. D'autres épreuves non moins épouvantables jetaient au même temps le découragement dans les populations gallo-romaines.

Les champs, dévastés par les barbares et par les guerres de château à château, ne produisaient plus de blé ; la disette se faisait sentir partout, et la main du travailleur des glèbes perdait de jour en jour le peu de force qui lui restait encore. Tout commerce avait cessé. Sur soixante-treize années, il y en eut

quarante-huit de famine et d'épidémie. Les chroniqueurs mentionnent en même temps des calamités et des fléaux déchaînés par la nature, débordements des rivières, tempêtes, ouragans, gelées, grêles. Il semblait vraiment que la ruine de la France fût arrêtée dans les décrets éternels. En 927 la fièvre et la toux mêlées ensemble répandaient la mort dans toutes les provinces de France et d'Allemagne. A Paris et dans les bourgs environnants, des hommes eurent les membres couverts de plaies, et ces membres brûlés peu à peu se consumaient jusqu'à ce que ce supplice finit par la mort. L'Aquitaine fut désolée par le mal Saint-Antoine ou mal des ardents, dans lequel la science moderne a cru reconnaître l'ergotisme gangréneux : la chair des malades semblait frappée par le feu, se détachait de leurs os et tombait en pourriture. Ces malheureux couvraient les routes des lieux de pèlerinage et assiégeaient les églises dont ils obstruaient les portes. Evêques, prières, reliques, rien n'y fit ; l'infection augmentait avec la foule, et, en 994, cette peste horrible moissonna plus de 40 000 personnes dans le midi.

Contrairement à tout ce que l'on a dit, le monde ne fut pas sans espoir après tant de ruines. Ceux qui avaient des droits les exercèrent sans s'occuper des catastrophes qui s'accumulaient sur la terre, ni des phénomènes célestes qui troublaient les timides ; ainsi en 990, après la mort de l'archevêque Adalbéron, le roi Hugues Capet se hâta de venir à Reims, interroge les citoyens sur leurs dispositions à se montrer fidèles et à lui conserver leur ville. Ceux-ci jurent fidélité et s'engagent à la défense de la place. Le roi reçoit leur serment et leur accorde la liberté de se choisir un évêque. Pendant qu'il se félicitait de la loyauté et de la fidélité des habitants de Reims, Arnoul, fils naturel de Lothaire, lui lit demander l'archevêché. C'était une affaire délicate, et le roi, après en avoir conféré avec ses amis vint à Reims pour donner aux citoyens connaissance de la demande et délibérer avec eux. Chacun exposa ses raisons, et on décida qu'en supposant qu'Arnoul tint ce qu'il promettait, il était digne de l'épiscopat. Voilà un corps de citoyens caractérisé, exerçant ses droits et ne songeant guère à la fin du monde. Voici des vilains qui revendiquent le droit de travailler et de vivre en paix : en 997, les Normands organisent dans les bois et dans les mesures isolées des attroupements, et ils se confédèrent contre leurs maîtres. **Les seigneurs, disent-ils, ne nous font que du mal ; nous ne pouvons avoir raison avec eux. Chaque jour ils nous prennent nos bêtes sous prétexte d'aides et de corvées. Pourquoi nous laisser faire ainsi dommage ? Nous sommes hommes comme ils sont ; nos membres sont faits comme les leurs ; nous avons le cœur aussi grand. Le courage seul nous manque ! Allions-nous donc et délivrons-nous ! Nous sommes assez nombreux pour opposer quarante hommes à chacun de leurs chevaliers.** Cette première révolte des vilains normands était prématurée et elle fut étouffée dans le sang d'un grand nombre de victimes, que l'on surprit et que l'on renvoya dans leurs villages après leur avoir crevé les yeux ; mais elle prouve que le peuple se sent déjà remué par le sentiment instinctif de la justice, qu'il a conscience de son nombre et de sa force, et il est à présumer qu'avec l'idée arrêtée de former une puissante agglomération, il ne s'arrêtera plus qu'il n'ait obtenu des garanties contre les excès de ses maîtres. Le peuple est bien résolu à ne pas se laisser opprimer plus longtemps, et cela aux approches de l'an mille !

CHAPITRE V

La guerre au dixième siècle. - Les Grands.

Les maîtres des sujets sont une confédération de petits souverains, de petits despotes, inégaux entre eux et ayant, les uns envers les autres, des devoirs et des droits, mais investis dans leurs propres domaines, sur leurs sujets personnels et directs, d'un pouvoir arbitraire et absolu. Là réside essentiellement le régime féodal, et voici ce qu'il avait fait de la France.

Vingt-neuf ans après la mort de Charlemagne, le traité de Verdun, en 843, démembra son grand empire en trois royaumes distincts, France, Germanie et Italie. Quarante-cinq ans plus tard, peu après la mort de Charles-le-Gros, le dernier carolingien qui ait réuni un moment tout l'héritage de Charlemagne, le grand empire se démembra en sept royaumes, France, Navarre, Bourgogne cis-jurane, Bourgogne trans-jurane, Lorraine, Italie et Allemagne. Le travail de démembrement qui se poursuivait dans l'empire s'accomplissait également en France. Vers la fin du neuvième siècle, vingt-neuf provinces ou fragments de province, nées du démembrement d'un grand territoire et formées par usurpation ou par des concessions arrachées au pouvoir central, étaient devenues de petits états dont les anciens gouverneurs, sous les noms de ducs, comtes, marquis, vicomtes, étaient presque de vrais souverains ; au dixième siècle, à l'avènement de Hugues Capet, au lieu de vingt-neuf fiefs ou petits états, il y en avait cinquante-cinq bien effectivement établis.

Cette appropriation par les comtes de provinces, qu'ils avaient jusqu'alors gouvernées comme fonctionnaires par délégation, cette révolution qui fractionnait la souveraineté et créait dans notre France un certain nombre de petits états, était une nécessité politique et sociale. La royauté était devenue trop débile pour protéger tous les intérêts dans un royaume encore trop vaste, les liens de la centralisation se détendirent et se brisèrent fatalement ; le pouvoir se localisa et devint par là plus efficace. Comme il fallait opposer une résistance aux ravages des Normands, des Sarrasins et des Hongrois, les comtes se mirent à la tête des populations abandonnées par le pouvoir central et repoussèrent l'ennemi ; ils se firent tout-puissants par les services qu'ils rendirent et par la protection qu'ils assurèrent ; et les anciens sujets du roi devinrent leurs propres sujets. Les officiers placés sous leurs ordres, suivirent, quand ils le purent, leur propre exemple, et s'arrogèrent le droit de transmettre leurs fonctions à leurs héritiers. Les hommes libres, réduits à un petit nombre, sont forcés d'accepter le nouveau maître dans la circonscription duquel le hasard les a placés. Quant à l'immense majorité de la nation, serfs, lites, colons, ils ne s'appartiennent pas et ce changement les laisse très indifférents ; ils continuent à cultiver les domaines de leurs maîtres, sans grand profit, mais non sans espérance et sans avenir.

Le souvenir et la crainte des invasions furent cause que les seigneurs souverains de ces petits états bâtirent des châteaux pour leur sûreté personnelle ; ruinées par les incursions des Sarrasins, des Normands et des Hongrois, les populations des villes et des campagnes avaient appris à se défier des plaines, et elles

aidèrent à la construction de ces donjons dans lesquels elles croyaient trouver un abri, et qui trop souvent ne furent que des repaires pour le brigandage de leurs maîtres. Etudions ce genre de forteresses qui se sont tant multipliées sur le sol de la France, au neuvième et au dixième siècle, même aux approches de l'an mille. Château, Chatel, Castel, de *Castellum*, diminutif de *Castrum*, désigne le poste fortifié qu'en beaucoup de circonstances les Romains étaient obligés de mettre autour de leurs camps.

Sous la république romaine la forme des castels était en petit celle des castra ou camps : enceinte carrée, environnée de fossés avec terre-plein et palissade pardessus. Quand il y eut des *castra stativa* (camps fixes), on vit apparaître les *castella stativa*, et c'est par une enceinte de *castella*, reliée à ces *castra*, qu'Auguste défendit les frontières. La ligne fortifiée de la Gaule fut portée, tantôt jusqu'à la Forêt Noire, tantôt seulement à la rive gauche du Rhin et fut renforcée par, des arrière-postes sur la crête des Vosges. Contrairement aux préjugés de certains archéologues, ces *castella* remontent tous à l'invasion barbare ; il y en a fort peu qui datent de l'indépendance gauloise ; ceux-ci n'ont ni le retranchement de terre ni les fossés. Au temps de l'invasion on multiplie forcément, sur les grandes voies ou sur les voies secondaires, ces *castella* ; dès le règne des trente tyrans — deuxième moitié du troisième siècle après Jésus-Christ — les invasions, devenant déjà périodiques de dix en dix ans, obligent à construire de nouveaux retranchements, mais leur forme n'est plus carrée : on choisit les pointes par lesquelles se terminent les plateaux à la rencontre de deux vallées, afin d'économiser la fortification artificielle. Ces pointes sont isolées du plateau par un large fossé, au-delà duquel on relevait la terre, dont on faisait un agger d'une grande hauteur ; on en voit encore à Fribourg en Brisgau de 6, 7 et 8 mètres, ce qui indique qu'à l'origine, l'agger pouvait bien avoir trente pieds de hauteur. Si les pentes du plateau étaient rudes, on bordait simplement l'enceinte d'un petit retranchement de terre, sur lequel on élevait une clôture en bois. S'il y avait des côtés accessibles, on y faisait le terre-plein aussi fort qu'en avant de la construction ; les tuiles qu'on y découvre encore proviennent de la toiture d'une tour, située sur une butte et servant aux signaux de communication d'un castel à l'autre. On y retrouve aussi des armes. Rien ne prouve cependant qu'elles aient appartenu à des légionnaires, car c'étaient des Germains soldés qui gardaient ces postes, et il n'y en avait même de permanents que dans les places principales des grandes voies. Les ouvrages de l'intérieur du pays n'avaient des défenseurs que lorsque l'ennemi les rendait nécessaires.

Les *castella* du bas-empire servaient de refuge aux populations pendant les incursions des barbares.

Il n'entraît pas dans le goût des Germains de continuer des constructions de ce genre. Maîtres du territoire, ces barbares cessèrent d'occuper les *castella* ; quelques-uns cependant se conservèrent dans le voisinage du Rhin, et l'on trouve dans Fortunat (livre III), la description de celui de Nicérius, évêque de Trèves. L'enceinte consiste en une forte palissade garnie de trente tours ; elle enveloppe tout le versant de la côte et embrasse le terrain jusqu'au bord de deux rivières : on voit à la partie supérieure une maison à trois étages bâtie avec luxe ; de l'autre côté, une tour avec une chapelle et des casemates où se trouvaient des balistes. Pour desservir un moulin destiné à alimenter la population réfugiée dans le *castellum*, on avait, dans la partie inférieure, détourné l'un des cours d'eau. Tout le terrain retranché était planté de vignes et d'arbres fruitiers.

Quand la Gaule n'eut plus qu'un maître, c'est-à-dire à l'avènement de Clotaire II, toutes ces mesures de précaution tombèrent en désuétude. Sous les deux premiers Carolingiens on vit reparaître les *castra* et les *castella* romains, rendus nécessaires par l'immense étendue de l'empire ; puis la paix qui survint les fit négliger. Sous les petits-fils de Charlemagne, il fallut renouveler ces ouvrages, car le traité de 911 n'arrêta pas l'invasion, et les Danois continuant leurs incursions jusqu'en 954, les populations durent se défendre elles-mêmes ; elles s'adressèrent aux propriétaires du sol et ceux-ci leur élevèrent des refuges nouveaux, dits *chatel*, *haie*, *ferté*, *castellum*, *plexitium*. Les anciennes fortifications étaient trop dévastées et trop incommodes pour qu'on pût alors s'en servir. Les rois tentèrent en vain de faire supprimer ces châteaux qui amenaient la désorganisation sociale. Il n'y eut plus de maîtres que les propriétaires des *castella*, plus de sujets que les leurs.

Le *castellum* une fois élevé pour l'usage que nous venons d'indiquer, le maître ne le quitta plus, et les populations qui, auparavant, abandonnaient leurs villages pour s'y réfugier, vinrent alors se grouper autour de lui. Ces agglomérations autour des châteaux s'appelèrent bourgs. Cette dénomination en usage déjà pendant le quatrième siècle, d'après Végèce, désignait alors le refuge tout entier ; au neuvième siècle, elle indique l'agglomération autour du refuge. Voici la description de ce nouveau castel : une grande tranchée le sépare du plateau ; sur les bords du fossé il y a un fort terre-plein, interrompu en un point pour l'entrée de la fortification, avec un pont mobile et une forte barricade servant de porte ; et en avant du *castellum*, le bourg, fermé aussi, si c'est possible, par une tranchée, en tous cas protégé du côté de la campagne par une fortification.

L'intérieur du *castellum* est ordinairement divisé en deux parties ; une, antérieure, dite cour, *curtis* ; une, postérieure, le donjon. Presque toujours un deuxième fossé sépare la cour du donjon. Le donjon était une cour où s'élevait une éminence factice, appelée motte ; cette éminence munissait déjà le *castellum* de la décadence : au moyen âge, elle a été appelée *mota*, motte ; *dunio*, *dunionis*, d'où donjon ; au midi, *podionum*, poujol, petite éminence. Donjon s'est appliqué plus tard au logis seigneurial en même temps qu'à la motte. *Dunio* est vraisemblablement le diminutif du Celtique latinisé, *dunum*, colline. Dans les anciens *castella* il y avait des tours factices sur motte ; quand on les a trouvées, on s'en est servi ; quand elles n'existaient plus, on en a fait de nouvelles. Cette motte était entourée d'une palissade, qui était elle-même enveloppée d'une haie ; au sommet de la motte, la tour du seigneur à trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, terminée par une plate-forme crénelée avec le belvédère de la loge.

Pour entrer dans le donjon, il y avait une grande planche posée sur le bord du fossé et aboutissant à une porte pratiquée sur l'une des faces. Pour assurer l'assiette de la planche, il y avait de forts tréteaux contre le versant du donjon et dans le fossé.

Il reste beaucoup de ces mottes sur lesquelles ont été construites des tours de bois au neuvième siècle ; elles mesurent environ dix-huit mètres au-dessus du niveau du sol. La tour en bois est consolidée de grosses pièces de charpente, entre lesquelles sont ouverts des jours éclairant chaque étage.

La loge a la forme d'un campanile coiffé d'un petit dôme. Elle a cette configuration dans un grand nombre de manuscrits et sur la tapisserie de Bayeux représentant la conquête de l'Angleterre par Guillaume. Elle était un lieu

d'observation et renfermait toujours une sentinelle ; elle servait aussi de lieu de plaisance aux gens du château.

Ordinairement sur l'un des côtés du donjon était un petit édifice en appendice, couvert d'une petite plate-forme crénelée : il servait de cuisine et d'office. — Au rez-de-chaussée, il y avait un local pour les bêtes et les provisions ; au premier étage, la salle, aula, pièce d'apparat où le seigneur trônait dans sa gloire ; dans un coin, un cabinet pour sa chambre à coucher ; au deuxième, des pièces pour sa famille et les hauts dignitaires ; au troisième, des logements pour les vassaux et les gens de guerre.

La plupart des donjons du neuvième et du dixième siècle sont de bois : il y en a eu aussi de pierre ou de bois avec embasement de pierre. Ces derniers appartenaient à de grands seigneurs

Dans la cour signalons : souvent une église, une collégiale fondée par le seigneur, et servant de bâtiment pour le service divin et les chanoines ; des magasins sous des hangars ; des souterrains, ou galeries se prolongeant sous le promontoire, de façon à avoir des sorties dissimulées sur les pentes.

Au sommet du versant du plateau ; sur les deux bords de la cour : la haie ou plessis ; sur le revers du deuxième fossé, encore une haie, un plessis et un pont, comme au premier fossé ; sur le contour de la cour, haie ou plessis avec tour de bois ronde ou carrée, ayant peu de saillie sur la fortification. L'ennemi faisait un premier siège sur le bourg. Si les habitants du bourg étaient les plus faibles, ils se réfugiaient dans la cour ; un deuxième siège commençait jusqu'à ce que le fossé eût été forcé. Ce fossé forcé, il ne leur restait de ressource que le souterrain et l'église.

Le seigneur avec ses gens devait défendre le donjon : il y allait de ses richesses et de son honneur. Si l'ennemi cherchait à l'incendier, on le protégeait, d'après le système romain, en l'enveloppant de centons, vêtements de laine qu'on mouillait et contre lesquels le feu avait peu de prise. D'autres fois on employait des peaux fraîches. La palissade, où pouvait porter le jet de l'ennemi, était aussi habillée. Grâce à ces moyens, on pouvait résister longtemps, surtout s'il y avait un puits ; aussi est-il vraisemblable qu'avant d'établir la motte on faisait des sondages pour trouver de l'eau, et que la motte était élevée sur le blindage ou le revêtement de pierres qui garnissait l'orifice. Comme spécimen de donjons antérieurs au onzième siècle, on peut citer les constructions de Foulques-Nerra, comte d'Anjou. Ce grand bâtisseur avait choisi, pour l'exécution de ses projets contre la Touraine, un certain nombre de points stratégiques qui devaient lui permettre de garder les vallées et les cours d'eau, de surveiller les plateaux qui séparent les vallées, et il les avait couverts de donjons, dont la plupart ont été transformés dans les siècles subséquents du moyen âge. De 991 à 994 il bâtit les châteaux de Montbazou, Montrésor, Ste-Maure, Langeais et Semblançay. Des restes de ces curieuses constructions, remontant bien évidemment à l'époque de Foulques, subsistent encore. On ne sait qu'admirer le plus dans ces ruines souvent fort bien conservées, de la beauté de l'édifice ou de l'art avec lequel il est planté au point de vue militaire. Par Montbazou, Foulques complétait la ligne de ses forteresses sur l'Indre, se plaçant à trois lieues de Tours seulement, et coupait les communications entre cette ville et le reste de la Touraine, au midi, en gardant la voie romaine de Tours à Poitiers. Montrésor gardait le principal affluent de l'Indre, l'Indrois, ainsi que les communications, par St-Aignan, de la vallée du Cher avec les vallées de l'Indrois et de l'Indre. Par le château de Ste-Maure, Foulques s'assurait le cours de la Manse, tributaire de la Vienne ; il pouvait en

suivant cette vallée descendre dans la vallée de la Vienne et il interrompait en outre la voie romaine de Tours à Poitiers qui restait parfaitement assurée pour son service. Langeais, au nord de la Loire et sur la rive droite, surveillait la navigation de la Loire, la grande voie romaine qui se dirigeait de Tours vers l'Anjou et l'Armorique, et assurait ainsi à Foulques ses communications avec Angers, en même temps qu'il interceptait celles que son plus redoutable adversaire, le comte de Blois, pouvait avoir par la rive droite de la Loire entre Tours et Saumur. Quant au château de Semblançay, outre les ressources éloignées qu'il pouvait offrir contre la capitale de la Touraine, ce grand objectif de Foulques, il assurait les communications du comte d'Anjou avec lingues d'Alluye, seigneur de Saint-Christophe et de Château, son fidèle allié, aussi bien qu'avec le comte du Mans, qu'il soumit plus tard à sa suzeraineté. On est saisi d'étonnement à la vue d'un pareil ensemble de mesures militaires, et, si nous n'avions pas les preuves écrites de l'œuvre de Foulques, on se demanderait si c'est bien un homme du dixième siècle qui a pu combiner avec un art aussi parfait tout cet ingénieux système d'attaque et de défense.

Notre étonnement en présence de tant de souvenirs se changerait en admiration, si toutes ces œuvres d'art n'avaient servi qu'à la défense du pays ; mais nous ne pouvons oublier que, le danger passé, elles furent souvent, au dixième siècle, de véritables repaires de pillards de haute lignée. Pendant cette période de guerres privées, de haines, de rivalités, de brigandages, les seigneurs, sortant de leurs châteaux forts, couraient bois et chemins, détroussant les passants, enlevant hommes, bestiaux, marchandises, foulant les rares récoltes aux pieds des chevaux, puis ils remontaient dans leurs forteresses, sûrs de l'impunité et prêts à recommencer le lendemain. Agriculture, commerce, industrie, tout disparaissait devant eux, et, suivant le mot si juste du moine Adson, l'audace des tyrans était à son comble : il n'y avait plus ni roi, ni juge !

Le caractère dominant de cette société féodale, c'est l'esprit guerrier, la vie militaire. Là, comme dans toutes les sociétés peu avancées en civilisation, la guerre est la grande affaire ; la violence domine la raison, la force prime le droit. Faute d'une loi générale reconnue et respectée par tout le monde, faute d'un pouvoir central assez fort pour punir ceux qui la violent, c'est une nécessité de défendre par la guerre ses biens et sa personne. Aussi les guerres de souverain à souverain, de souverain à sujet, de sujet à sujet, remplissent tout le dixième siècle, et des évêques mêmes, ainsi que des abbés, soit personnellement, soit par leurs représentants, ne dédaignent pas de recourir à cette forme sanglante du jugement de Dieu. Il n'y a encore aucune institution civile ou religieuse pour modérer la fougue de ces rois-soldats qui couvrent le sol de là Gaule : pas de trêve de Dieu ; pas de chevalerie ; pas de croisades ; rien qui puisse diriger ces brai toujours armés ; aucun noble but indiqué à leur activité guerrière ; ils se tourneront donc les uns contre les autres, et, sur le moindre prétexte, ils entreprendront ces expéditions qui achèveront de ruiner le commerce et l'agriculture. Rien n'étant plus monotone que le récit de ces sanglantes aventures, qui recommencent chaque année et durent plus d'un siècle, nous n'en citerons que quelques traits pour abrégé la peinture de cette douloureuse époque.

Tout ni élu était obligé de compter avec les grands pour obtenir une reconnaissance effective ; de là de petites guerres recommençant au moins à chaque règne ; ainsi Eudes, qui avait donné des preuves de son énergie, et était capable de repousser les invasions et de prévenir les démembrements, trouva d'autant plus d'opposition qu'il avait en face de lui un prétendant, Charles-le-

Simple, héritier des Carolingiens. Les grands vassaux mirent leur obéissance au plus haut prix en menaçant de se rallier à Charles. La conduite tenue en cette circonstance par Baudouin II, comte de Flandre, est propre à faire juger leur attitude. Baudouin s'étant emparé, à la mort d'un de ses cousins dont il se prétendait l'unique héritier, des abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Bertin, et du château d'Arras : le clergé et le roi, qui avaient de légitimes prétentions sur ces abbayes, les firent valoir. Un concile condamna Baudouin comme usurpateur des biens ecclésiastiques, et le roi le menaça de le poursuivre. Le comte se prononça aussitôt pour Charles-le-Simple ; mais comme il n'avait qu'un but, qui était de marchander à Eudes sa soumission, il la lui vendit au prix de l'abbaye de Saint-Vaast.

Débarrassé de Baudouin, Eudes eut à lutter contre une puissante coalition des seigneurs du Nord et du Midi, et, malgré ses succès, il dut mettre fin par un compromis aux ravages qu'entraînait la guerre, qui fut à peu près ininterrompue de 892 à 898. Son successeur Charles-le-Simple fut proclamé et reconnu par tous les grands de France, laïques et ecclésiastiques, ce qui n'empêcha point les plus puissants d'entre eux de se confédérer contre lui en 920, de lui retirer leur allégeance et de le remplacer par Raoul duc de Bourgogne. L'un d'eux Héribert, comte de Vermandois, fit plus : ayant attiré Charles-le-Simple à une entrevue, il l'arrêta sans respect pour la parole qu'il lui avait donnée, l'enferma dans le château de Saint-Quentin et promena ensuite sa captivité dans les tours de Château-Thierry et de Péronne, se servant de lui comme d'un épouvantail pour menacer le roi Raoul et assurer le succès de ses entreprises personnelles. Comme son exemple était suivi par plusieurs autres, Raoul passa presque tout son règne à cheval et l'épée au poing, occupé à établir son autorité. De tels faits peignent mieux ce temps que ne le ferait le récit détaillé d'une foule de petites guerres qui troublaient toutes les provinces, et dont l'objet ordinaire était l'acquisition par tel ou tel seigneur d'un château, d'un comté ou d'un fief de plus. La royauté est bien encore au dixième siècle la clef de voûte de l'édifice social, la source de tous les droits particuliers ; mais c'est un principe abstrait qui ne supplée pas à l'absence des forces matérielles. Le roi, n'ayant pas de domaines patrimoniaux considérables sur lesquels il exerçât une souveraineté directe, ne pouvait s'opposer utilement aux entreprises des grands qui remplissaient la France de guerres civiles, au seul gré de leurs ambitions particulières. L'ambition en effet est le seul sentiment qui règle les rapports des seigneurs entre eux, comme l'indépendance est le seul sentiment qui régie leur conduite à l'égard de la royauté. Que l'on juge, par l'exemple de Foulques Nerra, des entreprises auxquelles se laissait entraîner la nature ardente de ces demi-barbares.

Foulques Nerra, en 987, à la mort de son père, prend possession du comté d'Anjou, de celui de Gâtinais et de divers châteaux dans la Touraine et le Poitou. Ces terres étaient belles, et les places qui les couvraient, fortes pour la plupart ; mais Foulques était environné d'ennemis puissants et ambitieux, qui comptaient bien profiter de l'inexpérience du nouveau comte pour le dépouiller, et dont le plus redoutable était Eudes Ier, comte de Blois, de Chartres et de Tours. L'entrée en possession de Foulques ne lui promettait donc que des troubles, et l'enchevêtrement de quelques-uns de ses domaines avec ceux de ses ennemis ne semblait pas fait pour les dissiper. Mais ce comte n'était pas un homme ordinaire : il avait le coup d'œil perçant du faucon, dont le nom rappelait le sien, et il avait compris à la fois les périls et les ressources de sa situation : stratéliste aussi habile qu'indomptable batailleur, il ne vit d'autre moyen, pour assurer ses possessions en Touraine, que de conquérir la Touraine tout entière, et, pour y

réussir, il résolut de s'emparer successivement des points stratégiques les plus importants, et d'y bâtir les forts châteaux dont nous avons parlé.

Ce plan arrêté, il ne songea plus qu'à le mettre à exécution par tous les moyens possibles ; il y consacra son règne de cinquante-trois ans, sans être poussé par de légitimes griefs, sans être entraîné par d'autres mobiles que son ambition et son humeur batailleuse ; il fit de la Touraine son champ de bataille pendant un demi-siècle.

L'habitude de la guerre créa l'art des combats et des sièges. Les combats eurent leur science, et l'habileté du chef à choisir le champ de bataille, à disposer ses colonnes et à régler leurs mouvements, décida souvent de la victoire. L'historien Bicher, qui nous a transmis la disposition des armées et leurs manœuvres, rapporte des plans savamment combinés, et des opérations calculées avec le plus grand soin : par exemple la bataille de Montpensier, entre Eudes et les Normands, celle du duc Robert contre ces mêmes Normands, et la bataille qui eut lieu entre Charles-le-Simple et Robert son compétiteur, le 15 juin 923. Voici les traits essentiels de cette dernière : Charles, s'étant rapproché du tyran, disposa ses troupes pour le combat ; il plaça en avant six mille hommes vigoureux et leur donna pour chef un personnage consulaire nommé Fulbert ; lui-même, à la tête des quatre mille hommes restants, devait les secourir au besoin. Il parcourut ensuite les diverses légions et fit tout ce qu'il put pour exciter les principaux guerriers à combattre vaillamment ; il anima aussi, par tous les moyens de persuasion, les troupes rangées en ordre, et les conduisit au lieu où devait se livrer la bataille. Il traversa l'Aisne, et s'avança vers Soissons, car c'est là que le tyran avait réuni ses forces, consistant en vingt mille hommes. Comme le roi Charles disposait tout avec sagesse, les évêques et les autres ecclésiastiques qui l'entouraient demandèrent qu'il ne prit pas lui-même part au combat, de crainte que la race royale ne vint à s'éteindre avec lui au milieu de la mêlée ; les chefs et les guerriers l'exigèrent aussi. Sollicité de tous côtés, le roi mit à la tête des quatre mille hommes qu'il conduisait, Hagrald, de rang consulaire. Il les exhorta vivement à n'implorer que le secours de Dieu, leur répétant qu'ils n'avaient rien à craindre et ne devaient en rien désespérer de la victoire, et leur assurant que l'usurpateur du royaume tiendrait à peine un moment. **Dieu, disait-il, abhorre de pareils hommes et la présomption n'a aucun accès près de lui. Comment donc se soutiendra celui qu'il n'appuie pas ? Comment se relèvera celui qu'il précipite ?** Ensuite avec les évêques et les ecclésiastiques présents il monta, pour attendre l'issue du combat, sur une butte placée en face du champ de bataille et sur laquelle s'élève une basilique dédiée à sainte Geneviève. Cependant l'armée s'avance en corps serré et, comme une masse, fond intrépidement sur l'ennemi. Le tyran s'avance de son côté avec un égal courage et des légions plus nombreuses.

Lorsque les deux armées ennemies se virent rapprochées, elles s'élançèrent l'une sur l'autre en poussant de grands cris. Elles se joignirent et des deux côtés la terre se joncha de morts. On ne savait où combattait le roi ; mais les conjurés, voyant un guerrier frapper de tous côtés avec fureur, lui demandent s'il est Robert. Aussitôt il découvre fièrement sa barbe, et se fait connaître aussi par les vigoureux coups d'épée qu'il porte au comte Fulbert. Il le blesse mortellement, le renverse sur le côté droit, et, par le défaut de sa cuirasse, lui porte dans le flanc un grand coup de lance qui lui traverse le foie, le poumon, l'hypocondre gauche, et pénètre jusqu'au bouclier ; mais lui-même, assailli par d'autres guerriers, est percé de sept coups de lance et tombe roide mort. Fulbert aussi, bientôt épuisé par le sang qu'il perd, tombe également sans vie en combattant encore. Après la

mort de Robert, les deux armées luttèrent avec un tel acharnement que, de son côté, au rapport du prêtre Flodoard, périrent onze mille hommes, et sept mille cent dix-huit du côté de Charles.

C'est surtout dans l'attaque et dans la défense des villes que l'art de la guerre était poussé le plus loin ; il y eut des sièges faits et soutenus dans toutes les règles, tels que ceux de Laon (938), de Senlis et de Soissons (949), de Verdun (985), et de Laon (988-989). Au premier siège de Laon, Louis IV d'Outremer fit, avec de fortes pièces de bois liées ensemble, une machine capable de contenir douze hommes, ayant la forme d'une longue maison et la hauteur de la stature humaine ; les parois en furent formées de bois très fort, le toit de poutres dures attachées les unes aux autres. Elle reçut intérieurement quatre roues, en sorte qu'elle pût être poussée jusque sous la citadelle par ceux qu'elle recéait. Le toit n'en fut pas plat ; mais du sommet il s'abaissa à droite et à gauche, afin que les pierres lancées dessus pussent retomber plus facilement. A peine construite, la machine fut remplie de combattants et poussée vers la citadelle sur ses roues mobiles. L'ennemi du haut de ses rochers s'efforçait de la briser ; mais il fut honteusement repoussé par les archers répartis de tous côtés. Enfin la machine fut approchée de la forteresse, et le mur miné et renversé en partie. L'ennemi, voyant alors avec effroi qu'il était possible d'introduire par la brèche une multitude de combattants, déposa les armes et implora la clémence royale.

Devant Senlis, dès que le même roi Louis IV eut résolu de commencer l'attaque, il détruisit près de la place tout ce qui pouvait le gêner ; il incendia le faubourg et réduisit en cendres tout ce qui l'entourait ; puis il en vint au siège et enveloppa la ville : Mais les assiégés étaient munis d'arbalètes, arme toute nouvelle, mentionnée pour la première fois dans le récit de ce siège, et qui produisit le plus grand effet. Les assiégeants ne pouvant opposer à ces arbalètes que l'abri de leurs boucliers, cessèrent de combattre. — Au siège de Soissons, le duc de France Hugues lançait contre la place des flèches, des pierres et même des javalots enflammés qui brûlèrent la maison épiscopale, le cloître des chanoines et la plus grande partie de la ville.

Il n'y eut pas, au dixième siècle, de siège plus fameux que celui de Verdun par le roi Lothaire, en 985, car on y employa de part et d'autre tout ce que l'art pouvait, dit Bicher, suggérer de ressources. Cette ville, offre d'un côté un accès facile à travers une plaine ouverte, mais de l'autre elle est inaccessible. De ce dernier côté, en effet, elle s'élève de toute part sur un abîme profond, qui est, depuis le bas jusqu'en haut, hérissé de rochers escarpés ; non seulement elle est pourvue de fontaines et de puits à l'usage des habitants, mais encore la partie escarpée, baignée par la Meuse, est couverte de bois. Du côté de la plaine, les assiégeants appliquèrent des machines de guerre de divers genres. Ceux de la ville ne s'apprêtaient pas moins à résister ; enfin, on combattit pendant huit jours presque entiers ; mais les citoyens, voyant qu'ils ne recevaient du dehors aucun secours des leurs et qu'ils ne pouvaient soutenir les efforts d'un combat continu, tinrent conseil et décidèrent de se rendre à l'ennemi encore sains et saufs ; ils ouvrirent donc leur ville et se rendirent à Lothaire ; ce succès obtenu, le roi laissa la reine Emma dans la ville, qu'il confia à sa garde, et s'en retourna à Laon avec son armée à laquelle il permit de se dissoudre.

Pendant son absence, Théoderic, duc de Belgique, Godefroi, homme de cœur et de noblesse, Bardou et Gozilon, frères célèbres de grand nom, avec quelques autres princes essayaient secrètement de s'introduire dans Verdun et d'en chasser les Français. Ils dressèrent leur plan et entrèrent avec des troupes

choisies dans une halle, que le mur qui l'entourait assimilait à une forteresse ; elle était séparée à la vérité de la ville par le cours de la Meuse, mais liée à elle par deux ponts. Les chefs ramassèrent çà et là tous les blés et les y firent porter ; ils s'emparèrent aussi, pour les besoins de l'armée, des vivres appartenant aux négociants. Ils donnèrent ordre de tirer des bois de construction de la forêt d'Argonne, afin que si l'ennemi appliquait par dehors des machines aux murs, ils pussent aussi de leur côté fabriquer des machines propres à leur être opposées. Ils formèrent avec des liens de bois et des branches d'arbres des claies très fortes pour couvrir leurs machines, s'il était nécessaire. Ils préparèrent, pour en percer l'ennemi, un grand nombre de pieux armés de fer aigu et durcis au feu. Ils firent confectionner par des forgerons des projectiles de différents genres. Ils firent porter des quantités immenses de cordes pour différents usages. Ils préparèrent aussi des boucliers pour former la tortue. Enfin ils n'oublièrent aucun instrument de mort.

Tout cela fut annoncé à Lothaire qui, indigné d'un tel forfait, rappela l'armée qu'il venait de licencier, s'avança sur Verdun avec dix mille combattants et tomba à l'improviste sur l'ennemi. Les archers ouvrirent l'attaque ; les flèches, les traits d'arbalètes et autres projectiles volaient si épais dans les airs qu'on eût dit qu'ils tombaient des nuages et se relevaient de terre. Contre ce choc, les ennemis formèrent devant eux au-dessus de leur tête, contre le mur, la tortue, sur laquelle venaient tomber les projectiles, qui manquaient ainsi leur effet. Après cette première attaque, les Français disposèrent le siège de tous côtés et fortifièrent leur camp de fossés creusés perpendiculairement, afin que l'ennemi ne pût venir les surprendre par quelque chemin facile.

Ils transportèrent de grands chênes, coupés à la racine, pour en construire une machine de guerre. Ils étendirent par terre quatre poutres de trente pieds, de manière que deux d'entre elles, placées en long, à dix pieds de distance, fussent traversées par deux autres, laissant entre elles le même intervalle. L'espace en long et en large, compris entre leur assemblage, fut de dix pieds ; les parties qui le dépassaient étaient également de dix pieds. Sur les jointures mêmes de ces poutres, ils élevèrent en hauteur, carrément et à distances égales, au moyen de poulies, quatre pièces de bois de quarante pieds. Sur les faces formées par ces quatre pièces de bois, savoir au milieu et au sommet, ils posèrent des traverses de dix pieds qui lièrent fortement entre eux les bois debout. De l'extrémité des poutres qui supportaient ces bois, quatre autres poutres étaient conduites obliquement, presque jusqu'aux traverses supérieures et attachées aux bois debout, de manière à consolider extérieurement la machine et à l'empêcher de vaciller. De plus, ils étendirent des solives sur les traverses établies au milieu et au sommet de la machine, et les attachèrent aux montants. Sur ces solives ils formèrent une espèce de plancher où se placèrent les combattants qui, dominant ainsi l'ennemi placé en bas, devaient l'accabler de javelots et de pierres. Leur machine construite, ils se proposaient de la conduire au lieu où se tenaient leurs adversaires. Mais comme ils redoutaient les archers, ils cherchèrent par où ils pourraient la faire avancer sans exposer les leurs. Enfin, après avoir examiné toutes choses, on trouva que la machine pouvait être poussée sur l'ennemi par un excellent moyen.

On disait qu'il fallait planter sur un sol solide quatre énormes pieux, enfoncés en terre de dix pieds et saillants de huit, les consolider par de fortes barres adaptées aux quatre côtés, et à d'autres barres transversales attacher des cordes dont les extrémités, retirées du côté opposé à l'ennemi, seraient attachées, le bout supérieur à la machine, l'autre à des bœufs ; les extrémités

inférieures devaient s'étendre plus loin que les supérieures ; les supérieures plus courtes, tiendraient à la machine fortement enlacée ; en sorte que cette machine se trouverait entre l'ennemi et les bœufs. Il devait arriver de là qu'autant les bœufs en tirant s'éloigneraient de l'ennemi, autant la machine traînée s'en approcherait. Des cylindres ayant, en conséquence, été placés sous la machine pour qu'elle pût être mue plus facilement, elle s'approcha ainsi des ennemis sans que personne fût blessé.

Les adversaires construisirent de leur côté une machine semblable, mais inférieure en hauteur et en force. Les deux machines achevées, on s'y élance des deux côtés ; des deux côtés on combat avec ardeur, et ni les uns ni les autres ne veulent céder. Comme le roi se tenait trop près des murs, il fut blessé à la lèvre supérieure d'un coup de fronde. Alors les siens, irrités, combattirent avec une nouvelle force ; et comme l'ennemi, confiant dans sa machine et dans ses armes, ne pliait en aucune façon, le roi ordonna d'employer des crochets de fer. Ces crochets, attachés à des cordes, furent lancés sur la machine ennemie et se cramponnèrent aux traverses de bois ; les uns lançaient les cordes que les autres tiraient ensuite à eux, et par là la machine de l'ennemi fut inclinée et presque renversée. Les uns, se laissant glisser, descendaient par les jointures des bois, les autres sautaient à terre ; quelques-uns, saisis d'une honteuse frayeur, allèrent sauver leur vie dans des lieux cachés. L'ennemi, se voyant en danger de mort imminente, cède à ses adversaires et demande la vie en suppliant. Sur l'ordre qui lui en est donné, il dépose et livre ses armes. Le roi ordonna aussitôt qu'on s'emparât des ennemis, mais sans exercer sur eux de vengeance, et qu'on les lui amenât sains et saufs. Ceux dont on s'empara furent en effet admis devant le roi, sans armes, mais sans autres mauvais traitements que ceux qu'ils avaient reçus en combattant. Ils se précipitèrent aux pieds du roi et lui demandèrent la vie ; coupables et convaincus de crimes envers la majesté royale, ils craignaient pour leurs jours.

Le siège qui nous initie le mieux à l'art de défendre les places est celui de la ville de Laon, attaquée par Hugues Capet et défendue par Charles de Lorraine, dernier héritier des Carolingiens et son compétiteur à la couronne de France. Charles arrêta que cinq cents sentinelles armées feraient chaque nuit des patrouilles par la ville et garderaient les murs ; il fit aussi apporter du blé de tout le Vermandois et rendit ainsi la ville capable de résistance. Il surmonta de hauts créneaux la tour, qui se composait de murs encore peu élevés, et l'entoura de tous côtés de larges fossés. Il construisit aussi des machines contre l'ennemi ; il fit apporter en même temps des bois propres à la construction d'autres machines ; on aiguisa des pieux et on forma des palissades ; on fit venir des forgerons pour fabriquer des projectiles et pour regarnir de fer tout ce qui en exigeait. Il se trouvait même là de ces hommes qui employaient les balistes avec tant d'adresse qu'ils traversaient, d'un coup assuré, deux ouvertures placées diamétralement aux deux côtés opposés d'une boutique, et qu'ils atteignaient avec certitude les oiseaux au vol et les faisaient tomber transpercés du haut des airs.

A l'art et à la force, on joint au dixième siècle, dans les sièges et dans les batailles, la trahison et les stratagèmes. En 937, Herbert de Vermandois se fait livrer Château-Thierry par Milon, qui tenait cette place pour le roi. En 959, Robert de Trèves, qui convoite la forteresse royale de Dijon, députe vers le commandant du fort, lui fait de grandes promesses et lui assure que le roi manque de tout. Le commandant, séduit, lui ouvre les portes de Dijon. Hugues-le-Grand et Herbert, qui ont à se venger du duc Guillaume de Normandie, l'attirent traîtreusement à

une conférence, combinent froidement un projet d'assassinat qui les mette à l'abri de tout reproche, et l'assassinat s'accomplit comme ils l'ont arrêté. L'an 991, Eudes, comte de Chartres, cherchait à augmenter ses biens, et il lui vint à l'esprit de ramener à son obéissance le château de Melun : **Il ne faut point craindre de se parjurer**, dit-il, et aussitôt il exhorta tous ceux dont il avait reçu la foi à mettre sans retard, et par tous les moyens possibles, cette place sous sa domination. Un d'entre eux alla trouver le commandant de Melun, lui lit de grandes protestations d'amitié et de dévouement, puis il l'engagea à se donner à Eudes qui le comblerait de faveurs. Le commandant demande si la chose se peut sans péché et sans déshonneur ; l'envoyé prend tout sur lui : **S'il y a crime, j'en porterai la peine et j'en rendrai compte à la Divinité**. Le commandant, à la fois convaincu et ébloui, s'empresse de livrer la ville. Comme ruse de guerre, nous en trouvons une assez simple dans la vie de Foulques Nerra. La guerre ayant éclaté en 991 entre lui et Conan, comte de Bretagne, les deux armées se rencontrèrent à Conquereux, lande située à quinze lieues de Nantes, entre la Vilaine, le Don et la Chère. Conan y arriva le premier, fit aussitôt creuser un fossé large et profond, d'un côté de la lande à l'autre, et y introduisit l'eau des rivières voisines ; puis il plaça de longues perches en travers de ce fossé, posa dessus de légers branchages, des broussailles, du chaume et des fougères, le tout habilement arrangé pour dissimuler le gouffre et pour imiter le terrain naturel. Ces dispositions prises, il mit son armée en bataille sur le bord du fossé, du côté opposé à celui par lequel devait se présenter l'ennemi, et il attendit de pied ferme. Foulques arrive et donne à ses Angevins le signal du combat : ils s'avancent et font pleuvoir sur les Bretons une grêle de traits. Ceux-ci ripostent d'abord et font bonne contenance, puis ils se débandent dans une fuite simulée. Les Angevins, croyant déjà tenir la victoire s'élancent à leur poursuite ; mais à peine se sont-ils jetés en avant que le sol manque sous leurs pas : hommes et chevaux roulent pêle-mêle dans le gouffre creusé par la duplicité bretonne. Les fuyards, faisant alors volte-face, se jettent sur les Angevins et en font un affreux carnage. Foulques était heureusement de taille à réparer un insuccès. Plein de fureur, il ranime le courage des siens, fond sur l'ennemi avec l'impétuosité de la rage, le met en pièces, et Conan tombe mort sur le champ de bataille.

Le tableau que nous venons de tracer des mœurs des grands, à l'aide des sources historiques contemporaines, est bien différent de celui qu'en ont présenté quelques-uns de nos historiens modernes, et que Michelet, le plus illustre d'entre eux, avait brillamment esquissé dans les lignes suivantes : **Les hommes mirent le glaive dans le fourreau, tremblants eux-mêmes sous le glaive de Dieu. Ce n'était plus la peine de se battre ni de faire la guerre pour cette terre maudite qu'on allait quitter. Des vengeances, on n'en avait plus besoin ; chacun voyait bien que son ennemi, comme lui-même, avait peu à vivre**. Ces assertions sont formellement contredites par les chroniques du dixième siècle tout entier, et, de 950 à 1000, les hommes se battent, s'exterminent, se trahissent, pillent, incendient et ravagent les campagnes avec autant de fureur que par le passé. La piété ne croissait pas avec la crainte, comme le dit encore un de nos historiens : les barons continuent à saccager les églises et les monastères, et les évêques frappent sans cesse d'excommunication les déprédateurs des biens ecclésiastiques. L'un des premiers actes de Gerbert, devenu archevêque de Reims, fut de tenir un concile avec les évêques de sa province pour fulminer contre ceux qui pillaient les biens des églises. Le roi Robert lui-même bravait l'excommunication. En 995, il avait consulté Gerbert sur le projet qu'il avait d'épouser Berthe, veuve d'un comte de Blois, et sa cousine au quatrième degré,

c'est-à-dire à celui où les lois canoniques prohibaient le mariage ; Gerbert l'en avait détourné, mais après son avènement il s'empressa de contracter ce mariage, par le conseil des siens, nous dit Richer, et en application de ce principe qu'il faut affronter un petit mal pour en éviter un très grand. Le pape Grégoire V refusa de ratifier les dispenses accordées par l'archevêque de Tours et résista aux représentations du clergé français. Il en vint jusqu'à lancer l'interdit sur le royaume, mesure extrême, et que Rome employait rarement, car l'interdit entraînait l'interruption du service divin et des principales cérémonies du culte. Devant cet acte de rigueur, le clergé se soumit, mais ce n'est que l'an mil un que Robert renvoya la reine Berthe. L'histoire nous dit qu'il avait été touché des censures ecclésiastiques et des exhortations d'Abbon de Fleury ; toutefois elle ne nous apprend point que les prétendues terreurs de l'an mille aient exercé quelque influence sur sa décision. Elles n'existaient pas plus pour lui que pour les seigneurs de son temps.

CHAPITRE VI

État intellectuel de la France au dixième siècle. - Le clergé.

L'opinion qu'on a ordinairement de l'état intellectuel et moral du dixième siècle n'est rien moins qu'avantageuse. La plupart des historiens, frappés des désordres que nous venons de rappeler et de la misère générale des populations, nous représentent cet âge comme une époque de dureté inouïe, de ténèbres des plus obscures et de profonde ignorance. Cette opinion est exagérée. Le dixième siècle a produit, comme tous les siècles du moyen-âge, des hommes ignorants, grossiers, féroces et corrompus ; mais il y en a eu d'autres ayant les qualités et les vertus opposées à ces défauts et à ces vices. De là il est arrivé qu'en ne le considérant que dans les hommes qui ont personnifié le mal, et qui formaient la partie principale de la société, on n'y a aperçu qu'obscurité, barbarie et désordres de tout genre ; mais quand on pénètre au fond de la société religieuse, dans ces monastères qui se réforment, dans ces écoles qui se réorganisent autour des églises cathédrales et abbatiales, on découvre quelques lumières, le goût de l'étude et de la science, l'amour renaissant de la discipline et de l'ordre, et l'on constate que ce temps, si rude aux vilains et aux bourgeois, si favorable aux rapines des seigneurs, ne fut ni sans gloire ni sans grandeur dans la vie intellectuelle et morale.

Il faut convenir que l'ignorance a été très grande et fort répandue. A peine se trouvait-il quelques laïques qui sussent lire et écrire ; la rareté des notaires publics devint telle que l'on passait les actes verbalement et qu'on les faisait ratifier par l'évêque. On fut même contraint de charger de ces fonctions les ecclésiastiques, et quelquefois les moines, qui se virent aussi obligés, pour les mêmes raisons, d'exercer la médecine. Or, la plupart des religieux eux-mêmes n'étaient pas grands clercs, à en juger par des témoignages contemporains ; on en voyait rarement qui fussent en état de parler en public et d'instruire le peuple, et deux évêques, Frotier de Poitiers et Fulrade de Paris, furent obligés d'inviter Abbon, alors moine de Saint-Germain-des-Prés, à composer des discours ou homélies sur les principales vérités de la religion, afin qu'ils pussent servir à leurs ecclésiastiques à s'acquitter du ministère de la parole. Quoique ces discours et homélies eussent été composés en latin, il est certain qu'il y avait des évêques qui ne savaient plus parler cette langue ; ainsi Aimon, évêque de Verdun, obligé de prendre la parole au concile de Mouron, en 991, dut s'exprimer en langue vulgaire. On n'était guère plus instruit dans les monastères, parce que ceux à qui on les inféodait, c'est-à-dire à qui l'on en donnait l'administration, ne savaient pas seulement lire : il est vrai que c'étaient des laïques, qui avaient femmes et enfants et qui ne songeaient guère à soutenir ou à renouveler les études ; en sorte que l'ignorance, la paresse, l'oisiveté y remplaçaient trop souvent le culte des lettres, le travail et la pénitence. En général, l'ensemble de la nation avait si peu l'idée de la science, qu'à la fin du siècle, en voyant Gerbert et Abbon, abbé de Fleury, ressusciter la géométrie et d'autres parties des mathématiques, on les regarda comme des magiciens, qui n'avaient pu acquérir des connaissances aussi admirables que par un pacte avec le diable. Les compositions latines qui nous

restent de ce temps sont généralement sans ordre et sans goût ; on allait jusqu'à mépriser la propriété des termes et les règles les plus élémentaires de la grammaire ; le testament de Riculfe, évêque d'Elne, et les formules de Robert, évêque de Metz, sont remplis de mots barbares et de quantité de fautes contre la construction grammaticale. Les auteurs même qui écrivaient avec quelque élégance, comme Abbon, abbé de Fleury, ne laissaient pas d'employer quelquefois des termes barbares. Si les grands faisaient quelquefois instruire leurs enfants, ce n'était que par un motif d'ambition, afin de les élever à l'épiscopat. Louis d'Outremer ayant vu Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, l'un des rares laïques instruits de son royaume, chanter avec les chanoines de Saint-Martin de Tours, le montra au doigt par dérision ; mais Foulques s'étant aperçu du mépris que le roi faisait de son savoir, lui écrivit ces fières paroles : **Sachez, Sire, qu'un roi non lettré est un âne couronné.**

On conçoit aisément qu'une ignorance aussi répandue ait produit les plus funestes effets, dans la société religieuse comme dans la société civile : dans l'une comme dans l'autre, on oublia toute loi, on méconnut toute discipline ; chacun fit ce qu'il lui plut, méprisant les lois divines et humaines, les recommandations des conciles et les prescriptions des évêques. La porte était ouverte à tous les vices et l'impunité assurée aux puissants qui opprimaient les faibles, aux violents qui accablaient les pauvres et pillaient les biens ecclésiastiques. L'indépendance de la plupart des seigneurs à l'égard de l'autorité royale, les accoutumait à mépriser celle de l'Église. En 900, Foulques, archevêque de Reims, se rendait de cette ville à la résidence royale de Compiègne, lorsqu'il fut assassiné sur la route par des émissaires du comte de Flandre, Baudouin II. Celui-ci se vengea par ce meurtre des restitutions que le roi l'avait obligé de faire à l'église de Reims. Ce crime resta impuni, ou du moins n'entraîna d'autre châtement qu'un anathème prononcé par une assemblée d'évêques contre ses auteurs. Ce fut, dit-on, en cette circonstance que les cérémonies solennelles de l'excommunication furent accomplies pour la première fois. Les évêques éteignirent des cierges contre terre en demandant à Dieu que la postérité des meurtriers s'éteignit de la même manière. Dans la réalité, les chefs de l'Église étaient réduits à l'emploi des armes spirituelles pour la protection de leurs biens et de leurs personnes ; il n'y avait pas d'autre moyen de se défendre contre l'ambition, les usurpations et les violences des grands vassaux qui accaparaient les dîmes, gouvernaient les abbayes et disposaient à leur gré des dignités religieuses. Il est impossible de faire un tableau plus déplorable de l'état de l'Église, que celui que présentent les actes du concile de Trosly, tenu en 909 dans la province de Reims, par l'archevêque Hervée, successeur de Foulques. L'anarchie était au comble. L'esprit de rébellion et de désobéissance aux supérieurs légitimes passa des laïques aux ecclésiastiques et aux moines, et l'on vit dans le clergé et dans les monastères plusieurs divisions scandaleuses ; les chanoines de Saint-Martin de Tours, sous prétexte de défendre leurs privilèges, auxquels ils croyaient qu'on donnait atteinte, s'élevèrent contre Archambaud, leur archevêque, et refusèrent même de recevoir sa bénédiction. Archambaud en écrivit à Gerbert, de Reims, pour le consulter sur ce qu'il avait à faire en cette occasion. Gerbert lui répondit qu'il le soutiendrait de son autorité, mais que, puisque le clergé de Saint-Martin ne voulait pas recevoir sa bénédiction, il devait secouer contre lui la poussière de ses souliers et vérifier par là ce qui est marqué dans l'Écriture : **Il n'a pas voulu de la bénédiction, et la bénédiction s'éloignera de lui.**

Saint Abbon, abbé de Fleury, prit la défense des chanoines de Saint-Martin, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit aux pères et aux frères de Saint-Martin, et nommément à Herivée qui en était trésorier. J'ai appris, leur dit-il, par des bruits publics, que le seigneur Archambaud, archevêque de Tours, s'oppose aux privilèges de Saint-Martin, votre commun patron. Quelqu'un serait-il assez insensé pour croire qu'un prélat d'une si grande autorité, mais d'une si grande douceur, veuille combattre les décrets des papes et les saints canons !

L'Église romaine, par sa prééminence sur toutes les églises, a le droit de donner des privilèges à ses membres, qui sont répandus dans les quatre parties du monde... Celui qui s'oppose à l'Église romaine se retranche de son sein et se déclare du nombre des adversaires de Jésus-Christ. Le grand concile de Nicée a ordonné qu'on conservât à chaque église ses privilèges. Le saint pape Grégoire a mandé la même chose à l'évêque Jean.... A Dieu ne plaise donc que les décrets des saints, et principalement des anciens pontifes romains, soient exposés à la révision et à la censure des modernes ! A Dieu ne plaise que de nouveaux critiques méprisent les écrits des anciens dont ils honorent la mémoire !

Ce différend des chanoines de Saint-Martin avec leur archevêque fut agité dans un concile tenu dans une église de Saint-Paul, on ne sait en quel lieu. Gerbert, qui y assista, fut chargé par les autres évêques d'écrire aux chanoines qu'ils eussent à se réconcilier incessamment avec leur archevêque, ou qu'ils ne manquassent pas de se trouver à l'assemblée qui devait se tenir à Chelles : faute de quoi il les menace de l'excommunication.

Ce n'était pas seulement aux privilèges des chanoines et des moines qu'on en voulait ; on attaqua ces derniers par un endroit plus sensible encore. Quelques prélats, à la tête desquels Arnoux, évêque d'Orléans, paraît avoir été, se proposèrent d'enlever, aux monastères toutes les dîmes dont ils jouissaient, prétendant que c'était une usurpation faite par les moines sur le clergé ; d'autant plus qu'il était certain que, selon la disposition des canons, toutes les dîmes devaient être en la puissance, ou, comme ils disaient, en la main de l'évêque.

Saint Abbon de Fleury écrivit encore pour la défense des moines. Il se plaint d'abord du mauvais usage que plusieurs évêques faisaient des biens ecclésiastiques, en donnant à des laïques des autels qu'ils croyaient pouvoir distinguer des églises, comme si les églises sans autels pouvaient être des temples du Seigneur. — Ce qu'on appelait alors donner un autel, c'était donner les offrandes faites à l'autel —. Les clercs et les moines, dit Abbon, qui intercèdent auprès de Dieu pour les péchés du peuple, ne mangent pas les offrandes qu'il fait pour obtenir la rémission de ses péchés. Elles servent plus à entretenir les meutes de chiens et les équipages des laïques, qu'à nourrir la veuve et l'orphelin et qu'à faire les réparations nécessaires aux églises.

Le saint abbé reconnaît que toutes les dîmes et tous les autres revenus ecclésiastiques sont en la main de l'évêque, mais comme le royaume est en la main du roi, pour conserver à chacun ce qui lui appartient ; et il montre que puisque les canons n'assignent en particulier à l'évêque que la troisième, ou même la quatrième partie des dîmes, on doit en inférer qu'ils ne lui donnent pas le pouvoir de disposer à son gré des autres parties ; qu'au reste, un évêque, qui a quelquefois mille églises dans son diocèse, serait bien insatiable si la troisième ou la quatrième partie de toutes ces dîmes ne lui suffisait pas. Saint Abbon joignit à sa lettre un recueil d'autorités tirées des saints Pères.

L'affaire n'en demeura pas là. Il se tint au monastère de Saint-Denis un nombreux concile, où l'on agita la question des dîmes possédées par les moines, et où il arriva à cette occasion un grand scandale : on chercha d'abord les moyens de retirer les biens ecclésiastiques, et nommément les dîmes, des mains des laïques qui les avaient usurpées ; ensuite quelques évêques proposèrent aussi d'ôter aux moines toutes les dîmes dont ils jouissaient, parce qu'il paraissait que la dîme que payait le peuple devait plutôt appartenir au clergé, qui était chargé de sa conduite spirituelle. Cette proposition alarma les moines et leur rendit odieux un concile qui se tenait chez eux et contre eux.

Les évêques, dit le moine Aimoin, au lieu de traiter de la réforme de leurs mœurs et de celles des autres, voulurent faire des règlements pour enlever toutes les dîmes aux laïques et aux moines. Mais saint Abbon, qui était à ce concile, parla avec chaleur pour les moines et tâcha de réfuter avec force les raisons des évêques. Tandis qu'il haranguait ainsi, on ameuta le peuple de Saint-Denis et les domestiques du monastère, qui, s'attroupant tumultueusement avec les moines, vinrent armés de ce qu'ils trouvèrent pour insulter les évêques et dissiper le concile. Au premier bruit de ce tumulte séditieux, les évêques furent saisis d'une telle frayeur qu'ils sortirent avec précipitation du concile, ne songeant qu'à éviter le danger. Seguin, archevêque de Sens, vénérable vieillard qui avait le titre de primat des Gaules, fut le premier à prendre la fuite ; mais, en sortant, il reçut fin coup de hache entre les épaules et fut tout couvert de boue. Tous les autres évêques s'échappèrent comme ils purent et, quoiqu'on leur eût préparé un bon repas dans le monastère de Saint-Denis, ils s'enfuirent à jeun jusqu'à Paris.

Pour comprendre ces divisions dans la société religieuse, il ne faut pas oublier que les prélats, représentants de l'Église, étaient des seigneurs puissants, faisant partie de l'aristocratie qui gouvernait ; dès lors, ils avaient des intérêts doubles, et la contradiction de ces intérêts nuisait à l'accomplissement de leur mission spirituelle. Obligés par le devoir de leur charge de réformer et de corriger les autres, ils portaient souvent le nom d'évêques sans en remplir les fonctions. Occupés de toute autre chose, ils négligeaient d'évangéliser les peuples et voyaient avec indifférence ceux dont ils étaient chargés abandonner Dieu et croupir dans le vice. Il n'y avait pas de pécheur qui renonçât à l'habitude du crime ou qui se convertit sous l'influence de leurs prédications. Il y avait une multitude innombrable de chrétiens, de tout sexe et de toutes conditions, qui arrivaient à la vieillesse sans connaître leur religion, ignorant jusqu'aux paroles du symbole et de l'oraison dominicale. Cette ignorance était le résultat de la négligence et des autres vices de l'ordre épiscopal. Les clercs inférieurs ne valaient guère mieux que la plupart de leurs chefs ; outre l'orgueil, l'avarice et la volupté, trois vices qui, d'après Abbon, régnaient parmi eux, on leur reprochait la chasse, le port des armes, le trafic, une trop grande et trop fréquente familiarité avec les femmes. Ils en venaient jusqu'à oublier leurs droits et leurs prérogatives, et à ne plus s'inquiéter des lois qui réglaient les élections ecclésiastiques ; ainsi Séulfé, archevêque de Reims, étant mort en 925, Héribert présenta au clergé et au peuple de la ville le plus jeune de ses fils, enfant de cinq ans, et le fit élever à la dignité de métropolitain. Il fit ensuite confirmer cette élection par le roi et par le pape. Il obtint la confirmation de Raoul, en le menaçant de rendre la couronne à Charles-le-Simple, Quant à la papauté, elle ne pouvait rien alors contre cette odieuse violation des lois canoniques, car elle était sous le joug des brigands romains. Le comte de Vermandois administra l'archevêché six ans au nom de son fils et profita de cette circonstance pour donner les bénéfices qui en dépendaient à des laïques et à des hommes d'armes.

Quel triste spectacle que la chute de cette église de Reims, florissante quand Hincmar la gouvernait, forte encore quand, sous la conduite d'un prélat guerrier, Renée, elle soutenait seule Charles-le-Simple et l'enlevait du milieu de ses ennemis coalisés ! La voilà maintenant tombée aux mains spoliatrices d'un vassal sans respect du droit, et personne dans son sein ne surgit pour protester contre l'ambition de ce comte impudent !

L'ignorance amena forcément, avec l'oubli du droit et du devoir, le règne de la superstition. Rien ne fut plus ordinaire que d'attribuer aux comètes, aux éclipses et aux divers phénomènes célestes, l'idée de sinistre présage, et de les regarder comme des pronostics de quelque malheur public. Ceux qui se mêlaient d'astronomie donnaient dans cette erreur comme les autres, et les historiens contemporains ne manquent pas de noter tous les signes qui ont effrayé les clercs comme les ignorants. Parcourons Flodoard, sinon pour les relever tous, au moins pour constater ceux qui ont particulièrement répandu la terreur : en 920, dans le diocèse de Reims, un cierge, déposé à la porte du monastère de Saint-Pierre par des citoyens qui allaient à Rome visiter les tombeaux des saints apôtres, fut allumé trois fois par un feu céleste. Il vint aussi en ce lieu une jeune fille nommée Osanne, du canton de Vouzi ; depuis deux ans elle ne se nourrissait point de viande, ne pouvait manger de pain et avait beaucoup de visions ; dans ce temps elle demeura sans mouvement pendant une semaine complète, et, à l'étonnement de tous, sua du sang, de manière que son front et sa figure en furent couverts jusqu'au cou ; il ne lui restait presque point de vie ni de chaleur, et elle ne respirait que par un très petit souffle. Elle attesta qu'elle avait vu alors beaucoup de choses, dont elle dit plusieurs, mais elle déclara qu'elle n'osait préférer la plus grande partie de ce qu'elle avait vu.

En 922, on vit, près de Cambrai, apparaître trois soleils ou trois orbés également de cet astre. Dé plus, on vit dans le ciel deux javelots approchant à l'envi l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'un nuage les couvrit ; en outre, deux branches d'arbre qui s'avançaient l'une vers l'autre, jusqu'à ce que la nuée les cachât aussi.

En 934 il y eut, en plusieurs lieux de France, des illuminations de chandelles dont la lumière s'alluma tout à coup, et il apparut des visions de saints à un prêtre nommé Eberulf, demeurant près de Monzon. Un certain homme, dont les membres étaient paralysés depuis longtemps et dont les nerfs étaient retirés de telle sorte que ses cuisses, jointes aux jambes, touchaient aux jarrets, fut délié et guéri par la vertu divine dans l'église de Reims, le jour de la Toussaint.

Le troisième jour de septembre (936) et le quatorzième jour de la lune, on la vit couverte d'une couleur de sang, et elle éclairait moins la nuit.

En 940, une certaine jeune fille pauvre, nommée Flotilde, du village de Lavenne, assurait avoir eu certainement et en veillant, des visions de saints ; elle prédisait les choses futures, et sa mort arriva l'année d'après, la nuit même de la naissance du Seigneur. La même année, une nuit de dimanche dans le mois de décembre, on vit dans le ciel des armées de diverses couleurs.

En 943, il y avait dans les pays transrhénans de la Germanie un homme qui avait eu la main coupée ; ceux qui l'ont connu assurent qu'au bout de quatorze ans, elle lui fut rendue pendant son sommeil, subitement et parfaitement saine. Dans ces mêmes régions, on vit, dans de certains cantons, des globes de feu voler en l'air, et quelques-uns, en volant, brûlèrent plusieurs maisons de ville et de campagne ; mais, dans quelques lieux, on les repoussa en leur opposant des croix, la bénédiction épiscopale et de l'eau bénite. Il y eut, dans les environs de

Paris, un grand orage et un si violent ouragan, qu'il enleva de leurs fondements les murailles d'une antique maison placée sur Montmartre et qui, construite avec un très solide ciment, était longtemps demeurée immobile. On rapporte que l'on vit des démons, sous la figure de cavaliers, détruire une église voisine, frapper avec ses poutres les murs de la maison, et ainsi les jeter bas. On dit aussi qu'ils arrachèrent toutes les vignes du mont et dévastèrent les semences,

On alla encore plus loin dans la voie de la superstition ; on eut recours aux augures, aux enchantements et autres divinations auxquelles on ajoutait une foi pleine et entière. Le mal continua au moins jusqu'en 990, et l'on ne saurait assurer si le concile d'Anse, près de Lyon, qui le condamna en cette année, réussit à l'extirper. Les jugements de Dieu, c'est-à-dire les épreuves par le feu, le fer chaud, l'eau froide ou bouillante, superstitions aussi grossières que les précédentes, furent non seulement en usage, mais encore autorisées par des évêques. Deux conciles tenus, l'un près de Narbonne en 902, l'autre à Tours en 925, font voir qu'on avait une extrême confiance dans ces épreuves équivoques et qu'on les regardait comme un moyen infaillible de connaître la vérité. Vers la fin du siècle même, en 991, dans un concile tenu près de Reims, le prêtre Adalger demandait encore à se justifier par l'épreuve des jugements de Dieu !

Après avoir représenté le dixième siècle par ses côtés disgracieux, étudions-le dans les actes qui l'honorent, dans les créations qui montrent la vitalité de la France naissante et qui peuvent nous apprendre comment un peuple croît, comment il relève les ruines qu'il a lui-même accumulées dans une série de crises qui semblaient compromettre pour toujours son existence. A travers les actes grossiers ou barbares que nous venons de rappeler, nous saisissons des signes, des symptômes de retour à la vie intellectuelle, des lueurs de civilisation qui prouvent que l'heureuse impulsion donnée aux études par les salutaires réformes de Charlemagne n'est point anéantie, et qu'avec la résurrection d'un pouvoir honnête et fort renaîtront le respect de la religion et de l'autorité. Les lettres et les arts, la grandeur et la gloire. Eu égard au malheur des temps, les efforts de quelques hommes instruits que la France comptait alors eurent un succès beaucoup plus heureux qu'on ne pouvait l'espérer, et il faut les rappeler pour l'éternel honneur de ceux qui les ont tentés, comme pour montrer qu'ils comptaient sur l'avenir et qu'ils n'entrevoyaient pas plus que les misérables et les batailleurs la fin des temps.

Foulques-le-Bon eut quelques émules parmi les grands : ainsi, Gérard, comte d'Aurillac, donnait comme lui beaucoup de temps à l'étude, et il savait presque toute l'Écriture sainte ; Abbon, père de saint Odon de Cluny, possédait assez bien l'histoire et le droit romain. Hugues, qui de comte d'Arles devint roi d'Italie, avait du savoir, aimait et honorait les savants. Guillaume V, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, qui succéda en 993 à son père, Guillaume Bras-de-fer, fut un des princes les plus instruits de cette époque : il avait une bibliothèque considérable, et il employait à la lecture tout le temps que lui laissaient les affaires. Il acquit si bien la réputation d'homme versé dans les lettres, qu'Adémar de Chabannes, en lui dédiant sa lettre sur l'apostolat de saint Martial, lui donne le titre de grammairien.

Hugues Capet, bien qu'il fût obligé de consacrer la meilleure partie de son temps à affermir la couronne dans sa famille, ne laissa pas d'aimer les lettres et les gens de mérite, et il fit beaucoup pour la cause de la civilisation, en donnant Gerbert comme précepteur à son fils Robert, qui devait être qualifié par le concile de Limoges le plus savant des rois. Mais de tous les hommes qui ont réagi contre

l'ignorance du siècle, il n'y en a pas qui aient eu plus d'influence que Remi d'Auxerre et Hucbald de Saint-Amand, Étienne et Rathier de Liège, Gerbert et Abbon, Fulbert et Odon ; leurs travaux ont stimulé le zèle de leurs frères et de leurs disciples, et les écoles qu'ils ont régénérées ou fondées sont redevenues des foyers d'où la lumière et la science ont rayonné sur la France et l'Europe. Les trois premiers avaient été formés aux lettres dès le siècle précédent, et, par leurs maîtres comme par les écoles où ils ont été élevés, ils dérivent de la renaissance inaugurée par Charlemagne et ils ont transmis au dixième siècle la science du neuvième.

Remi renouvela avec Hucbald les écoles de Reims et vint à Paris rendre le même service aux écoles de cette grande ville. Parmi les élèves qu'il y forma, il faut citer Odon, qui devint depuis une des illustrations de la France par sa sainteté et son savoir, et porta la doctrine qu'il devait à Remi, d'abord à Baume où il fut chargé du soin de l'école, puis à Cluny, dont il fut fait abbé en 927. Les écoles de Reims, rétablies par Remi et Hucbald, se soutinrent avec quelque réputation pendant tout le cours de ce siècle, malgré les troubles fréquents dont cette église fut agitée par suite de l'intrusion et de la déposition de plusieurs de ses archevêques. Elles produisirent, entre autres écrivains, Flodoard, l'un des plus célèbres historiens de ce temps, et elles devinrent, dans les dernières années du siècle, le centre d'études le plus florissant du royaume, grâce à Gerbert qui en reçut la direction des mains de l'archevêque Adalbéron. Gerbert y enseigna les belles-lettres, les mathématiques et presque toutes les sciences profanes et sacrées qui étaient alors connues, jusqu'à la médecine. Pour perfectionner les études et favoriser les progrès de ses disciples, il eut soin de recueillir des manuscrits de tous côtés, et il fit de grandes dépenses pour acheter des exemplaires des meilleurs auteurs, ou pour les faire copier. Grâce à son infatigable zèle, on put lire à Reims, Cicéron, Jules César, Pline, Suétone, Stace, Claudien, Boèce, et cette école acquit une telle réputation qu'on y accourait de toutes parts.

Le séjour de nos rois à Paris contribua peut-être à attirer dans cette ville de très bons maîtres ; ce qui est certain, c'est que, dans la seconde moitié du dixième siècle, Abbon y vint étudier la rhétorique et la dialectique, la géométrie et l'astronomie. Hubold, jeune et savant chanoine de l'église de Liège, s'attacha particulièrement aux chanoines de Sainte-Geneviève et forma en peu de temps un grand nombre de disciples. Les études se soutenaient à Saint-Germain-des-Prés, et si elles y faiblirent un moment avant le fin du siècle, elles y furent promptement ranimées par Guillaume, abbé de Sainte-Bénigne de Dijon, qui les releva en y établissant l'ordre de Cluny. A Saint-Denis, outre les petites écoles pour l'éducation des enfants, on étudiait les plus hautes sciences sacrées et profanes. Les écoles de Sens n'eurent à souffrir aucune interruption pendant tout le dixième siècle, et elles soutinrent avec éclat leur réputation déjà ancienne. L'église de Strasbourg eut l'avantage d'être gouvernée par des évêques fort instruits, qui n'épargnèrent ni soins ni dépenses pour enrichir de bons livres la bibliothèque de leur cathédrale, et dont quelques-uns laissèrent même des travaux remarquables. De l'abbaye de Gorze, au diocèse de Metz, sortit une pléiade d'hommes aussi saints que savants, et telle était en 955 la réputation de cette solitude, qu'Abdérâme, chef des musulmans d'Espagne, ayant envoyé une ambassade à Otton, roi de Germanie, avec des lettres injurieuses pour la religion chrétienne, il fut arrêté dans le conseil du prince allemand qu'on enverrait à Abdérâme des hommes savants et capables de commenter la réponse du roi : sur l'avis d'Adalbéron, évêque de Metz, on choisit pour cette mission deux

religieux de Gorze, Jean de Vendière et diacre Garamanne. Si les écoles des villes voisines de Metz n'étaient ni aussi fréquentées ni aussi célèbres que celles de Gorze, on a au moins des preuves qu'on n'y négligeait pas entièrement les lettres. L'histoire abrégée de l'église de Verdun, écrite par le prêtre Berthaire dans les premières années du dixième siècle, est une preuve qu'il se trouvait alors dans cette église des personnes qui étudiaient solidement. Saint Gauzlin et saint Gérard, qui gouvernèrent successivement l'église de Toul pendant plus de soixante ans, de 922 à 994, étaient très instruits, et prirent un soin particulier de faire fleurir les lettres autour d'eux, tout en surveillant les petites écoles destinées aux enfants. Gérard établit même dans son diocèse des communautés de grecs qui firent l'office divin dans leur langue, selon leur rite particulier, et répandirent, au moins sur un coin de la France, la connaissance de leur littérature.

Dès la fin du siècle précédent, les études étaient florissantes dans l'église de Liège. Francon, prélat de grande naissance, qui la gouverna jusqu'à 903, y fit passer les sciences qu'on enseignait dans le palais de Charles-le-Chauve, où il les avait étudiées lui-même, et il se distingua par ses connaissances en poésie, philosophie, rhétorique et musique. A ces connaissances, son successeur Étienne ajoutait celle de la liturgie, et, en sa qualité d'évêque de Liège et d'abbé de Lobbes, il eut soin de soutenir les études dans ces deux écoles. Grâce à ses efforts, elles y fleurirent pendant tout le dixième siècle et elles furent représentées par d'illustres savants tels que : Hilduin, qui fut successivement évêque de Liège et de Vérone, puis archevêque de Milan ; Rathier, qui fut l'un des savants les plus connus de son temps, quoique l'un des plus inquiets et des plus turbulents. Sa réputation le fit appeler à la cour d'Otton Ier, où il forma aux sciences Brunon, frère du roi, depuis archevêque de Cologne, l'un des plus doctes prélats de cette époque et le plus zélé à étendre l'empire des lettres.

Comme l'école de Liège, celle de Fleury-sur-Loire était florissante dès le siècle précédent ; mais elle devint encore plus illustre au dixième siècle, grâce à la réforme qu'y fit Odon de Cluny et à l'enseignement d'Abbon. La bibliothèque était nombreuse et fournie de bons livres, même d'ouvrages que l'on ne trouvait plus ailleurs au dix-huitième siècle, tel que le Traité de la République de Cicéron. Une fois à la tête de l'école, Abbon y enseigna tous les arts libéraux, spécialement la rhétorique, la dialectique, l'astronomie, la géométrie ; les sciences ecclésiastiques, surtout la liturgie et la théologie. A Chartres, le docteur Fulbert, qui avait étudié et appris sous la direction de Gerbert les sciences et les beaux-arts, enseignait la grammaire, la musique, la dialectique et particulièrement la science de la religion. Outre les leçons qu'il faisait à l'école, il avait coutume de s'entretenir le soir en particulier avec ses disciples, dans un petit jardin de la chapelle ; et c'est ainsi qu'il forma un grand nombre de savants qui firent la gloire du onzième siècle et qui répandirent la doctrine de leur maître en diverses provinces du royaume.

Il nous est impossible de faire ici le tour de la France et de signaler toutes les écoles qui existaient encore et qui luttèrent contre la barbarie. Cependant nous ne pouvons terminer cette esquisse de la vie intellectuelle des monastères sans mentionner cette célèbre maison de Cluny, qui devait donner tant de saints à l'Église, tant de savants à la France. Il y avait dix-sept ans qu'elle avait été fondée par Guillaume, comte d'Auvergne, duc d'Aquitaine et de Berry, quand Odon en devint abbé en 927. Cluny eut à peine vécu quelques années sous sa direction, qu'il devint une des plus célèbres écoles de toute la France. Au milieu des exercices de la pénitence, le saint abbé trouva le temps de composer un

grand nombre d'ouvrages, et fit voir par son exemple que la véritable piété s'allie parfaitement aux études les plus profondes. Ses successeurs suivirent ce glorieux modèle et s'efforcèrent d'unir la science à la sainteté de la vie ; aussi que de grands prélats et que d'érudits sortirent de cette savante retraite ! Les évêques vinrent y perfectionner leurs connaissances, sous la direction de saint Maieul et de saint Odilon, les successeurs de saint Odon, et les papes, comme les empereurs et les rois, eurent recours aux conseils de ces illustres abbés. La doctrine et la méthode de Cluny passèrent dans les autres monastères, où la règle de cette maison fut introduite. Par cette influence, les écoles se multiplièrent à l'infini dans la seconde moitié du dixième siècle, elles dissipèrent les ténèbres de l'ignorance et elles formèrent la plupart des maîtres qui devaient illustrer l'âge suivant. Telle fut leur réputation, que les Anglais envoyèrent leurs enfants dans plusieurs de nos provinces pour les faire instruire, et qu'ils attirèrent chez eux Abbon de Fleury, pendant que les Allemands nous demandaient Rathier et Gerbert.

Pour achever de montrer ce que fut réellement ce siècle, qu'on nous donne pour si obscur et si ténébreux, signalons encore les sciences et les arts qui y furent cultivés avec quelques succès. Comme au temps de Charlemagne, on enseignait dans toutes les grandes écoles les sciences dites libérales, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la géométrie, l'astronomie, l'arithmétique et la musique ; dans un certain nombre, on donnait des leçons sur la théologie et les grands problèmes religieux qu'elle commençait à débattre ; comme au temps de Charlemagne aussi, dans beaucoup d'églises et d'abbayes, les évêques et les abbés prenaient soin de réunir les fils des serfs et ceux des hommes libres, afin qu'ils vinssent étudier sur les mêmes bancs la grammaire, la musique et l'arithmétique. Le goût pour les auteurs latins et pour l'érudition profane se développa dans plusieurs provinces. Remi d'Auxerre commentait Priscien, Donat et l'ouvrage de Capella sur les arts libéraux. Saint Maieul lisait les philosophes et les poètes de Rome ; comme Gerbert, Abbon recueillit tout ce qu'il put trouver de livres de l'antiquité païenne, et les fréquentes citations de Térence, de Salluste, d'Horace et de Virgile, répandues dans ses écrits, témoignent de son estime pour ces auteurs et du soin qu'il avait de les lire. Si le dixième siècle était trop dépourvu de goût pour avoir de vrais poètes, il eut au moins un grand nombre de versificateurs, parmi lesquels on peut citer Dadon, évêque de Verdun, qui fit un long poème sur les ravages des Normands en Lorraine ; saint Odon de Cluny, qui a composé plusieurs hymnes en l'honneur des saints ; Flodoard de Reims, dont on compte jusqu'à dix-neuf livres de poésies diverses. Il ne faut pas oublier qu'en même temps qu'on faisait de médiocres vers latins, la poésie française naissait au Nord et au Midi. Les monuments de la langue romane qui appartiennent à cette époque, la *Cantilène de Sainte-Eulalie*, la *Passion du Christ*, la *Vie de Saint Léger*, le *Poème sur Boëce*, sont en vers rimés ou assonances ; l'organe de la pensée française est créé, l'idiome est constitué dans ses éléments essentiels, et déjà la littérature commence. On pourra juger de l'état de la langue par ces quelques vers :

Buona pulcella fut Eulalia ;
Bel avret corps, bellezour anima,
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diavle servir,
Elle n'out eskoltet les mals conseilliers,
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.

Nous trouvons ici moins d'expressions entièrement latines, beaucoup plus de mots déjà formés que dans les serments de Strasbourg ; bien que certains passages soient peu intelligibles, l'ensemble a de la clarté, un tour simple et facile, déjà un air français.

Dans le cours de cette étude sur l'an mille, j'ai déjà eu occasion de citer des historiens contemporains ; il faut leur consacrer ici une mention particulière. Ce que nous nommons les recherches historiques, la critique historique, n'existait pas au moyen âge ; il ne pouvait pas venir à la pensée d'un homme de ce temps l'idée de chercher dans divers ouvrages anciens des renseignements épars sur tel ou tel personnage, sur tel ou tel fait, de les rapprocher et de les comparer pour en créer un ensemble nouveau, un tableau original ; on ne pouvait encore faire aucun usage de cette ingénieuse sagacité sans laquelle il est impossible de démêler le vrai du faux, ce qui est certain de ce qui est douteux, et de peser la valeur des différents témoignages. Aussi le dixième siècle n'a-t-il pas d'historiens proprement dits, mais de simples chroniqueurs qui ont en vue le présent plutôt que le passé, qui veulent conserver pour la postérité le souvenir des événements qu'ils ont vus et auxquels ils ont pris part, plutôt que retracer à leurs contemporains une image fidèle des temps antérieurs. Ce qui nous reste de meilleur en ce genre est l'œuvre de Flodoard, chanoine de la cathédrale de Reims, de Richer, moine de Saint-Remi de Reims, et de Réginon abbé de Prüm au diocèse de Trèves. leurs ouvrages répandent une grande lumière sur l'histoire générale du dixième siècle, et sans eux nous serions privés de la connaissance de beaucoup d'événements. Du même temps, nous avons un grand nombre de vies de saints, de papes, d'évêques, d'abbés, de récits (l'expéditions ou d'invasions ; des lettres, des annales et des histoires de villes ou de communautés religieuses. Les légendes, les visions, le merveilleux, l'extraordinaire tiennent une place considérable dans ces œuvres ; mais la critique moderne a su faire la part de la crédulité et de la superstition, dégager peu à peu la vérité historique des faits plus ou moins merveilleux dans lesquels elle était noyée, déterminer la valeur particulière de chacune de ces sources ; de sorte qu'aujourd'hui l'historien peut les utiliser à coup sûr et faire revivre cette époque mouvementée dans les phases multiples de la vie politique et sociale, religieuse et guerrière.

Des beaux-arts, le dixième siècle n'a guère cultivé que la musique, la peinture et l'architecture.

La musique, regardée pour ainsi dire comme le plus nécessaire, était au moins aussi estimée qu'aujourd'hui, et on faisait un titre d'honneur aux savants d'en connaître les règles et les secrets. Il n'y avait point d'école où l'on n'en donnât des leçons, et les plus grands maîtres, tels que Remi d'Auxerre, Hucbald de Saint-Amand, Gerbert et Abbon, l'enseignaient avec le même soin que les plus hautes sciences. Saint-Odon l'étudia à Paris, sous Remi d'Auxerre, avec tant de succès qu'il passa pour un des plus habiles musiciens de son temps. Vigeric, évêque de Metz, publia un traité de musique dans lequel il remontait jusqu'à l'invention de cet art, et en discutait les principes et les lois. Mais de tous les ouvrages qu'on entreprit pour perfectionner la musique et pour en faciliter l'étude, il n'y en eut peut-être point de plus utile que celui d'Hucbald qui trouva le moyen de placer sur les différentes touches du monochorde les lettres de l'alphabet, de sorte que l'on pouvait apprendre un air sans le secours de personne.

On fit usage de la peinture pour orner les manuscrits de vignettes et de lettres historiées, ainsi que pour décorer les vitres des églises. Déjà, sous les premiers Carolingiens, on savait remplir la baie des fenêtres par des vitrages coloriés représentant des sujets d'ornements ou des figures ; ainsi la chronique de Saint-Bénigne de Dijon dit qu'il y avait dans cette église, au onzième siècle, un vitrail représentant la Vierge et remontant à Charles-le-Chauve. D'autres chroniqueurs mentionnent de belles vitreries dans plusieurs églises du neuvième siècle, et donnent même les noms des artistes dont elles sont l'ouvrage. Au dixième siècle, le document le plus certain qui témoigne de l'existence de la peinture sur verre est un passage de la chronique de Richer rapportant qu'Adalbéron, successeur d'Odelric (969) sur le siège de Reims, éclaira son église par des fenêtres où étaient représentées diverses histoires.

Enfin, à aucune époque peut-être on ne s'adonna plus à fonder ou à restaurer les monastères, en France surtout et en Allemagne ; sans sortir de la seconde moitié du dixième siècle, c'est-à-dire de l'an 950 à l'an 1000, période où l'agitation dut se faire plus active, et dans laquelle il semble, [à en croire tant d'échos éperdus, que le marteau et la truelle ne devaient plus travailler qu'à des cercueils](#), nous ne comptons pas moins de cent douze des plus illustres abbayes ou monastères divers construits ou réparés de toutes parts. Dans ce nombre, nos infatigables Bénédictins en ont, à eux seuls, plus de soixante, et l'on sait que déjà ces studieux cénobites étaient des plus éclairés, partant des plus capables d'apprécier la valeur des idées populaires dans leur rapport avec l'exégèse biblique. Ajoutons que sur quarante-huit de ces maisons dont on s'occupe ainsi dans le court intervalle des dernières années du dixième siècle (de 980 à 1000), dix-sept s'élèvent ou dans le courant même de cette millième année, ou à ses approches les plus immédiates, et portent dans les historiens cette note formelle : [Fondée vers l'an mille](#). Ces mêmes historiens mentionnent des constructions de monastères jusque dans les cinq dernières années, où le mouvement est loin de se ralentir. Tels en 996 Notre-Dame d'Étampes, Saint-Frambourg de Senlis, Saint-Flour, qui devient plus tard un évêché ; en 997, Ahun de Limoges et Saint-André de Villeneuve d'Avignon ; en 999, Notre-Dame près Carcassonne, Nouffle-le-Vieux, au diocèse de Chartres, Saint-Gervais et Saint-Protais de Mende. — C'est encore lorsqu'on s'achemine à la fin de toutes choses que le diocèse de Poitiers voit naître en 961, Saint-Liguaire près Niort, Airvault en 973, Saint Léonard de Ferrière en 979, enfin Maillezais en 990. Quand l'année fatale se fut montrée sans amener le bouleversement attendu ; quand, au dire des quelques prophètes de malheur qui n'en voulaient pas démordre, un répit de deux ans et demi dut s'écouler encore entre le monde et son dernier jour, on n'hésita pas plus à bâtir pour cette courte jouissance. A Senlis, l'abbaye de Saint-Rieul, Saint-Vivant à Autun, Saint-Pierre de Generèz près Tarbes, protestèrent à l'envi contre les scrupules communs ; d'autres s'exposèrent à un bail de dix-huit mois, car c'est en 1001 que la Touraine fonda le monastère de Preuilly, et le Bigorre celui de Saint-Martin de Canigou. Les églises ne furent pas plus négligées que les monastères, et plusieurs documents signalent la restauration de Saint-Étienne de Beauvais en 997, les reconstructions et secondes dédicaces des cathédrales d'Orléans et de Senlis, des églises abbatiales de Mont-Majour près Arles, de Montier-en-Der en Champagne, de Saint-Vincent du Mans. Le [bâtiment](#) allait donc très bien au dixième siècle, même à l'approche de l'an mille, et la légendaire terreur n'avait pas plus enchaîné les bras des architectes qu'elle n'avait arrêté tout travail de l'esprit dans les écoles.

Elle ne paralysa pas davantage l'énergie des réformateurs tels que Odon et Maieul de Cluny et Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon. La bienfaisante influence de ces illustres religieux attirer l'attention d'un grand nombre d'évêques et de seigneurs, qui mirent les monastères de leur dépendance sous leur discipline et en constatèrent promptement les heureux effets. Voici quelques-unes des réformes qui eurent le plus de retentissement.

L'esprit de saint Maur, patriarche des Bénédictins de France, n'avait pas passé avec ses reliques dans le monastère de Saint-Maur-les-Fossés près Paris. Les moines, qui se glorifiaient de conserver ce trésor, en avaient perdu un plus précieux, l'amour et l'esprit de leur état, et ils étaient tombés dans un relâchement scandaleux sous le gouvernement de l'abbé Magenard, homme de qualité qui aimait le luxe et l'éclat et n'avait du moine que l'habit ; encore le quittait-il souvent pour se revêtir de fourrures précieuses. Il aimait passionnément la chasse, où il était plus assidu qu'à l'office, et il nourrissait, aux dépens du Monastère, des meutes de chiens et des oiseaux. Les moines imitèrent sans peine l'exemple de leur supérieur, et en peu de temps il ne resta plus parmi eux vestige de la discipline régulière. Dieu conserva cependant dans cette communauté un saint religieux nommé Adic, comme une étincelle pour y rallumer le feu sacré de la ferveur. Adic, voyant le désordre croître de jour en jour, eut recours à la puissance séculière, et il fit connaître la grandeur du mal à Burcard, comte de Paris et de Corbeil, le conjurant d'interposer son autorité pour y apporter remède.

Le comte Burcard, seigneur d'une grande piété et fort aimé du roi, fut sensiblement touché de la peinture que ce religieux lui fit de Saint-Maur-les-Fossés. Afin de remédier plus efficacement au mal, il pria le roi de lui confier ce monastère pour y remettre la règle en vigueur. L'ayant obtenu, il se rendit à Cluny, et se jetant aux pieds de saint Maieul, il lui dit qu'il n'avait entrepris ce voyage que pour soumettre à son obéissance et à sa réforme le monastère de Saint-Maur-les-Fossés. Saint Maieul, qui était du royaume de Bourgogne, lui répondit d'abord qu'il devait plutôt s'adresser à quelque abbé de France, sans venir chercher si loin un réformateur, puis, se laissant fléchir, il choisit les plus parfaits de ses religieux et partit avec eux à la suite du comte Burcard.

Quand ils furent arrivés dans le voisinage du monastère de Saint-Maur, le comte envoya ordre à l'abbé et aux moines de venir à sa rencontre, ce qu'ils firent avec joie et sans se douter de rien. Mais ils furent bien étonnés lorsque le comte leur déclara que ceux d'entre eux qui voudraient vivre sous la conduite de Maieul pouvaient s'en retourner au monastère, tandis que les autres se retireraient où il leur conviendrait. Presque tous aimèrent mieux s'en aller que de se résoudre à vivre selon la règle avec un abbé et des moines étrangers qui venaient pour la rétablir, et on ne leur laissa emporter que les habits dont ils étaient vêtus. Quant à l'abbé Magenard, en considération de sa noblesse, on lui donna en échange l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, où il mourut. Saint Maieul plaça à Saint-Maur-les-Fossés les religieux qu'il avait amenés avec lui de Cluny, et le roi fut si édifié de la ferveur de ces nouveaux hôtes, qu'il fit de grandes libéralités au monastère ; le comte Burcard en fit autant et prit même l'habit monastique à Saint-Maur, où il finit ses jours.

Eudes, comte de Chartres, de Tours et de Blois, entreprit aussi de rétablir la régularité et la vie monastique à Marmoutier, car les religieux y avaient renoncé à leur état pour se faire chanoines, et il obtint de saint Maieul treize moines qu'il mit dans ce monastère.

Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, soumit également à la réforme de Cluny le monastère de Saint-Germain d'Auxerre ; et Brunon, évêque de Langres, pria le saint Abbé de l'établir pareillement dans le monastère de Saint-Bénigne de Dijon. Maieul y envoya douze de ses moines, et leur donna pour abbé un saint religieux nommé Guillaume, qu'il avait amené avec lui d'Italie, et qui ne tarda pas à faire éclater dans cette charge les rares talents qu'il avait reçus pour le gouvernement. Il fut un des plus zélés promoteurs de la réforme, et il vint à bout de l'établir dans un grand nombre de monastères de Bourgogne et de Neustrie : à Fécamp, à Jumièges, au mont Saint-Michel, à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Faron de Meaux, à Saint-Arnoux de Metz, et en beaucoup d'autres lieux qu'il serait trop long de rappeler ici.

L'Église ne se réformait pas seulement en rétablissant la discipline dans les monastères, mais en tenant ses assises accoutumées, c'est-à-dire ses conciles, si importants pour le maintien de la pureté de la foi et des mœurs. L'an 993, Gerbert de Reims assembla le Concile de sa province contre Herbert III, comte de Vermandois, et contre quelques autres seigneurs qui pillaient les biens de l'Église et massacraient les clercs, quand ceux-ci se mettaient en devoir de résister à leurs violences. Le Concile adressa sur ces excès une remontrance à Herbert et aux autres coupables, par laquelle il les menaçait de l'excommunication, s'ils ne se reformaient avant le premier jour d'octobre suivant. En effet, durant les troubles de l'État dont nous avons parlé, les biens ecclésiastiques étaient comme au pillage ; la force tenait lieu de raison : les seigneurs particuliers s'emparaient à main armée de ce qui était à leur bienséance, sans autre prétexte, sinon que l'Église leur paraissait trop riche. Ce qu'il y avait de plus scandaleux, c'est que les évêques donnaient quelquefois aux laïques l'exemple de ces violences. Foulques, qui avait succédé à Godesman dans le siège d'Amiens, s'emparait à force ouverte des biens des églises situées dans son diocèse. C'était un jeune prélat qui portait publiquement les armes, moins pour défendre son bien que pour envahir celui des autres. On fit des plaintes de sa conduite à Gerbert, qui lui écrivit la lettre suivante pour lui faire à ce sujet une salutaire réprimande :

Parmi toutes les affaires qui partagent nos soins, lui dit-il, nous n'avons pas de plus grand chagrin que d'apprendre les excès où vous vous portez, car étant chargé comme nous le sommes du soin de la Métropole de Reims, nous devons particulièrement veiller sur vous, qui faites voir, par votre jeunesse et par la légèreté de vos mœurs, que vous n'avez pas encore appris à porter le poids de l'épiscopat.

Il lui reproche ensuite ses violences et les usurpations qu'il avait faites de biens ecclésiastiques qui ne lui appartenaient point. Le caractère de Foulques et celui d'un frère de même nom, qu'il avait près de lui, ne donnent pas lieu de croire qu'il se soit beaucoup embarrassé de ces reproches.

Cependant le mal gagnait toutes les provinces et chaque église avait à se plaindre de l'usurpation de ses biens envahis par les seigneurs laïques. Pour tâcher de réprimer ce désordre, on fut obligé de tenir des Conciles en divers lieux. Ermengaud, archevêque de Narbonne, assembla les évêques de sa province pour délibérer avec eux sur les moyens de faire restituer à son église les biens usurpés. Les évêques de la seconde Aquitaine se plaignaient du même abus. Gombauld, archevêque de Bordeaux, Gislebert, évêque de Poitiers, Hildegaire de Limoges, Frothaire de Périgueux, Abbon de Saintes, et Hugues d'Angoulême, tinrent à ce sujet dans le monastère de Charroux un concile qu'on

rapporte à l'an 989, où ils firent trois canons pour anathématiser ceux qui pillaient les églises, qui envahissaient les biens des pauvres, et qui maltrahaient les clercs lorsqu'ils se trouvaient sans armes.

Les conciles sont nombreux dans les dix années qui précèdent immédiatement l'an mille, plus nombreux peut-être qu'à beaucoup d'autres époques. Il est à remarquer que ces assemblées, dont le premier objet est de déraciner l'erreur et la superstition, ne se sont jamais occupées de la croyance à la fin prochaine du monde, preuve manifeste que cette opinion n'était guère populaire et ne portait aucun dommage sérieux aux âmes. Les prélats ne se réunissent que pour fulminer des anathèmes contre leurs oppresseurs, ou pour débattre des questions de discipline ecclésiastique. Le concile de Poitiers en 999 statue exclusivement sur les punitions qu'il convient d'infliger aux clercs coupables. Le concile de Rome, en 998, frappe de diverses condamnations des hérétiques et des pécheurs, et il est si assuré de l'avenir qu'il inflige au roi Robert une pénitence de sept années.

J'en ai dit assez pour montrer que si, au point de vue matériel, intellectuel et moral, le dixième siècle a contre lui de sinistres apparences, on constate aisément, en l'étudiant bien, que les désordres et les calamités n'avaient pas anéanti toute activité humaine. Le peuple souffrait, mais il s'organisait déjà pour résister à ses tyrans ; les seigneurs étaient tout entiers à la satisfaction de leurs ambitions féroces ; mais l'Eglise, en se réformant, en rétablissant ses écoles, se préparait à conquérir l'empire moral du monde et à faire plier les grands comme les petits sous le poids de ses jugements. Elle savait que l'avenir lui appartenait, et l'exemple de ses prélats et de ses moines prouve surabondamment qu'ils avaient, comme le reste de la société, un autre espoir que l'effroyable attente du jugement dernier.

CHAPITRE VII

Étude des témoignages des historiens contemporains relatifs à l'an mille.

Nous venons d'établir, par des faits nombreux, qu'à l'approche de l'an mille il n'y avait en France ni cette torpeur résignée, ni cette inactivité fatale qui doivent exister chez un peuple qui n'est pas sûr du lendemain, et qu'on a trouvées dans le monde étrusque quand il se crut arrivé à la dernière période de son existence. Au dixième siècle, l'abattement n'était pas général parce que la croyance à la fin prochaine du monde ne l'était pas elle-même, et parce que cette croyance, loin de dominer dans la société, ne se rencontre que chez quelques illuminés qui passèrent aux yeux de leurs contemporains pour des fous ou des esprits faibles. Les sources historiques ne nous laissent aucun doute sur ce point. Interrogez les annales de l'Allemagne et de l'Italie, parcourez les chroniques de la France et de l'Angleterre, vous ne trouverez nulle part la mention des terreurs superstitieuses de l'an mille. De 950 à 1050, il n'y a pas un chroniqueur, pas un annaliste qui fasse une simple allusion à une terreur universelle produite par la venue du jugement général. Les annalistes continuent à raconter pêle-mêle les querelles des évêques et des moines, les batailles des grands, les disettes, les famines, les phénomènes célestes qui effraient ceux qui ne les comprennent pas ; et quand ils arrivent à l'année qui devait être l'année fatale, l'année suprême, ils sont aussi calmes et aussi froids qu'en présence de celles qui l'ont précédée et de celles qui l'ont suivie. Pas un mot de crainte au début, pas un soupir de soulagement à la fin ! Prenons l'un des plus importants de ces chroniqueurs, Raoul Glaber, moine de Cluny, dont la chronique va de 987 à 1044, et a été écrite de 1031 à 1044. Il appartenait à l'ordre qui avait alors le plus d'influence, grâce aux saints réformateurs qu'il donnait à l'Église, et qui possédait le plus de moyens d'information, soit par les maisons qui en dépendaient directement, soit par ses relations fréquentes avec les autres ordres religieux ; mieux que personne, Raoul était à même de savoir ce qui se passait dans le monde et de connaître ses espérances et ses craintes, ses douleurs et ses joies ; il consigne avec soin les prodiges, les apparitions, et il dit avec beaucoup de simplicité ce qu'ils annoncent sans jamais mentionner aux alentours de l'an mille la crainte de la fin du monde. Voici d'ailleurs quelques exemples de sa manière de raconter l'histoire de ces années, qu'on dit avoir été si redoutables : Hugues Capet termina ses jours sans accident, laissant le royaume en paix. Le roi Robert, quoique fort jeune, était déjà sage et instruit, d'une éloquence douce et d'une piété remarquable.... On vit sous son règne des fléaux épouvantables, annoncés auparavant par des signes certains dans les éléments, affliger l'Église du Christ ; et si ce monarque, aidé de la protection divine, n'en avait pas arrêté le cours, ils auraient étendu bien plus loin leurs ravages.... Quatre ans avant l'an mille, on vit en mer, près d'un lieu nommé Bernevaux, une baleine d'une grosseur monstrueuse se dirigeant du Septentrion à l'Occident ; elle apparut dans une matinée du mois de novembre, dès la première aurore, comme une île emportée sur les flots, et elle continua jusqu'à la troisième heure du jour de se développer sous les yeux des spectateurs, surpris et effrayés à cette vue.... Après l'apparition de ce monstre, il s'éleva des guerres tumultueuses dans tout

l'Occident, aussi bien dans le pays des Gaules que dans les îles de l'Océan, comme l'Angleterre, la Bretagne et l'Écosse. Il arrive souvent en effet que, pour punir les fautes du bas peuple, Dieu suscite entre les rois et les princes des haines qui portent la désolation parmi leurs sujets, et leur font prodiguer à eux-mêmes leur propre sang.... L'auteur raconte ensuite les guerres qui eurent lieu entre Conan, duc de Bretagne et Foulques, comte d'Anjou ; la fondation du monastère de Loches, des prodiges à Orléans ; l'histoire de quelques prélats accusés de cupidité et d'avarice ; des incendies, la mort de plusieurs grands personnages ; une guerre en Bourgogne, une invasion de Sarrasins et divers prodiges, événements qui se passèrent de 998 à 1000, puis il commence ainsi le récit de la folie de l'hérétique Leutard :

Sur la fin de l'an mille, il s'éleva dans les Gaules, auprès du bourg des Vertus, canton de Châlons, un homme du peuple nommé Leutard, que l'on pouvait prendre pour un envoyé de Satan, comme. les suites de son entreprise l'ont assez prouvé. Ce Leutard s'était endormi un jour dans les champs, et pendant son sommeil il crut voir un essaim d'abeilles pénétrer dans son corps, puis en sortir par la bouche, lui faire une foule de piqûres et se mettre à lui parler en lui commandant des choses impossibles à l'homme. Épuisé par ce songe pénible, il se lève, revient chez lui et renvoie sa femme, prétendant se fonder sur un précepte de l'Évangile pour justifier ce divorce. Il entre ensuite à l'église, foule aux pieds la croix et l'image du Christ, persuade aux paysans qu'il agit ainsi d'après une révélation merveilleuse de Dieu et leur enseigne que c'est une chose tout à fait vaine et superflue de payer la dîme. Sa réputation d'homme sage et religieux lui fit de nombreux prosélytes ; mais il fut bientôt confondu par Gerbius, évêque du diocèse, et, se voyant vaincu et abandonné du peuple qu'il avait espéré séduire, il se jeta dans un puits où il trouva la mort.

Ces calamités, ces prodiges, ces apparitions d'hérétiques, étaient autant d'occasions qui devaient permettre à un moine de parler de la fin des temps, si cette croyance eût été une doctrine générale ; cependant il n'en dit pas un mot, et il ouvre l'histoire du onzième siècle sans manifester son étonnement de voir la vie du genre humain se prolonger, et sans exprimer la reconnaissance que les populations auraient dû avoir envers les Créateur qui voulait bien leur permettre de vivre encore : Maintenant que nous avons donné quelques détails sur les faits antérieurs au onzième siècle, nous allons commencer le troisième livre de cet ouvrage par raconter, comme nous l'avons promis, les événements qui ont eu lieu depuis l'an mille. Tous les autres chroniqueurs mentionnent avec la même indifférence le passage du dixième au onzième siècle, sans trace d'aucun étonnement ni d'aucun effroi : Sigebert de Gemblours dit qu'il y eut en l'an mille un violent tremblement de terre, une comète, et un phénomène qu'il explique sans le comprendre, et qui devait être un bolide ou une aurore boréale : Le ciel s'étant ouvert, une espèce de flambeau ardent tomba sur la terre, laissant derrière lui une longue trace de lumière, semblable à un éclair. Son éclat était tel qu'il effraya non seulement ceux qui étaient dans les campagnes, mais même ceux qui étaient renfermés dans les maisons. Cette ouverture du ciel se refermant insensiblement, on vit la figure d'un dragon dont les pieds étaient bleus et dont la tête semblait croître toujours. La chronique de Reims dit simplement qu'il y eut en cette année beaucoup de prodiges ; celle de Saint-Médard de Soissons signale un tremblement de terre et l'apparition d'un dragon dans le ciel ; la chronique de Sithieu donne les mêmes phénomènes que Sigebert de Gemblours, et celle de Liège et de Lobbes ne parle que d'un tremblement de terre. Or, ces mentions n'ont rien d'original et nous les retrouvons à tout instant

dans les chroniqueurs du moyen-âge jusqu'au quatorzième siècle. Beaucoup de chroniques et d'annales ne consacrent même pas un mot à l'an mille, et l'on chercherait vainement dans Aimoin de Fleury, dans Odoran de Sens et dans Adémar de Chabannes, la moindre allusion aux dangers que l'humanité passe pour avoir courus à cette époque. La biographie de saint Maieul, abbé de Cluny, celle d'Abbon, abbé de Fleury, écrites l'une et l'autre de l'an 1000 à l'an 1040 par des hommes instruits, sincères, Véridiques, gardent le même silence, ainsi que celle du roi Robert, dont le règne cependant avait coïncidé avec la redoutable date. Dans les miracles de saint Aile, recueillis par des auteurs contemporains, nous apprenons qu'en l'an mille on vit des armées en feu dans les airs, et que pour détourner les malheurs que cette vision présageait, Renard, abbé de Rebais et Ermengarde, abbesse de Jouarre, convinrent de faire une procession avec leurs communautés et avec les reliques de leurs églises. On a érigé une croix, qui subsiste encore sous le nom de la Croix-Saint-Aile, à l'endroit où les deux processions se rencontrèrent. Pas un mot de la fin du monde en présence de ces armées en feu ! De bonne foi, peut-on croire que si l'humanité avait alors tremblé d'un bout de la France à l'autre, il ne serait pas resté quelque trace de ses craintes dans l'un ou l'autre de ces récits ? Peut-on mettre qu'une sorte de conspiration du silence eût été décidée pour dissimuler à la postérité les heures d'angoisses du genre humain ? C'est d'autant plus difficile qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, il y avait aussi des chroniqueurs et qu'ils gardent le même silence. Jean Diacre, écrivant en l'an 1010, s'exprime ainsi : [En l'an mille l'empereur Othon, se disposant à passer pour la troisième fois en Italie, voulut le faire en traversant les gouffres du grand lac de Côme.](#) Thietmar de Mersebourg dit que [le millième an depuis le salutaire enfantement de la Vierge sans tache étant arrivé, on vit briller sur le monde un matin radieux.](#) En Angleterre, la chronique anglo-saxonne ne mentionne que guerres et ravages, sans en tirer aucune conséquence ; les diverses annales monastiques racontent avec plus ou moins de détails le règne d'Ethelred II (978-1013) sans faire aucun rapprochement entre les malheurs publics et les signes lugubres décrits par l'Apocalypse. Les actes des nombreux conciles de ce temps, les bulles pontificales, les recueils de correspondance des souverains, des évêques et des moines, n'ont ni une phrase ni un mot qui trahisse l'inquiétude d'une catastrophe prochaine. Quelle belle occasion cependant pour le clergé d'inviter les peuples à faire pénitence, à racheter leurs fautes par des aumônes, à apaiser la colère du souverain juge par de pieuses donations !, Vingt ans après l'an mille, il arriva un prodige, plus extraordinaire que tous ceux que l'on avait pu voir jusqu'à ce jour, et qui était bien de nature à raviver la frayeur de la fin prochaine du monde, si jamais elle eût existé ; nous l'apprenons par une lettre que le roi Robert adressa vers l'an 1022 à Gauzlin, archevêque de Bourges, et qui est imprimée au tome dixième du Recueil des historiens des Gaules et de la France. Robert a été informé par le comte Guillaume d'Aquitaine qu'il est tombé dans toute cette région une pluie de sang, et que l'on a pu laver les taches qu'elle faisait sur le bois, tandis qu'aucun lavage ne peut faire disparaître celles qui sont sur la chair, les vêtements et la pierre. Le roi de France est effrayé, et il demande au savant archevêque si l'on a jamais vu quelque chose de pareil dans l'histoire et quels événements présage un tel prodige. Gauzlin relit le chapitre des prodiges de Valerius Rufus, la chronique d'Eusèbe, et, aidé surtout par une candide imagination, il répond qu'en général une pluie de sang sur du fer présage une guerre civile ou un conflit entre deux nations, et il ajoute sur les cas particuliers signalés par Robert des interprétations aussi naïves qu'in vraisemblables. Il est visiblement très embarrassé et quoiqu'on n'ait jamais signalé un phénomène

aussi rare et aussi sombre, il ne vient ni à Robert ni à Gauzlin la pensée de songer à la fin du monde. Bien que les raisons que nous venons d'invoquer nous autorisent déjà à reléguer dans le domaine des légendes les terreurs de l'an mille, nous ne considérons point notre tâche comme terminée, car les historiens qui ont vulgarisé cette erreur jouissent d'une autorité considérable, et, comme ils se sont appuyés sur des sources, il faut discuter les témoignages qu'ils ont invoqués. Ces témoignages sont au nombre de huit :

1°. La chronique de Guillaume Godel, moine de Limoges, qui a écrit après 1124 ! — Ce chroniqueur raconte que le bruit de la prise de Jérusalem par les Turcs s'étant répandu dans nombre d'endroits, beaucoup de gens furent saisis de frayeur et soupçonnèrent que la fin du monde arrivait. Tous les hommes sensés songèrent à réformer leur vie. Comment s'appuyer sur ce témoignage pour prouver que l'humanité était convaincue de disparaître l'an mille, puisque Godel rapporte ces faits aux années 1009 et 1010 ? Il n'y a là d'ailleurs qu'une de ces expressions de découragement ou de désespoir passager qui sont familières au peuple en présence d'une grande catastrophe. En temps de guerres, d'épidémies, de grands fléaux, quand les conditions de la vie sont bouleversées, quand l'in vraisemblable et l'impossible deviennent la règle, les inventions les plus fantastiques naissent d'elles-mêmes, se propagent, s'exagèrent et finissent par prendre dans l'esprit humain la place de la réalité. On redoute les jugements d'en haut et l'on se convertit parce que l'on croit que tout est perdu. C'est la fin du monde, dit-on volontiers ; que de gens du peuple ont répété ce mot dans nos années terribles ! Le passage de Godel est l'expression du même sentiment, et, en ce qui concerne la croyance qui nous occupe, il n'a pas plus de valeur que cet autre propos rapporté par Raoul Glaber au sujet du voyage que fit à Jérusalem, en 4028, l'évêque d'Orléans, Odolric : *Quelques personnes, dit-il, conçurent des alarmes du concours prodigieux du peuple au Saint-Sépulcre de Jérusalem ; et toutes les fois qu'on leur demandait leur avis sur cet empressement jusqu'alors inouï, elles répondaient sagement que c'était le signe avant-coureur de Vierre antéchrist, que les hommes attendent en effet vers la fin des siècles, sur la foi des divines Écritures, et que toutes les nations s'ouvriraient un passage vers l'Orient qui devait être sa patrie, pour marcher bientôt à sa rencontre. Il s'agit là des craintes de quelques esprits faibles et non d'une croyance universelle. Retenons, d'ailleurs, que tout cela se passait bien après l'an mille.*

2°. Deux passages de l'Apologie d'Abbon, que nous avons déjà cités. — Comme nous l'avons vu, Abbon rapporte que, dans sa jeunesse (il était né vers 945), il avait entendu un visionnaire annoncer dans une chaire de Paris que l'antéchrist apparaîtrait l'an mille, et que sa venue précéderait de peu le jugement universel. Il réfuta cette erreur en s'appuyant sur les saints Évangiles, l'Apocalypse et Daniel. Il raconte encore que le bruit s'était répandu en Lorraine que le monde devait infailliblement finir dans l'année où l'Annonciation arriverait le vendredi saint ; erreur encore plus absurde que la première, car le monde n'aurait pas vécu un siècle après le Christ s'il avait dû finir dans l'année où cette coïncidence se produisit pour la première fois. Abbon eut d'autant plus facilement raison de cette superstition, qui circula vers l'an 975, que la coïncidence arriva l'an 992 et sans ébranler la terre sur ses fondements. Que résulte-t-il de tout cela ? Qu'il y avait eu à Paris et en Lorraine quelques illuminés que l'Apocalypse tourmentait, mais qu'il ne devait plus en rester à l'époque où Abbon écrivait son Apologie, puisqu'il nous apprend, en 998, qu'il avait heureusement dissipé leur erreur, et qu'en réalité nous n'en trouvons plus trace dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du dixième siècle.

3°. Un passage d'une chronique allemande intitulée *Annalista Saxo*, et publiée dans le sixième volume des *Monumenta germanicæ Historiæ* : — Au temps où Henri IV régnait à Rome et Alexis à Constantinople, les hommes, selon ce que l'Évangile avait prédit, s'attaquaient les uns les autres, familles contre familles, nations contre nations : de grands tremblements de terre se produisirent en tous lieux : les pestes, les famines, les présages, les signes funestes dans le ciel se multiplièrent. Et comme dans toutes les nations la trompette évangélique annonçait l'arrivée du juste juge, la chrétienté observait partout des signes prophétiques. Que signifie cette trompette évangélique ? Quelques prédicateurs qui, profitant de l'épouvante que causaient les grandes calamités, tâchaient d'amener les populations à la pénitence en invoquant l'idée du jugement dernier. Cette citation du reste ne prouve rien pour l'an mille, puisqu'elle se réfère à l'an 1095, qui est l'année où l'empereur d'Allemagne Henri IV régnait à Rome et Alexis Ier Comnène à Constantinople.

4°. La chronique de Trithème. En 960, dit-elle, il comparut devant une assemblée de princes un certain prêtre du nom de Bernhart, ermite des Marches de la Thuringe. Abusé par ses propres lumières ou par un esprit étranger, il disait que le dernier jour approchait, qu'il en serait fini bientôt du monde et que Dieu le lui avait révélé. Les uns le prenaient pour un prophète divin, mais les autres, le prenant pour un imposteur ou pour un fou, se moquaient de lui. Comment croire aux terreurs de l'an mille sur une pareille citation ? il s'agit là d'un illuminé comme le visionnaire de Paris, et les visions de saint Jean ne semblent pas avoir eu une grande influence autour de lui, puisque l'on riait de ses révélations. Rien dans les chroniqueurs, ses contemporains, ne révèle qu'il ait fait des prosélytes. Au surplus, la chronique de Trithème est l'œuvre non d'un contemporain de l'an mille, mais d'un compilateur du seizième siècle.

5°. La chronique de Raoul Glaber. — Il termine ainsi le récit de la plus épouvantable famine qu'ait éprouvée le onzième siècle : *On croyait que l'ordre des saisons et les lois des éléments, qui jusqu'alors avaient gouverné le monde, étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain.* Jamais preuve des terreurs de l'an mille n'a été plus mal choisie : les historiens qui l'ont utilisée n'ont pas remarqué qu'il s'agit ici de l'an mille après la Passion et non de l'an mille après l'incarnation, ce qui nous reporte à l'an 1033 et non à l'an 1000 de l'ère chrétienne. Ils n'ont pas remarqué davantage que la fin du chapitre d'où ils ont détaché cette phrase est une preuve éclatante du peu d'effroi que les calamités publiques produisaient sur les populations et du peu de crédit qu'auraient eu les prédicateurs qui seraient venus parler de la fin du monde. Voici ce qu'il ajoute, après avoir dit que l'on craignait cette fin : *Mais ce qu'il y a de plus prodigieux, de plus monstrueux, au milieu de ces maux, c'est qu'on rencontrait rarement des hommes qui se résignassent, comme ils le devaient, à subir cette vengeance secrète de la divinité avec un cœur humble et contrit, et qui cherchassent à mériter le secours du Seigneur, en élevant vers lui leurs mains et leurs prières. On vit donc s'accomplir alors cette parole d'Isaïe : le peuple n'est point retourné vers celui qui le frappait. C'est qu'il y avait dans les hommes une dureté de cœur égale à l'aveuglement de leur esprit, et que Dieu, le souverain juge des hommes, l'auteur de toute bonté, n'accorde la volonté de le prier qu'à ceux qu'il a crus dignes de sa miséricorde.* A défaut de tout autre témoignage, celui-là suffirait pour montrer la quiétude des esprits en voyant approcher la fin du dixième siècle : s'ils ne furent point alarmés par les malheurs épouvantables de l'année 1033, à plus forte raison furent-ils insouciantes et bien

tranquilles dans les années relativement calmes et prospères qui précédèrent l'an mille.

6°. Le concile de Trosly, tenu l'an 909, c'est-à-dire quatre-vingt-onze ans avant l'an mille — C'est le seul des nombreux synodes convoqués par Hervée, archevêque de Reims, dont les décrets nous soient parvenus. Ils sont distribués en quinze chapitres, qui sont plutôt de longues exhortations que des canons, et qui font voir le triste état de l'Eglise. Dès la préface, on en parle ainsi : *Les villes sont dépeuplées, les monastères brûlés ou ruinés, les campagnes réduites en solitude. Comme les premiers hommes vivaient sans loi et sans crainte, abandonnés à leurs passions, ainsi maintenant chacun fait ce qu'il lui plaît, méprisant les lois divines et humaines et les ordonnances des évêques ; les puissants oppriment les faibles ; tout est plein de violences contre les pauvres et de pillages des biens ecclésiastiques. Et afin qu'on ne croie pas que nous nous épargnions, nous qui devons corriger les autres, nous portons le nom d'évêques, mais nous n'en remplissons pas les devoirs. Nous négligeons la prédication, nous voyons ceux dont nous sommes chargés abandonner Dieu et croupir dans le vice sans leur parler et sans leur tendre la main ; et si nous les voulons reprendre, ils disent, comme dans l'Évangile, que nous les chargeons de fardeaux insupportables et n'y touchons pas du bout du doigt. Ainsi le troupeau du Seigneur périt par notre silence. Songeons quel pécheur s'est jamais converti par nos discours, qui a renoncé à, la débauche, à l'avarice, à l'orgueil. Cependant nous rendrons compte incessamment de cette négociation qui nous a été confiée pour en apporter du profit. Pour nous qui avons le titre d'évêque, le fardeau de la charge pastorale devient un poids insupportable, quand approche le moment de rendre compte de la mission qui nous a été confiée et du profit que nous en avons réalisé. Bientôt on verra arriver le jour majestueux et terrible dans lequel tous les pasteurs comparaitront avec leurs troupeaux devant le Pasteur suprême. Et qu'allèguerons-nous ?* Bien dans cette phrase n'indique qu'Hervée craignait, ainsi que ses collègues, l'approche de l'an mille comme la date fatale de la consommation de toutes choses. Ce qu'il craint, ce qu'il redoute, c'est le compte que chaque évêque devra rendre de son administration au jour du jugement. Quant à l'époque ou luira ce jour d'une majesté terrible, rien ne la détermine, et l'imminence du jugement général auquel il fait ici allusion est un pur effet oratoire destiné à rappeler à l'homme qui a charge d'âmes que courte est la vie, courte la durée de la terre, que le jugement dernier est constamment suspendu sur nos têtes, et que la plus grande occupation d'un évêque doit être de se tenir toujours prêt à rendre ses comptes.

L'éloquence ecclésiastique, aujourd'hui comme au moyen âge, est remplie de ces allusions au jour de colère, de calamité et de douleur, *dies iræ, dies calamitatis et miseriæ*. Il n'y a pas une retraite ecclésiastique où un évêque ne tienne à son clergé le même langage qu'avait tenu Hervée, et que tinrent après lui Vincent Ferrier, Bourdaloue, Bossuet, Massillon.

7°. Le *Libellus de Ante christo* de Adson. — L'auteur, en composant ce traité vers 954, n'a eu qu'un but, satisfaire le désir que la reine Gerberge lui avait exprimé de connaître les Écritures. Loin de croire à la fin prochaine du monde, il donne une raison assez curieuse de sa durée, c'est que l'Antéchrist ne paraîtra pas avant que tous les royaumes du monde ne soient séparés de l'empire romain auquel ils étaient assujettis. Mais ce temps, n'est point encore venu, dit-il ; car, bien que nous voyions l'empire romain déjà détruit pour la plus grande partie, cependant, tant que les Français auront des rois qui doivent tenir cet empire, sa dignité ne tombera pas entièrement parce qu'elle se soutiendra dans leurs rois.

Nos docteurs nous apprennent en effet, ajoute notre auteur, qu'un roi de France possédera dans les derniers temps l'empire romain en entier et qu'il sera le plus grand et le dernier de tous les rois ; qu'après avoir sagement gouverné son royaume, il ira en dernier lieu à Jérusalem et qu'il déposera son sceptre et sa couronne sur le mont des Oliviers.

8°. Les Chartes. — Enfin on a cru trouver une preuve décisive de l'effroi qui glaçait les cœurs avant l'an mille dans le préambule de plusieurs chartes contemporaines, préambule ainsi conçu : *Les ruines se multipliant sous nos pas, le jour terrible, la fin du monde approchant...* Comme exemples de ces préambules, nous pouvons citer une donation d'Arnaud, comte de Carcassonne et de Comminges à l'abbaye de Lézat, en 944 : *Mundi terminum appropinquante* ; la fondation du prieuré de Saint-Germier de Muret, en 948 : *Appropinquante etenim mundi terminio et ruinis crebrescentibus*. Sans multiplier ces citations, nous ferons remarquer que les nobles n'ont pas souscrit plus d'actes de donation au dixième siècle qu'à toute autre époque, que les actes exprimant la crainte de la fin du monde se retrouvent après comme avant l'an mille ; ainsi, en 1030, une restitution faite à l'abbaye de Lézat commence ainsi : *Appropinquante etenim mundi terminio et ruinis crebrescentibus* et nous avons la même formule en 1048 dans un déguerpissement fait en faveur de l'abbaye de Lézat, en présence de Raymond, marquis. Mais déjà en 737, dans la vie de saint Pardoux, il est dit que le monde s'avance vers son déclin ; on trouvera même cette formule dans les siècles précédents. Elle a été si peu inventée au dixième siècle, pour un besoin spécial et en vue de circonstances critiques, qu'elle était en usage dès le septième siècle. Les praticiens romains et gallo-romains avaient des recueils de formules des actes qu'ils étaient appelés à dresser ; quelques-uns de ces recueils ont survécu à l'établissement des Germains et ont été accommodés à la législation nouvelle qui s'établissait en Gaule, et à leur imitation quelques clercs ont composé des formulaires pour la rédaction des actes selon les lois germaniques. Ces deux classes de formulaires nous sont restées, et le plus complet, celui dont on peut se servir avec le plus de sécurité, est celui du moine Marculfe, rédigé dans la seconde moitié du septième siècle, dédié à saint Landry, évêque de Paris, et divisé en deux livres, l'un contenant les modèles des actes les plus usuels dans la chancellerie royale, des actes du droit public et administratif ; l'autre, les modèles des actes du droit privé, c'est-à-dire des actes qui se font entre particuliers. Ce recueil a fait loi dans les chancelleries et dans les notariats pendant une grande partie du moyen âge. La meilleure édition que nous en possédions est due à l'un des savants de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Eugène de Rozière, et nous y lisons, à la page 224 du premier volume, la formule que nous venons de reproduire : *Mundi terminum ruinis crebrescentibus appropinquantem indicia certa manifestant*. Ces termes sont fréquents au neuvième siècle dans les testaments et les donations de grande importance, plus rares dans le dixième siècle que dans le onzième après l'expiration du terme fatal, et le roi Robert, dont on connaît la piété, n'a jamais employé ce préambule dans ses actes. Son emploi au septième siècle était peut-être un dernier souvenir de la doctrine des millénaires ; au dixième il n'a plus aucune signification, et dans les rares chancelleries de l'ouest et du midi de la France où il est encore employé, on obéit à l'usage plutôt qu'à la crainte. En admettant même que cette formule soit encore l'expression d'un sentiment sincère dans quelques âmes, elle n'a rien d'étrange, rien d'inexplicable, ainsi que l'a déjà fait remarquer un érudit bénédictin, dom François Plaine : *L'homme de foi, le chrétien peut-il oublier que ce monde terrestre, étant destiné à disparaître*

dans un avenir plus ou moins prochain, n'est jamais bien éloigné de sa ruine, si on considère les choses au point de vue surnaturel ? Car, qu'est-ce que mille ans ou dix mille ans même en présence du gouffre sans fond d'une éternité sans limite ? Est-ce plus qu'un jour, une heure, un moment qui passe ? non assurément. Il est donc bien établi qu'on pouvait parfaitement en l'an 980 ou 999, parler de la fin prochaine du monde et des ruines qui en annonçaient la proximité, sans s'abandonner pour cela à une terreur superstitieuse, sans délaisser à cette occasion tout travail du corps et de l'esprit, en un mot sans s'imaginer que l'an mille était l'année fatale qui verrait la destruction de la race humaine et de ce monde matériel.

CHAPITRE VIII

L'an mille et la première moitié du onzième siècle dans les principaux États de l'Europe.

Si, après avoir interrogé les sources de l'histoire, nous jetons un rapide coup d'œil sur les divers états de l'Europe et sur les événements politiques qui s'y, passent à la fin du dixième siècle, nous aurons à recueillir des témoignages nouveaux et non moins concluants que les précédents, contre les prétendues terreurs de l'an mille.

En France, comme nous l'avons déjà vu, Robert redoutait si peu l'approche de la consommation générale de toutes choses, qu'il bravait tous les anathèmes ; non seulement le pape lui infligeait (998) une pénitence de sept ans, mais presque tous les évêques des Gaules, d'un commun accord excommuniaient en même temps le roi et la reine. Les foudres de l'Église jetaient de tous côtés dans le peuple une si grande terreur, que bien des gens s'éloignaient de la société de Robert, et que ses serviteurs regardaient comme souillés tous les vases dans lesquels il mangeait ou buvait, et jetaient au feu la desserte de sa table. Cela ne l'empêcha point, quelque pacifique qu'Helgaud, moine de Fleury-sur-Loire, nous le représente dans la biographie qu'il lui a consacrée, de prendre les armes pour remplir les devoirs militaires de la royauté, et de faire le siège de Laon avec le comte de Flandre, Baudouin. En 999, tandis que Bouchard, comte de Melun, était à sa cour, il apprit que Gautier, chevalier de ce seigneur, séduit par des présents, avait enlevé son château par ruse, pour le livrer à Eudes, comte de Blois ; Robert enjoignit aussitôt à Eudes d'abandonner le château, et sur son refus, il se rendit avec Richard, duc de Normandie, devant Melun et en fit le siège. La place fut battue, nuit et jour, avec des machines de guerre, et les assiégés, voyant qu'ils ne pouvaient tenir devant tant de forces, ouvrirent leurs portes. Le peuple fut épargné et le château rendu à Bouchard ; mais Gautier fut pendu avec sa femme qui avait participé à sa trahison. En 1000, Robert reçoit à Paris Bérenger, comte de Bretagne, qui lui offre le service de guerre, et il confirme plusieurs donations, soit au monastère de Saint-Maur-les-Fossés, soit à celui de Saint-Magloire, sans faire, dans aucune de ces circonstances, la moindre allusion à la crainte d'une catastrophe générale.

Nous ne trouvons pas plus d'inquiétude à la cour de Rome qu'à celle de Robert. Jean XV étend sa puissance au dehors et appelle en Italie Otton III, pour le délivrer des orgueilleux caprices de Crescentius. Il meurt avant l'arrivée de son libérateur, mais celui-ci n'en persiste pas moins dans son projet de remédier à la corruption italienne, et il fait nommer un pape allemand, Brunon, jeune homme de vingt-quatre ans, fils du duc de Franconie, qui prend le nom de Grégoire V. Ce pontife, qui promettait de longs et glorieux jours, s'étant éteint au mois de mars 999, l'approche de l'an mille n'empêcha point le clergé et le peuple romain de lui donner un successeur, et l'influence d'Otton III fit monter sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Silvestre II, l'illustre Gerbert d'Aurillac, qui fut le premier pape français. Il inaugure son trop court pontificat par un acte magnanime, en

confirmant dans la possession du siège archiépiscopal de Reims, Arnoul, à qui il l'avait autrefois disputé ; en même temps il se fait le premier prédicateur de la croisade, et il écrit en la personne de Jérusalem désolée à l'Église universelle pour solliciter des secours contre les infidèles.

Otton, qui croyait comme Silvestre II à la durée du monde, formait, dans la dernière année du dixième siècle, le projet d'abandonner les âpres contrées du Nord pour élever son trône en Italie

CHAPITRE VIII 195

et faire revivre les institutions de la monarchie impériale. L'an mille, sans s'effrayer ni de la comète, ni d'autres prodiges, il passa les Alpes, séjourna quelque temps à Pavie, fonda près de Ravenne un monastère en l'honneur de saint Adalbert, et célébra la fête de Noël à Rome. C'est également la même année qu'il compléta l'œuvre d'Otton-le-Grand en Pologne. Sous Otton I^{er}, en effet, et grâce aux soins d'Adalbert, évêque de Prague, des églises épiscopales avaient été établies à Gnezne et à Poznan. En l'an mille, Otton III érigea l'église de Gnezne en archevêché, et lui subordonna les évêchés de Colberg, de Cracovie et de Breslau, en réservant Poznan à la métropole de Magdebourg. Peu de temps auparavant, sur les bords du Niémen et de la Vistule, Adalbert et ses compagnons avaient tenté de prêcher le Christianisme aux idolâtres de ces régions ; ils baptisèrent un grand nombre d'entre eux à Dantzick, et, quoique mal accueillis par plusieurs tribus, ils s'arrêtèrent au milieu d'elles et essayèrent, au prix de mille fatigues, au péril même de leur vie, de les éclairer des lumières de la foi. Ils trouvèrent le martyre le 23 avril 997. Auraient-ils couru tant de dangers pour opérer lentement quelques conversions, s'ils avaient cru que le monde n'avait plus que quelques années d'existence ?

En Hongrie, Étienne I^{er}, successeur du duc Geisa l'an 997, songea, dès son avènement, aux moyens d'achever la conversion de son peuple, et il envoya de tous côtés chercher des clercs, des abbés et des moines. Il divisa son pays en dix évêchés, dont il voulut que Strigonie fût la métropole. L'an mille, il envoya à Rome Anastase, évêque de Colocza, demander au pape la confirmation de ces évêchés et la couronne royale pour lui-même, afin que cette dignité lui donnât une autorité plus grande pour l'exécution de ses desseins. Le pape Silvestre II lui fit remettre une couronne qui sert encore aujourd'hui pour le sacre des rois de Hongrie, une croix qui devait être constamment portée devant lui, et il lui conféra le titre d'apôtre de la Hongrie et de légat perpétuel.

Toujours à la même date, les missionnaires s'employaient avec une infatigable activité à extirper le paganisme des régions scandinaves. En Norvège, le roi Hakon, aux beaux cheveux, mort en 995, s'était converti au Christianisme en Angleterre ; mais il n'avait pu le faire adopter aux siens, qui lui disaient : **Si nous jeûnons aujourd'hui, comment nous restera-t-il assez de force pour travailler demain ? Quand tu devins notre roi, nous croyions redevenir libres, maintenant tu veux que nous abandonnions le culte de nos vaillants ancêtres pour nous soumettre à une servitude étrangère.** Il avait donc été contraint de goûter de la chair des chevaux offerts en sacrifice, et de boire en l'honneur de Thor et d'Odin. Olaf I^{er} (995-9 septembre 1000), son successeur, se déclara l'apôtre de son peuple et entreprit de le convertir par la persuasion et par la force. On raconte que, pour persuader les grands, il recourait parfois au jugement de Dieu ; ainsi après avoir abattu d'un coup d'épée un pion de dame sur la tête du neveu d'un de ses vassaux, il contraignit celui-ci d'en faire autant pour démontrer la vérité du culte des idoles ; mais la violence semble avoir été son moyen de conviction le plus

ordinaire : il détruisit le temple de Hlada, distribua aux convertis les biens de ceux qui refusaient le baptême et imposa à main armée le Christianisme à la population de Halgoland. En 996 et en l'an 1000, il envoya en Islande des missionnaires chrétiens qui firent rapidement la conquête spirituelle du pays.

C'est également en l'an 1000, que Olaf Skotkonung faisait adopter en Suède la religion de la civilisation et du progrès ; il se faisait baptiser avec toute sa famille par le moine anglais Sigefrid, qu'Ethelred avait envoyé comme missionnaire. Le surnom même de ce roi atteste son zèle pour le culte nouveau ; il fut appelé Skotkonung ou Roi du Tribut, à cause d'une taxe annuelle qu'il payait au pape pour subvenir à la guerre contre les infidèles. La conversion des Suédois aurait été complète si le zèle du roi Olaf n'avait été contenu par la diète Suédoise, qui proclama, par un étrange anachronisme, la liberté des consciences. De là ce mélange bizarre des dogmes de l'un et de l'autre culte, qui se maintint longtemps en Suède. Jésus y fut associé à Odin, et la Freya des païens à la Vierge.

En Danemark, les résultats de la prédication ne répondaient point au zèle des apôtres. Harald Blaatang (à la dent bleue) avait reçu le baptême avec son fils Suénon, vers l'an 965 ; mais Suénon ne tarda pas à retourner au paganisme, et il chassa son père. Harald, rétabli par le duc de Normandie Richard, à qui il avait rendu le même service, mourut peu de temps après (991), frappé d'une flèche que lui lança pendant la nuit, au milieu d'une forêt où il était en embuscade, Palnatoke, un des complices de Suénon. Chef d'une célèbre association de pirates, ce Palnatoke est probablement le même personnage que l'habile archer Toko, de qui un historien danois raconte l'aventure de la pomme, attribuée plus tard à Guillaume Tell. L'activité qui régnait dans ces nations scandinaves, à la fin du dixième siècle, était telle que leurs descentes en Bretagne reprirent à cette époque un caractère plus menaçant que jamais. Sept vaisseaux de guerre montés par des Danois (988) abordaient sur le rivage de Kent et pillaient l'île de Thanet : trois autres vaisseaux, se dirigeant vers le sud, ravageaient les lieux voisins du Southampton, et des troupes de débarquement occupaient sur plusieurs points la côte orientale (991-993). On leur offrit dix mille livres, qu'ils reçurent sous la condition de quitter l'Angleterre. Ils revinrent bientôt en nombre plus considérable : quatre-vingts vaisseaux, conduits par Olaf de Norvège et Suénon de Danemark, entrèrent dans les eaux de la Tamise (994-1002), et les deux rois, pour marquer leur prise de possession du pays, plantèrent une lance sur la rive et en jetèrent une autre dans le courant du fleuve. Ethelred, qui régnait alors sur les Anglo-Saxons, ne crut pas que la trompette du jugement dernier le délivrerait des envahisseurs, et pour s'en débarrasser il recourut à sa lâcheté coutumière, et il leur proposa de l'argent s'ils voulaient se retirer en paix. Ils demandèrent vingt-quatre mille livres, et le roi, satisfait de la promesse qu'ils firent de quitter leur pays, s'empressa de les leur payer.

En Espagne, les terreurs de l'an mille n'effrayaient point l'imagination superstitieuse des Arabes et n'arrêtaient pas leurs conquêtes : Al-Hakem, après un règne brillant de quinze ans, laissait pour successeur, en 976, un enfant âgé de onze ans seulement, Hescham II. Sobéida, mère et tutrice du jeune prince, prit pour ministre Mohammed, surnommé plus tard Al-Mansor, homme d'un esprit rare, toujours entouré de poètes et de savants, affable, libéral, mais en même temps ambitieux et peu scrupuleux sur les moyens de parvenir à son but. Après avoir fait périr tous ceux qui pouvaient lui faire obstacle, il renferma le Khalife dans le palais, en l'habituant aux loisirs d'une vie efféminée, et se réserva l'exercice du pouvoir qu'il conserva vingt-cinq ans et qu'il transmit à son fils. Al-

Mansor fut victorieux partout, en Espagne comme en Afrique ; il assista à cinquante sept batailles, et le récit de ses expéditions est rempli de prouesses romanesques, de combats singuliers et de scènes de carnage. L'histoire des sept fils de Lara, qui a fourni le sujet de tant de romans, est de cette époque ; en voici quelques traits empruntés à César Cantu. Gonzalve Gustos, proche parent des comtes de Castille, avait eu sept fils de Sanche, sa femme, sœur de Ruy Velasquez, seigneur de Bylaren. Armés chevaliers le même jour, ces jeunes gens se signalèrent par des exploits héroïques. Ruy Velasquez ayant épousé Lambra, parente du comte de Castille, il s'éleva, durant les fêtes nuptiales auxquelles assistèrent les seigneurs de Lara, une querelle entre le plus jeune des frères et un chevalier parent de Lambra. C'en fut assez pour que celle-ci conçût contre cette famille une haine et une soif de vengeance que le temps ne calma point. Les seigneurs de Lara, ignorant ses perfides desseins, étaient allés peu après lui faire visite dans son château. Or, elle aperçut dans le jardin celui qu'elle haïssait le plus, qui était seul près d'une fontaine ; jugeant l'instant propice, elle appela un esclave, à qui elle ordonna de tremper ses mains dans du sang et d'aller en souiller le visage du jeune Gustos. Celui-ci, irrité d'une pareille insulte, poursuivit l'esclave, et, ses frères étant accourus, ils immolèrent le misérable aux pieds de la châtelaine, auprès de laquelle il s'était réfugié. Les sept frères sortirent alors du château de Lambra et se retirèrent sur leurs terres.

Lambra porta plainte à son mari en accusant ses neveux d'avoir massacré l'esclave, pour l'avoir défendue contre leur brutalité. Velasquez jura donc de tirer vengeance des coupables ; mais, dissimulant son courroux, il invita Gustos, son beau-frère, à se rendre à Cordoue, près du roi Hescham ou de son ministre. Al-Mansor, pour le remercier, disait-il, de certains services rendus et renouveler les traités existants. Gustos, ne soupçonnant aucune trahison, accepta la mission et partit pour Cordoue. Mais la lettre dont il était porteur le dénonçait à Hescham comme son plus grand ennemi et l'exhortait à lui donner la mort ; elle contenait même l'offre de lui livrer ses sept fils, en les attirant dans un lieu où il était invité à mettre des soldats en embuscade.

Al-Mansor dut se réjouir de voir entre ses mains un homme qu'on lui dépeignait comme très dangereux ; mais, trop loyal pour vouloir immoler un ennemi sans défense et trahi, il se contenta de le faire enfermer dans une tour de Cordoue. En même temps, il envoya des troupes du côté d'Almenar, lieu désigné par Velasquez pour s'emparer des sept frères. Velasquez ayant levé des hommes d'armes pour faire une incursion sur le territoire ennemi, invita ses neveux à partager les périls et l'honneur de cette expédition. Arrivé dans les environs d'Almenar, il envoya ses neveux avec deux cents cavaliers pour reconnaître le terrain ; mais à peine parvenus à l'endroit où les Maures étaient en embuscade, ils se virent assaillis de toutes parts. L'un d'eux fut tué, les autres s'ouvrirent un passage à force de valeur et s'éloignèrent du champ fatal. Trois cents cavaliers de Velasquez s'étant élancés spontanément à leur secours, ils revinrent avec eux et engagèrent de nouveau le combat ; mais ils tombèrent vivants dans les mains de l'ennemi, qui envoya leurs têtes à Cordoue.

Al-Mansor, informé de ce qui s'était passé, frémit d'horreur en apprenant la trahison du lâche Velasquez ; il délivra l'infortuné Gustos, qui, désolé de la mort de ses fils, mais n'étant pas assez fort pour attaquer son ennemi, passait ses jours dans d'impuissants regrets. Tout à coup un cavalier maure se présente devant lui, dans toute la vigueur de la jeunesse, à la tête d'un escadron d'élite : **Je suis ton fils, lui dit-il, je dois le jour à celle qui consola ta captivité** (Zaïda, fille d'Al-Mansor) ; **je viens de Cordoue pour punir l'infâme Velasquez.** » En effet, le

perfide tarda peu à recevoir la mort de la main du vaillant Moudara. Lambra fut, dit-on, lapidée par le peuple ; Moudara, ayant abjuré l'islamisme, fut adopté par Gustos et par sa femme Sanche, et il hérita après eux de tous les biens de Lara. La famille Mamie de Lara passe pour descendre de ce Moudara Gonzalès, et les seigneurs de Lara eux-mêmes se glorifient de cette origine.

Les revers dont la famille des Omniades fut poursuivie dans les années qui précédèrent et suivirent immédiatement l'an mille, parurent au fatalisme musulman un indice certain de la réprobation céleste, mais aucun historien ne les considère comme un signe de la fin prochaine du monde. A la même époque les chrétiens, qui auraient dû profiter des dissensions qui éclatèrent chez leurs ennemis pour s'unir étroitement et repousser les infidèles, s'épuisaient par de stériles discordes, par des querelles de succession, par des rivalités d'état à état, et mettaient leur valeur à la solde tantôt d'un parti, tantôt d'un autre. Heureusement pour le succès de la cause sainte qu'ils représentaient, deux rois vaillants ceignirent la couronne en 999 et en 1000, Alphonse V dans les Asturies, et Sanche-le-Grand dans la Navarre. Sous leur impulsion, les chrétiens allaient reconquérir leur prestige en poursuivant héroïquement leur lutte séculaire contre les envahisseurs de leur patrie.

Malgré les prodiges dont l'univers avait été le témoin dans les cinquante dernières années du dixième siècle, la face du monde politique de l'Europe, à la fin de ce siècle, ne différait pas sensiblement de ce qu'elle avait été auparavant, ni de ce qu'elle fut dans la suite. De l'an 1000 à l'an 1050, nous retrouvons l'activité et l'ambition, les convoitises et les violences de l'âge précédent, des alternatives de paix et de guerre, de prospérité et de misère, des événements heureux et des catastrophes. En dépit de quelques prodiges insignifiants, l'an mille se passa sans aucun malheur public, sans la moindre calamité qui fût digne d'être recueillie par quelque annaliste.

A propos de la comète de cette année, Raoul Glaber, qui est, de tous les chroniqueurs, celui qui se plaît le plus à interpréter l'apparition de ces phénomènes célestes, se contente de dire : Elle apparut dans le mois de septembre, au commencement de la nuit, et resta visible près de trois mois ; elle brillait d'un tel éclat qu'elle semblait remplir de sa lumière la plus grande partie du ciel, puis elle disparaissait au chant du coq. Mais décider si c'est là une étoile nouvelle que Dieu lance dans l'espace, ou s'il augmente seulement l'éclat ordinaire d'un autre astre pour annoncer quelque présage à la terre, c'est ce qui appartient à celui-là seul qui sait tout préparer dans les secrets mystères de sa sagesse. Ce qui paraît le plus prouvé, c'est que ce phénomène ne se manifeste jamais aux hommes, dans l'univers, sans annoncer sûrement quelque événement merveilleux et terrible. En effet, un incendie consuma bientôt l'église de Saint-Michel Archange, bâtie sur un promontoire de l'Océan, et qui a toujours été l'objet d'une vénération particulière dans tout le monde. A part ce triste événement, qui arriva en 1001, cette année fut superbe ; 1002 s'annonça très bien, et 1003 vit dans toute la chrétienté, principalement en Italie et en France, réédifier les églises de fond en comble. C'était à qui les ferait plus riches, plus belles et plus grandioses. Les fidèles ne se bornèrent plus à rétablir les basiliques, ils voulurent aussi décorer et restaurer les monastères ruinés et même les simples chapelles de village. On exhuma des reliques des saints que l'on avait probablement cachées depuis longtemps pour les soustraire aux profanations des barbares ; mais cette solennelle expression de sentiments religieux n'empêcha ni les hérésies de se propager, ni les violences des seigneurs de se développer. On vit en même temps régner par tout l'univers, dans les

églises comme dans le siècle, le mépris de la justice et des lois. On se laissait emporter aux brusques transports de ses passions. Plus de sûreté parmi les hommes ; la bonne foi, le fondement et la base de tout bien, était désormais méconnue. Enfin on ne put douter bientôt que les péchés de la terre n'eussent fatigué le ciel, et, selon la parole du prophète, les iniquités des peuples furent tellement multipliées, que l'on commit meurtres sur meurtres. Le vice fut bientôt en honneur dans presque tous les ordres du royaume. Les rigueurs salutaires d'une sévérité constante, inflexible, tombèrent dans l'oubli, et l'on put justement appliquer à nos peuples cette parole de l'Apôtre : *Il y a parmi vous une telle impureté, qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de semblables parmi les païens*. L'avarice la plus impudente s'empara de tous les cœurs ; la foi fut ébranlée, et de là bientôt sortirent les vices les plus honteux : l'inceste, le brigandage, la lutte aveugle des passions, le vol et l'adultère. Ô ciel ! qui pourrait le croire ? chacun avait horreur de se juger soi-même, et cependant personne ne songeait à renoncer à ces pratiques criminelles.

Le concile d'Orléans ; tenu en 1022, condamna une hérésie audacieuse, une sorte de manichéisme qui, après avoir longtemps germé dans l'ombre, avait fini par séduire un grand nombre de fidèles et même des clercs aussi fameux par leur naissance que par leur science. Il est intéressant, pour l'histoire des idées et des mœurs, de connaître les principaux traits de cette doctrine qui effraya à la fois les princes et les évêques. Les actes du concile d'Orléans nous apprennent comment on découvrit les apôtres. Un clerc nommé Héribert, issu de la maison du chevalier normand Aréfast, était venu à Orléans pour y faire ses études ; il choisit pour précepteurs deux prêtres de cette ville, Etienne et Lisoï, également célèbres par leurs vertus et par leur science. Héribert fut bientôt gagné à leurs erreurs. et il revint dans son pays plein d'enthousiasme, préoccupé de faire partager ses idées à Aréfast, et il proclama la ville d'Orléans le siège de la sagesse et de la sainteté. Aréfast eut bientôt reconnu l'erreur, et il la dénonça à Richard V, duc de Normandie, ainsi qu'au roi Robert, puis il se rendit à Orléans pour découvrir les coupables propagateurs de cette doctrine. Il se présenta aux deux professeurs d'Héribert comme un disciple très désireux d'apprendre, et gagna si bien leur confiance qu'ils ne tardèrent pas à lui révéler leurs principes, qu'ils avaient ordinairement l'habileté de dissimuler sous les textes de l'Écriture. Leur enseignement n'était qu'une école d'impiété et de débauche : **Le Christ**, disaient-ils, *n'est pas né de la Vierge Marie ; il n'a pas souffert pour les hommes ; il n'a pas été réellement placé dans le tombeau, et il n'est pas ressuscité d'entre les morts.... le baptême ne remet pas les péchés.... la consécration du prêtre ne donne pas le pouvoir de changer le pain et le vin en chair et en sang du Christ.... il est tout à fait inutile d'invoquer les saints et d'implorer leur intercession*. Les hérétiques d'Orléans niaient encore la Trinité ; ils croyaient à l'éternité du ciel et de la terre, regardaient les bonnes œuvres comme quelque chose de superflu et assuraient que les débauches du corps ne pouvaient avoir pour conséquence la damnation de l'âme. Mettant leur conduite en harmonie avec leurs principes, ils tenaient avec leurs disciples de secrètes réunions nocturnes, dans lesquelles ils se livraient à des actes de débauche qu'ils considéraient comme leur véritable service divin, et quand il naissait des enfants de leurs coupables unions, ils les brûlaient et donnaient leurs cendres en viatique aux malades. Quoique rapportés dans les actes du concile, ces derniers faits pouvaient bien n'être que de faux bruits répandus parmi le peuple, et qui témoignaient de la profonde horreur que l'on avait pour cette secte. Averti par le duc de Normandie, Robert vint à Orléans avec sa femme Constance, surprit les

hérétiques pendant qu'ils tenaient leurs réunions, et les fit comparaître devant un Concile qui se réunit dans l'église Sainte-Croix, sous la présidence de l'archevêque de Sens. Quand les débats furent terminés, les coupables, au nombre de treize, dont dix clercs, furent conduits hors de la ville et brûlés ; la haine contre eux était si violente, que la reine creva elle-même, avec le bâton qu'elle portait, un œil au chanoine Étienne qui avait été son confesseur. Glaber prétend qu'au milieu des flammes, ces hérétiques, reconnaissant leurs erreurs, en avaient demandé pardon et que les assistants avaient voulu les arracher à la mort, mais que, par une sorte de miracle, on n'avait pu y parvenir. L'hérésie ne disparut point dans les flammes des bûchers d'Orléans ; trois ans après, elle réapparaissait dans les environs d'Arras et de Liège et rendait nécessaire la convocation d'un nouveau Concile.

De toutes les plaies de l'époque, la plus désastreuse pour la société tout entière fut la guerre privée. Il n'y a plus de grandes invasions de peuples conquérants, comme au siècle précédent, mais de petites querelles de possesseurs terriens qui accumulent ruines sur ruines. Les procès de ces propriétaires armés se plaidaient en champ clos et se jugeaient par le fer. A la moindre contestation, pour le plus futile prétexte, on en venait aux mains comme au dixième siècle ; de part et d'autre, la pesante bataille des chevaliers vêtus de fer s'avancait, précédée de bandes éparses d'archers déguenillés, de laboureurs et d'artisans enlevés à leurs travaux, d'aventuriers soudoyés et de vagabonds attirés par l'instinct du meurtre et le désir du pillage. Tous se ruaient à travers champs, coupant les récoltes, s'emparant des bestiaux, incendiant les métairies. Telle était l'œuvre des troupes d'avant-garde ! Les chevaliers rendaient la lutte décisive dans un engagement qui pouvait durer plusieurs heures, sans que ces rudes batailleurs se fissent grand mal, et les vaincus fuyaient dans leurs châteaux, rarement poursuivis par le vainqueur, qui s'empressait de régler le sort des prisonniers ; aux riches, il imposait une lourde rançon ; aux autres, le servage et la culture de ses champs ; à ceux qui étaient inutiles, la mort. Quant aux soudards, ils se dispersaient sans ordre, chacun dévastant en passant le domaine de son voisin, tâchant de retirer par le pillage ou le brigandage quelque profit de l'expédition. Les cadavres restaient sans sépulture, la terre ne produisait plus de quoi nourrir ses habitants, et une peste venue de l'Orient, s'abattant au milieu de cet Occident si bien préparé pour en assurer le développement, y fit d'effroyables ravages.

Glaber nous a raconté les désastres dont la Bourgogne et nos provinces du centre furent alors le théâtre. La famine y précéda la peste et toutes les classes de la société furent atteintes : [Dans la suite des temps \(1031-1033\), la famine commença à désoler l'univers et le genre humain fut menacé d'une destruction prochaine.](#) La température devint si contraire, que l'on ne put trouver aucun temps convenable pour ensemençer les terres, ou favorable à la moisson, surtout à cause des eaux dont les champs étaient inondés. On eût dit que les éléments furieux s'étaient déclarés la guerre, quand ils ne faisaient en effet qu'obéir à la vengeance divine, en punissant l'insolence des hommes. Toute la terre fut tellement inondée par des pluies continuelles que, durant trois ans, on ne trouva pas un sillon bon à ensemençer. Au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient toute la campagne. Le boisseau de grains, dans les terres où il avait le mieux profité, ne rendait qu'un sixième de sa mesure au moment de la moisson, et ce sixième en rapportait à peine une poignée. Ce fléau vengeur avait d'abord commencé en Orient. Après avoir ravagé la Grèce, il passa en Italie, se répandit dans les Gaules, et n'épargna pas davantage les peuples de l'Angleterre. Tous les hommes en ressentaient également les atteintes. Les

grands, les gens de condition moyenne et les pauvres, tous avaient également la bouche affamée et la pâleur sur le front, car la violence des grands avait enfin cédé aussi à la disette commune. Tout homme qui avait à vendre quelque aliment pouvait en demander le prix le plus excessif, il était toujours sûr de le recevoir sans contradiction. Chez presque tous les peuples, le boisseau de grains se vendait soixante sous ; quelquefois même le sixième du boisseau en coûtait quinze. Cependant, quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource une fois épuisée, la faim ne s'en fit pas sentir moins vivement, et il fallut, pour l'apaiser, se résoudre à dévorer des cadavres, ou toute autre nourriture aussi horrible ; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux ; mais tout était inutile, car il n'est d'autre refuge contre la colère de Dieu que Dieu même. Enfin, la mémoire se refuse à rappeler toutes les horreurs de cette déplorable époque. Hélas ! devons-nous le croire ? les fureurs de la faim renouvelèrent ces exemples d'atrocité si rares dans l'histoire, et les hommes dévorèrent la chair des hommes. Le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs ; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgaient la nuit pour en faire leur nourriture. Quelques autres présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim. Les cadavres furent déterrés en beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Enfin ce délire, ou plutôt cette rage, s'accrut d'une manière si effrayante, que les animaux mêmes étaient plus sûrs que l'homme d'échapper aux mains des ravisseurs, car il semblait que ce fût un usage désormais consacré que de se nourrir de chair humaine : et un misérable osa même en porter au marché de Tournus, pour la vendre cuite, comme celle des animaux. Il fut arrêté et ne chercha pas à nier son crime ; on le garrotta, on le jeta dans les flammes. Un autre alla dérober, pendant la nuit, cette chair qu'on avait enfouie dans la terre ; il la mangea et fut brûlé de même.

Le fait suivant, raconté par le même chroniqueur, est de nature à ne pas comprendre dans toute son horreur l'état de sauvagerie des malheureux habitants de nos provinces du centre, peu peuplées, couvertes de bois et de landes incultes, moins à portée des secours étrangers que d'autres provinces.

On trouve, à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Chatenay, une église isolée, consacrée à saint Jean. Un scélérat s'était construit, non loin de là, une cabane où il égorgait les passants et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui. Le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme vint un jour y demander l'hospitalité avec sa femme, et se reposa quelques instants. Mais en jetant les yeux sur tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt il se trouble, il pâlit, il veut sortir, mais son hôte cruel s'y oppose et prétend le retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du voyageur, il finit par s'échapper avec sa femme et court en toute hâte à la ville. Là, il s'empresse de communiquer au comte Otton et à tous les autres habitants cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait ; ils pressent leur marche, et trouvent à leur arrivée cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés, et dont il avait déjà dévoré la chair. On l'emmène à la ville, on l'attache à une poutre dans un cellier, puis on le jette au feu. Nous avons assisté nous-même à son exécution. Des malheureux, qui n'étaient point assez abrutis ou assez forts pour recourir à la chasse hideuse d'une proie humaine, imaginèrent de pétrir une argile blanche avec ce qui leur restait de son et de farine, mais ils moururent

dans d'atroces convulsions. On essaya, dans la même province, un moyen dont nous ne croyons pas qu'on se fût jamais avisé ailleurs. Beaucoup de personnes mêlaient une terre blanche, semblable à l'argile, avec ce qu'elles avaient de farine ou de son, et elles en formaient des pains pour satisfaire leur faim cruelle. C'était le seul espoir qui leur restât d'échapper à la mort, et le succès ne répondit pas à leurs vœux. Tous les visages étaient pâles et décharnés, la peau tendue et enflée, la voix grêle et imitant le cri plaintif des oiseaux expirants. Le grand nombre de morts ne permettait pas de songer à leur sépulture, et les loups, attirés depuis longtemps par l'odeur des cadavres, venaient enfin déchirer leur proie. Comme on ne pouvait donner à tous les morts une sépulture particulière, à cause de leur grand nombre, des hommes pleins de la grâce de Dieu creusèrent dans quelques endroits des fossés, communément nommés charniers, où l'on jetait cinq cents, corps, et quelquefois plus quand ils pouvaient en contenir davantage. Ils gisaient là confondus pêle-mêle, demi-nus, souvent même sans aucun vêtement. Les carrefours, les fossés dans les champs, servaient aussi de cimetières. D'autres fois, des malheureux entendaient dire que certaines provinces étaient traitées moins rigoureusement ; ils abandonnaient donc leur pays, mais ils défailaient en chemin et mouraient sur les routes. Ce fléau redoutable exerça pendant trois ans ses ravages. en punition des péchés des hommes. Partout les moines dépouillèrent leurs autels et vendirent les vases sacrés, moins pour subvenir aux humbles besoins de leur vie de privations que pour soulager la misère publique. Les ornements des églises furent sacrifiés aux besoins des pauvres. On consacra au même usage les trésors qui avaient été depuis longtemps destinés à cet emploi, comme nous le trouvons écrit dans les décrets des Pères. Mais la juste vengeance du ciel n'était point satisfaite encore, et, dans beaucoup d'endroits, les trésors des églises ne purent suffire aux nécessités des pauvres. Souvent même, quand ces malheureux, depuis longtemps consumés par la faim, trouvaient le moyen de la satisfaire, ils enflaient aussitôt et mouraient ; d'autres tenaient dans leurs mains la nourriture qu'ils voulaient approcher de leurs lèvres, mais ce dernier effort leur coûtait la vie, et ils périssaient sans avoir pu jouir de ce triste plaisir. Il n'est pas de paroles capables d'exprimer la douleur, la tristesse, les sanglots, les plaintes, les larmes des malheureux témoins de ces scènes désastreuses, surtout parmi les hommes d'église, les évêques, les abbés, les moines et les religieuses.

Quelques hommes de guerre se sentirent un peu de pitié ; mais combien d'autres se plongèrent dans l'ivresse du sang, pour oublier la mort qui semblait étendre sa main sur la France entière ! Les grands désastres développent presque toujours une brutalité d'égoïsme et un vertige de débauche que nous retrouvons sous tous les climats et à toutes les époques de l'histoire. En 1033, on avait le courage de trafiquer ! L'homme affamé de richesses spéculait sur l'homme affamé de faim ; le trafiqueur tendait la main jusqu'à ce qu'il tombât au milieu de la route. Hélas ! le cynique exploitateur des calamités publiques n'a pas disparu avec ces temps qui nous semblent si barbares, et nous aussi, nous avons vu spéculer, en face des ravages de la peste moderne, sur le corps de la France expirante !

Celui qui frappait crut avoir assez puni son peuple ; en l'an 1034, qui suivit ces années de désolation et de misère, la bonté et la miséricorde du Seigneur ayant tari la source des pluies et dissipé les nuages, le ciel commença à s'éclaircir et à prendre une face plus riante. Le souffle des vents devint plus propice, le calme et la paix, rétablis dans toute la nature, annoncèrent le retour de la clémence divine. Aussitôt les cloîtres s'ouvrirent, et d'ardents missionnaires en sortirent

pour raconter aux maîtres et aux esclaves leur rêve de charité, de fraternité et de paix. **Paix**, s'écriaient-ils, **car, sans la paix, personne ne verra le Seigneur !** Dès l'année 994, un concile d'Aquitaine, assemblé à Limoges, avait établi un pacte de paix et justice, le premier dont l'histoire fasse mention. En 1003, le concile de Poitiers décide que les seigneurs, laïques et ecclésiastiques, uniront leurs forces militaires pour prêter appui aux tribunaux du duc ou de l'Église, contre les condamnés qui ne se soumettent pas à la justice, et qu'ils formeront une ligue pour le maintien de la paix. En 1031, un concile tenu à Limoges essaya d'arrêter, au moyen de l'interdit, les hostilités sans cesse renaissantes qui troublaient si fort le pays. En 1034, plusieurs autres conciles français, célébrés dans presque toutes les autres parties du royaume, cherchèrent à atteindre le même but ; en employant un second moyen qui avait déjà été mis en usage, c'est-à-dire en établissant une **ligue de la paix** très étendue, que chacun de ses membres s'engagerait par serment à respecter. C'était le moment le plus propice pour propager une aussi bienfaisante institution ; car après les dures années que l'on venait de traverser, le clergé comprenait que tous ses efforts devaient tendre à adoucir les mœurs des populations devenues presque sauvages, et bien des personnes, abattues et découragées, étaient résolues à observer et à défendre les projets des évêques. Le mouvement, inauguré en Aquitaine, se continua dans les provinces d'Arles et de Lyon, dans toute la Bourgogne, jusqu'aux extrémités de la France, et partout il suscita des conciles dans lesquels on détermina ce que tous devaient promettre de faire ou d'éviter. On prescrivit en particulier de ne plus porter d'armes ; on punit, par la perte de tous les biens ou par des peines corporelles, les voleurs et ceux qui attentaient au bien d'autrui. Tous les lieux consacrés à Dieu devaient être respectés, ainsi que les droits d'asile qui y étaient attachés. Les clercs, les moines et les religieuses devaient se soutenir entre eux pour travailler au maintien de la paix ; il y avait obligation de jeûner et de s'abstenir de vin le vendredi ; le samedi, on ne devait pas manger de viande ; tous les cinq ans, on devait renouveler le vœu de la paix. Tel fut l'enthousiasme avec lequel ces décisions furent acceptées, qu'au moment où les évêques élevèrent leurs crosses vers le ciel, tout le peuple éleva de même ses mains vers Dieu et s'écria à trois reprises, d'une voix unanime : **Paix !** en signe de l'alliance éternelle qu'ils venaient de contracter avec Dieu, alliance qui devait cimenter, pendant cinq ans, la paix entre tous les peuples de l'univers. On donne à cette paix le nom de **Paix de Dieu**, parce que, d'après une tradition fort accréditée à cette époque, Dieu aurait lui-même prescrit la fondation d'une pareille ligue de la paix ; et d'après la chronique des évêques de Cambrai, dans un de ces conciles, un prélat avait montré une lettre qu'il disait être tombée du ciel et qui renfermait des exhortations à la paix. Enfin Aymon, archevêque de Bourges, imagina un troisième moyen de mettre un terme aux guerres intestines ; il réunit, en 1058, ses évêques suffragants, dans un concile, qui obligea tous les fidèles âgés de quinze ans à promettre par serment de maintenir, par tous les moyens, et même par les armes, si cela était nécessaire, la paix jurée. Les clercs eux-mêmes n'étaient pas dispensés de ce devoir, et on les avait chargés de porter les bannières sacrées devant le peuple, lorsqu'il marcherait contre les ennemis de la paix.

Le quatrième moyen mis en avant par l'Église contre la guerre, la trêve de Dieu, eut des suites plus durables et plus fécondes. Reconnaissant l'impossibilité de maintenir la paix tous les jours de la semaine, les fondateurs de la trêve de Dieu se bornaient à exiger que l'on posât les armes pendant cinq jours. L'un des plus anciens documents relatifs à cette institution nous vient de la Provence. En 1041,

Raginbald, archevêque d'Arles, et les évêques Benoît d'Avignon, Nitard de Nice, ainsi qu'Odilon, abbé de Cluny, qui dans plusieurs textes est représenté comme le véritable auteur de la trêve de Dieu, adressèrent, en leur nom et au nom de tout l'épiscopat des Gaules, la lettre suivante aux archevêques, évêques et clercs de l'Italie : Nous vous demandons et nous vous adjurons, vous tous qui craignez Dieu, qui croyez en lui et qui avez été rachetés par son sang, de faire ce qui est le plus profitable pour l'âme et pour le corps, et de maintenir la paix parmi vous, afin que vous méritiez par là d'être aussi en paix avec Dieu, et que vous puissiez atteindre au repos éternel. Acceptez et gardez par conséquent la trêve de Dieu que nous avons déjà nous-mêmes acceptée et maintenue dans les Gaules, comme nous ayant été envoyée du ciel par la divine miséricorde, et qui consiste en ce que, à partir du mercredi soir, tous les chrétiens, amis ou ennemis, voisins ou étrangers, observent une paix complète et une trêve durable, jusqu'au lever du soleil le lundi matin.... Celui qui observera et qui maintiendra cette paix et cette trêve de Dieu sera absous par le Père tout-puissant, et par son Fils Jésus-Christ et par le Saint-Esprit, et par Marie et par tous les saints. Au contraire, que celui qui n'observe pas la trêve jurée et qui la rompt volontairement, soit excommunié par Dieu le Père, par son Fils Jésus-Christ et par tous les saints, qu'il soit excommunié, maudit ; qu'il devienne un objet de mépris pendant toute l'éternité et qu'il soit damné comme Dathan, Abiron et Judas. Celui qui commettra un meurtre durant les jours de la trêve de Dieu sera banni, chassé de sa patrie et devra aller en pèlerinage à Jérusalem pour y subir un long exil. Si quelqu'un rompt d'une autre manière (moins grave) la trêve de Dieu et la paix, il sera puni conformément aux lois civiles, et, en outre, il subira une double pénitence ecclésiastique.... Nous sommes persuadés que cette institution nous a été envoyée du ciel par la divine grâce, parce que tout est chez nous dans un plus triste état. On n'observe même plus le dimanche, mais on y continue toutes les œuvres serviles. Pour nous, nous avons, ainsi qu'il a déjà été dit, consacré à Dieu quatre jours : le jeudi à cause de l'ascension du Christ, le vendredi à cause de ses souffrances, le samedi par souvenir de sa sépulture, et le dimanche à cause de sa résurrection ; de telle sorte qu'en ces jours il ne devra y avoir aucune expédition, et aucun ennemi n'aura à craindre l'autre.... Nous bénissons et nous déclarons absous tous ceux qui aiment cette paix et cette trêve de Dieu, par contre, tous ceux qui lui font opposition seront excommuniés, maudits et anathématisés par nous et exclus de la sainte Église. Celui qui punira tout transgresseur de cette trêve de Dieu doit être regardé comme exempt de toute faute, et les chrétiens doivent le bénir comme un homme qui fait l'œuvre de Dieu. Si durant le temps de la trêve quelqu'un découvre ce qui lui aurait été enlevé pendant un jour ordinaire, il ne doit pas le reprendre en ce moment, pour ne donner à l'ennemi aucune occasion de rompre la trêve.

Hugues de Flavigny nous apprend que les habitants du nord de la France s'opposèrent d'abord à l'établissement de la trêve de Dieu, qui leur fut prêchée par Richard, abbé de Verdun ; mais en 1042, la disette et la peste firent tant de ravages parmi eux, qu'ils se précipitèrent à la rencontre de l'homme de Dieu pour être guéris par lui et pour jurer la trêve. La même année, Guillaume, duc de Normandie, l'introduisit dans ses états, avec quelques additions, l'étendant de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, à tout le carême jusqu'à l'octave de la Pentecôte. De deux conciles tenus dans le diocèse d'Elne, vers 1047, l'un renouvela la trêve de Dieu déjà prescrite par les deux évêques d'Elne et d'Osona, mais en la restreignant sensiblement ; l'autre, au contraire, l'étendit d'une manière notable et encore plus que ne l'avait fait le duc de Normandie ; en effet,

elle devait être observée, non seulement depuis le mercredi soir jusqu'au lundi, mais encore depuis le premier jour de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis le lundi avant le carême jusqu'à l'octave de la Pentecôte, aux trois fêtes de la sainte Vierge et à leurs vigiles, et enfin à plusieurs fêtes de saints qui sont énumérées dans le procès-verbal. Cette vaste agitation pacifique, organisée par l'Église, restreignit ces petites guerres qui divisaient les grandes familles et diminua ces perpétuels ravages dont les populations étaient victimes. Ne pouvant supprimer la guerre, elle la régla. Les jours où il y avait suspension d'armes, il était interdit de rien prendre par force, de tirer vengeance d'une injure, d'exiger des gages d'une caution : toute occasion de débat ou de rixe était évitée avec soin. Les jours où les armes étaient permises, les lieux saints n'en demeuraient pas moins inviolables ; les clercs, les commerçants, les laboureurs, les récoltes, les instruments de travail devaient être respectés. Le fléau de la guerre était limité aux nobles, à leurs soldats et à leurs châteaux. L'Église suppléa ainsi à l'insuffisance de la royauté qui était impuissante à maintenir la paix, et l'influence salutaire qu'elle exerça contribua à la renaissance artistique et littéraire du onzième siècle, comme elle avait contribué à l'amélioration matérielle et morale de la société.

CHAPITRE IX

La renaissance de l'architecture qui suit l'an mille.

Avec le onzième siècle commence une nouvelle ère pour les arts comme pour la politique ; il se manifesta alors dans toutes les provinces de France et dans presque toutes les contrées de l'Europe, un vaste mouvement de renaissance dans les beaux-arts, mais nulle part cette rénovation ne fut plus sensible que dans l'architecture. Près de trois ans après l'an mille, dit Raoul Glaber, les basiliques des églises furent renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne point exiger de réparations. Mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever des églises plus élégantes les unes que les autres. On eût dit que le monde entier, d'un même accord, avait secoué les haillons de son antiquité pour revêtir la robe blanche des églises. Les fidèles, en effet, ne se contentèrent pas de reconstruire presque toutes les églises épiscopales, ils embellirent aussi tous les monastères dédiés à différents saints, et jusqu'aux chapelles des villages. Le monastère de Saint-Martin de Tours fut un des plus beaux édifices construits à cette époque. Le vénérable Hérivée, qui en était archiclérical, avait fait abattre l'ancien, et il eut le plaisir, avant sa mort, de voir s'élever sur ses ruines un nouvel ouvrage d'une beauté merveilleuse.

Ce passage est capital pour l'histoire de l'architecture ; il est pour ainsi dire l'acte de naissance de l'art religieux qui est propre au moyen âge ; mais rien dans ce texte, rien dans les chapitres qui le précèdent, rien dans les chapitres qui le suivent, n'autorise à affirmer que cette rénovation des églises fut la conséquence d'une joie universelle et d'un élan religieux qui succédaient aux terreurs de l'an mille. Il n'y a pas une phrase dans Raoul Glaber qui nous représente les populations heureuses de voir la fin du temps reculée, et n'ayant dans leur reconnaissance qu'un désir, celui de renouveler les temples où l'on adorait le Créateur, de leur assurer la durée à laquelle le monde était encore destiné, et d'éterniser la reconnaissance du peuple envers Dieu qui prolongeait leur existence. Le témoignage de notre auteur implique une révolution dans l'architecture, mais il faut chercher les causes de cette révolution ailleurs que dans les terreurs légendaires qui auraient signalé la fin du dixième siècle.

Malgré le grand nombre d'églises construites ou restaurées, et d'abbayes fondées ou agrandies, de 950 à l'an 1000, on ne pouvait pas innover à cette époque et l'on dut suivre les errements des précédents architectes, c'est-à-dire bâtir des églises sur le plan de la basilique primitive, soit de la basilique pure, soit de la basilique avec addition d'un transept ou d'une seconde abside sur la façade ; on les construisit toutes à la romaine, en petit appareil avec insertion de briques, et elles n'eurent pour couverture que la charpente, c'est-à-dire les pièces de bois qui supportent la toiture. Cette timidité de l'art venait bien plus des malheurs accumulés sur les populations de l'Europe occidentale que de la préoccupation d'un cataclysme général, qu'aucun homme sérieux n'attendait et qu'aucun historien ne mentionne. Au milieu du désordre général du dixième siècle, le

clergé seul a le courage de s'occuper des choses de l'esprit, d'apprendre et de savoir ; c'est dans son sein que viennent se réfugier les hommes délicats, réfléchis, et c'est dans ses cloîtres que le siècle lui-même viendra bientôt chercher ses lumières. Mais jusqu'au onzième siècle, l'œuvre du clergé est lente et obscure ; il se recueille et s'épure pour acquérir cette puissance morale contre laquelle la force aveugle et brutale doit se briser ; ses luttes contre l'ignorance et la barbarie absorbent toute son attention et tous ses efforts. L'architecture, comme tous les arts, se ressent de cet état ; elle se traîne péniblement dans les voies anciennes et reste ensevelie dans son linceul antique, jusqu'au jour où d'heureuses circonstances lui permettront de progresser par une pratique continue et sans relâche.

Ces circonstances coïncidèrent avec la fin du dixième siècle et diverses causes les firent naître. L'avènement des Capétiens terminait une période de querelles sanglantes entre deux familles qui se disputaient la couronne et entre leurs partisans ; la plupart des nations du Nord et de l'Est de l'Europe se convertissaient, et l'invasion sur notre vieux sol celtique était définitivement arrêtée ; l'Italie renaissait sous la docte et vigoureuse influence de la papauté, représentée par Silvestre II, Jean XVI et Sergius IV ; en France, le roi Robert s'intéressait aux choses de la liturgie et honorait d'une attention toute particulière tout ce qui se rapportait au culte de Dieu et des saints. On conçoit qu'à la faveur de cette tranquillité relative, de cette paix que l'Église s'efforçait de rendre stable, l'élan pût être donné à une grande régénération monumentale, et l'on comprend comment les peuples rivalisèrent d'y contribuer. Un historien étranger, Guillaume de Malmesbury, se plaît, à la même époque que Raoul Glaber à énumérer les nombreuses églises bâties sous ses yeux en Angleterre et en Normandie. Une autre cause de régénération artistique, signalée par l'abbé Auber, historiographe du diocèse de Poitiers, n'a pas été suffisamment remarquée par nos historiens, quoiqu'elle fût indiquée par Raoul Glaber. Pendant les incursions des Normands et des Hongrois, si funestes aux choses sacrées, les monastères et les églises s'étaient fait un devoir de transporter au loin les riches et nombreuses reliques qu'ils possédaient. Beaucoup de ces reliques étaient restées ensuite dans les lieux qui les avaient reçues, et d'autres s'étaient effacées du souvenir des hommes après la ruine des maisons où elles avaient été accueillies, ou bien après la mort des personnes à qui elles étaient confiées. Quand l'heure de les rendre à la vénération des fidèles parut arrivée, on les rechercha, et, avant d'en opérer la translation, en voulut faire d'autres églises dignes de les recevoir ; en même temps l'on reconstruisit et l'on agrandit les monastères pour recevoir les disciples des saints auxquels elles appartenaient. Il y eut alors une véritable émulation parmi les grands, et Robert se signala entre tous par le zèle et la magnificence qu'il déploya dans ces fondations et dans ces reconstructions d'édifices religieux. Helgant, l'un de ses historiens, témoin de sa merveilleuse activité, en signale les heureux résultats dans une page où l'on retrouve les noms de nos plus célèbres établissements : *Ce roi, oint par l'huile spirituelle et temporelle, et le don de la sainte bénédiction, voulant accomplir sa puissante volonté, et aspirant à conquérir la palme de la béatitude céleste, commença à concevoir de nouvelles pensées, et les conduisit ensuite à leur effet pour l'édification des églises du Dieu saint, dont la grandeur et la bonté doivent être exaltées par la louange et dont il aima toujours à parler et à publier les bienfaits. Cette sainte disposition parut dans les faits que nous allons rapporter, et l'on verra que ses soins furent toujours chastes, saints, purs, et tels que sont ceux de notre sainte mère l'Église ; aussi jamais le Seigneur ne l'oublia. Il bâtit*

dans la ville d'Orléans un monastère à saint Aignan, comme nous l'avons déjà dit ; un autre en l'honneur de sainte Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et du grand confesseur saint Hilaire ; un à la sainte Mère de Dieu ; il fit un monastère de Saint-Vincent, martyr de Jésus-Christ, un de Saint-Paul, apôtre ; celui de Saint-Médard à Vitry ; celui de Saint-Léger dans la forêt Yveline ; celui de Sainte-Marie, avec une autre église, à Melun ; celui de Saint-Pierre et Saint-Régule dans la ville de Senlis ; celui de Sainte-Marie à Etampes dans le palais de la même ville ; une église dans la ville de Paris, en l'honneur de saint Nicolas, évêque à Auxerre ; une à saint Germain ; une église à saint Michel, dans la forêt de Bièvres ; un monastère à saint Germain de Paris et une église à saint Vincent, dans la forêt dite *Lédia* ; une église en l'honneur de saint Aignan à Gomède ; une autre au même saint, et un monastère à la sainte Vierge à Poissy, et un à saint Cassien à Autun.

Un fait capital, la destruction des églises par le feu, fait qui s'était produit souvent dans la période carlovingienne, devait fatalement amener de grandes innovations dans l'architecture, le jour où le monde serait rendu à une vie normale par l'expulsion des barbares et le retour de la paix. La construction de la basilique était telle que, le comble une fois incendié, tout le reste de l'édifice était compromis, parce que la charpente du comble était en communication avec l'intérieur ; il devenait bien difficile d'arrêter les progrès de l'incendie ; les poutres réduites en braise tombaient dans l'édifice, la chaleur faisait éclater les colonnes et, les supports manquant, tout le reste s'écroulait. Or, les causes d'incendie dans les églises étaient très fréquentes ; le campanile qui les surmontait attirait la foudre, et le feu, trouvant un aliment dans le bitume introduit dans les interstices des tuiles, dévorait promptement l'édifice. Un grand nombre d'églises furent aussi détruites aux jours de grandes fêtes par ces somptueux luminaires que l'on y déployait en guirlandes suspendues de tous côtés entre des oripeaux. Enfin les désastres par le feu devinrent une règle quand la Gaule fut attaquée par des peuples qui professaient un autre culte que celui des chrétiens et se répandaient sur elle, non seulement pour subjuguier ses populations, mais encore pour renverser leur religion. C'est ce que firent, au huitième siècle, les Sarrasins qui réduisirent en cendres les basiliques de la moitié de la Gaule méridionale ; c'est ce que firent encore, de 843 à 927, les Normands qui régularisèrent pour ainsi dire les ravages du pays qu'ils traversaient, pillant partout les églises, puis les remplissant de paille et de fagots pour les brûler.

Si l'on resta si longtemps sans remédier à ces causes de destruction des églises par le feu, c'est que les constructeurs ne pouvaient ni ne savaient y porter remède. Quelques indices historiques permettent d'avancer qu'après l'avènement des Carlovingiens, on conçut l'idée de préserver l'édifice religieux en le voûtant ; mais cette idée ne fut appliquée que d'une manière très restreinte, car cette construction nouvelle offrait un problème difficile à résoudre, à cause de la force que la voûte déploie contre les murs sur lesquels elle est posée. Avant d'indiquer comment on parvint à le résoudre et quel nouveau genre d'architecture religieux sortit de sa solution, il nous reste à signaler l'influence que les monastères exercèrent sur la révolution artistique du onzième siècle.

Les lettres, les sciences et les arts s'étaient renfermés dans l'enceinte des monastères depuis le règne de Charlemagne ; mais l'institut monastique, troublé par les bouleversements politiques et sociaux du dixième siècle, donnait alors le spectacle de nombreux abus ; la règle de Saint-Benoît était fort relâchée ; les invasions avaient dispersé bien des moines ; la misère et le désordre qui

l'accompagnait, altéraient les caractères de cette institution ; il fallait une réforme pour lui permettre de reprendre un rôle important. La réforme sortit de Cluny. Grâce à la vigoureuse influence de saint Odon, de saint Maieul et de saint Odilon, qui se succédèrent de 927 à 1049 dans le gouvernement de cette abbaye, la règle de saint Benoît réformée y prit un lustre tout nouveau et fournit tous les hommes d'intelligence et d'ordre qui, pendant deux siècles, eurent une influence prépondérante dans l'Europe occidentale ; le travail manuel et les travaux de l'esprit y furent remis en honneur, de sorte que Cluny fut le véritable berceau de la civilisation moderne. Les soins les plus attentifs y furent apportés à l'enseignement, et le plus grand des princes ne fut pas élevé avec plus de soins dans le palais des rois, que ne l'était le plus petit des enfants à Cluny. Cette communauté participa à toutes les affaires publiques par l'intelligence, le savoir et la capacité de ses membres. Cette activité intérieure et extérieure du monastère donna aux arts, et particulièrement à l'architecture, un grand essor ; et c'était dans le sein de l'abbaye même que se formaient les maîtres qui allaient, au onzième siècle, lui donner une importance matérielle égale à sa prépondérance religieuse et morale dans la chrétienté. Le premier architecte qui jette les fondements de ce vaste et admirable monastère de Cluny, presque entièrement détruit aujourd'hui, est un cluniste nommé Gauzon. Celui qui achève la grande église est un flamand religieux, Hezelon, qui, avant son entrée à Cluny, enseignait à Liège. Non seulement ces bâtiments grandioses allaient servir de type à tous les monastères de la règle de Cluny en France et dans une grande partie de l'Europe occidentale ; mais les simples paroisses, les constructions rurales, les monuments publics des villes prenaient leurs modèles dans ces centres de richesse et de lumière. Là, en effet, et là seulement, se trouvaient le bien-être, les dispositions étudiées et prévoyantes, salubres et dignes. En 1009, Hugues de Farfa avait envoyé un de ses disciples, nommé Jean, observer les lieux et décrire, pour l'usage particulier de son monastère, *les us et coutumes de Cluny*. La glorieuse influence de Cluny s'étendait ainsi, dès le commencement du onzième siècle, jusqu'au cœur de l'Italie. (Viollet-le-Duc).

On n'a pas assez remarqué la variété des travaux auxquels se livraient simultanément les moines, et l'on serait saisi d'une reconnaissante admiration pour ces pieux cénobites du onzième siècle si on lisait, dans l'introduction de la vie de saint Bernard, par le comte de Montalembert, les services qu'ils ont rendus à l'art. Deux ordres se distinguèrent par leur émulation, Cluny. et Cîteaux, et l'illustre historien des Moines d'occident a tracé le tableau à la fois le plus juste et le plus brillant de leur activité. Il nous apprend que leurs monastères avaient non seulement des écoles et des bibliothèques, mais encore des ateliers d'art, où l'architecture, la peinture, la mosaïque, la sculpture, la ciselure, la calligraphie, le travail de l'ivoire, la monture des pierres précieuses, la reliure et toutes les branches de l'ornementation furent étudiées et pratiquées avec autant de soin que de succès, sans jamais porter atteinte à la juste et austère discipline de l'institut. L'enseignement de ces arts divers formait même une partie essentielle de l'éducation monastique. Au onzième siècle surtout, la plupart des moines, célèbres par leurs vertus, leur science ou leur dévouement à la liberté de l'Église, l'étaient également par leur zèle pour l'art, et souvent aussi par leur talent personnel pour la ciselure, la peinture ou l'architecture. On dérogeait même à la règle en permettant ou en ordonnant aux moines artistes, lorsque leur conduite était exemplaire, de sortir de leur monastère et de voyager, afin de perfectionner leur talent ou d'étendre leurs études.

Les moines étaient non seulement les architectes, mais encore les maçons de leurs édifices. Après avoir dressé leurs plans, dont la noble et savante ordonnance excite notre admiration, ils les exécutaient de leurs propres mains et en général' sans le secours d'ouvriers étrangers. Ils travaillaient en chantant des psaumes, et ne quittaient leurs outils que pour aller à l'autel ou au chœur. Ils entreprenaient les tâches les plus dures et les plus prolongées, et s'exposaient à toutes les fatigues et à tous les dangers du métier de maçon. Les supérieurs aussi ne se bornaient pas à tracer les plans et à surveiller les travaux ; ils donnaient personnellement l'exemple du courage et de l'humilité et ne reculaient devant aucune corvée. Tandis que de simples moines étaient souvent les architectes en chef des constructions, les abbés se réduisaient volontiers au rôle d'ouvriers. On voit au neuvième siècle que la communauté de Saint-Gall, ayant travaillé en vain tout un jour pour tirer de la carrière une de ces énormes colonnes d'un seul bloc qui devait servir à l'église abbatiale, et tous les pères n'en pouvant plus, l'abbé Ratger seul persista à verser ses sueurs jusqu'à ce que, invoquant Saint-Gall, il eût le bonheur de voir le bloc se détacher. Au dixième siècle, saint Gérard, abbé de Brogne, revenant de Rome, escortait lui-même, à travers les passages si difficiles des Alpes, les blocs de porphyre qu'il faisait transporter, à dos de mulets, d'Italie en Belgique, parce que, dit son biographe, la beauté lui semblait nécessaire à son église. Lors de la construction de l'abbaye du Bec, en 1033, le fondateur et le premier abbé, Herluin, tout grand seigneur normand qu'il était, y travailla comme un simple maçon, portant sur le dos la chaux, le sable et la pierre. Un autre normand, Hugues, abbé de Selby, dans le Yorkshire, en agit de même, lorsqu'en 1096 il rebâtit en pierre tous les édifices de son monastère, qui étaient auparavant en bois : revêtu d'une capote d'ouvrier, et mêlé aux autres maçons, il partageait tous leurs labeurs. Les moines les plus illustres par leur naissance se signalaient par leur zèle dans ces travaux. On voyait Hezelon, chanoine de Liège, du chapitre le plus noble de l'Allemagne, et renommé en outre par son érudition et son éloquence, se faire moine à Cluny pour diriger la construction de la grande église fondée par saint Hugues, et échanger ses titres, ses prébendes et sa réputation mondaine contre le surnom de Cimenteur, emprunté à son occupation habituelle. Ailleurs, on raconte que, lors des vastes travaux entrepris à Saint-Vanne, vers l'an 1000, Frédéric, comte de Verdun, frère du duc de Lorraine et cousin de l'Empereur, qui y était moine, creusait lui-même les fondations du nouveau dortoir et emportait sur le dos la terre qui en provenait. Pendant la construction des tours de l'église abbatiale, comme il n'y avait pas assez de frères pour porter le ciment dans les hottes jusqu'aux étages supérieurs des nouvelles tours, Frédéric exhorta un moine de race très noble, qui se trouvait là, à prendre sur lui cette corvée. Celui-ci rougit et dit qu'une telle tâche n'était pas faite pour un homme de sa naissance. Alors l'humble Frédéric prit lui-même la hotte remplie de ciment, la chargea sur ses épaules et monta, ainsi chargé, jusqu'à la plate-forme où travaillaient les ouvriers. En redescendant, il remit la hotte au jeune réfractaire, en lui rappelant qu'il ne devait plus désormais rougir devant personne d'avoir à faire une corvée dont s'était acquitté en sa présence un comte, né fils de comte.

En résumé, l'expulsion des barbares et le retour de la paix, la piété et la libéralité du roi Robert, l'exhumation de tant de reliques, que l'on avait voulu soustraire aux profanations des envahisseurs, et la nécessité de fonder des sanctuaires dignes de les recevoir, la réforme de Cluny et l'activité artistique et littéraire qu'elle raviva dans les écoles monastiques, furent les premières causes du mouvement architectural qui se fit en France vers l'an mille ; d'autre part, le

désir tout naturel de faire des constructions qui pussent mieux résister aux incendies que les basiliques, fit naître près des cathédrales et des abbayes des chercheurs ardents et exaltés, qui n'étaient point emprisonnés par des pratiques antérieures, puisqu'il n'y avait pas eu de maîtres, par conséquent pas de doctrine qui les enchaînât, et qui créèrent une sorte d'enseignement mutuel où chacun proposa son système et sa méthode. Il sortit de cette communauté d'efforts une architecture nouvelle qui eut des caractères particuliers et que l'on a appelée très justement architecture romane, dénomination excellente, parce qu'elle assimile l'architecture au langage, parce que l'architecture, comme la langue, a usé des éléments latins, et qu'elle a produit autant de variétés qu'il y a de dialectes différents dans la langue française à sa naissance.

Les églises romanes ne sont plus exécutées à la mode antique, d'après le plan et les procédés architectoniques des anciens ; le plan et le mode de construction, les principes architectoniques, tout a changé, et cela sous l'influence de l'ordre de Cluny, et dès l'an 1001, comme l'attestent la chronique de Saint-Bénigne de Dijon et celle de Raoul Glaber ; **A cette époque, dit Raoul, un des hommes qui se distinguèrent le plus par leur zèle à améliorer la maison de Dieu, ce fut l'abbé Guillaume, que le bienheureux Maieul avait d'abord nommé abbé de l'église Saint-Bénigne, martyr. Il changea aussitôt le plan de cette église avec tant d'art et de goût, qu'il serait difficile d'en citer un second exemple aussi heureux.** Grâce aux disciples que l'ordre de Cluny avait dans toutes les parties de la Gaule, ainsi qu'en Espagne, dans l'Italie septentrionale et dans la Germanie rhénane, les pratiques architectoniques de Cluny se répandirent dans toutes ces contrées de l'Europe, et la population de ces pays se mit tout à coup à bâtir des églises dans le nouveau genre. Or, ce qui les distingue essentiellement des basiliques, c'est qu'elles ne sont plus couvertes d'un simple lambris, mais voûtées, et cette substitution de la voûte à l'emploi de la charpente, comme mode de couverture, a amené une transformation de l'architecture, parce que, pour adapter ce genre de couverture à l'édifice antique, il a fallu bouleverser toutes les proportions de l'ancienne basilique. Les constructeurs, pressés par la ferveur religieuse et obligés de faire des constructions plus robustes, ne construisent plus de murs en petit appareil, ni en blocage avec parements de petit appareil orné de briques ; ils substituent à ce genre le moellonnage, qu'ils revêtent de deux pans de moyen appareil ; et comme il faut recourir à des ouvriers improvisés, qui ne savent point donner aux faces des pierres une précision géométrique, ils rachètent les défauts des faces de tangence par des couches de mortier. L'effet général des édifices bâtis après le dixième siècle est donc celui d'une grosse construction massive, négligée, n'admettant les petites pièces si finement taillées de l'antiquité que dans une mesure imperceptible. Mais ces traits ne constituent pas une rénovation complète ; la véritable métamorphose réside dans les proportions nouvelles de l'ouvrage. La basilique romaine avait dix mètres d'écartement sur quinze d'élévation : or, il était impossible de recouvrir une telle largeur d'une voûte en berceau, car il aurait fallu que les murs fussent de la force de véritables remparts ; aussi il fut nécessaire de se résigner à un sacrifice plus ou moins considérable des dimensions traditionnelles. En général, on a gardé la hauteur et l'on a diminué la largeur, ordinairement de moitié ; elle a été réduite à six mètres, quelquefois à cinq, et encore a-t-on dû augmenter l'épaisseur des murailles pour résister à la force de poussée de la voûte. Autre détail important à noter : les murs sont si épais, qu'il n'est pas possible de se servir des petites fenêtres de la basilique, canon aurait moins des fenêtres que des meurtrières ; il n'est également pas possible d'en augmenter la hauteur, à cause de la présence

des bas-côtés et de la crainte d'affaiblir le mur. Pour cette raison, les architectes se sont contentés d'ébraser la fenêtre en biaisant son tableau ; ils gagnaient ainsi plus de lumière, et ils en obtinrent encore davantage en ouvrant dans les bas-côtés des fenêtres plus hautes, mais non plus larges que celles de la nef. Les communications entre la nef et les bas-côtés suivent le même mouvement : les ouvertures s'élèvent et s'étrécissent. Tel est le premier essai fait pour mettre une voûte sur des églises. Comme on le voit, il produisit dans l'architecture une révolution très caractérisée : dans la basilique nous avons un édifice aux massifs largement distancés, svelte, élégant, bien assis ; dans la construction nouvelle, nous avons une architecture massive, où le plein l'emporte sur le vide par la diminution des percements, architecture disproportionnée relativement à celle qui l'a précédée, et dont la tendance est la ligne verticale. Assez souvent, les nefs latérales qui accompagnent la grande nef tournent autour du sanctuaire ; cette importante modification au plan primitif des basiliques rend nécessaire l'établissement des chapelles accessoires. C'est donc à partir de cette époque que nous observons dans nos églises l'existence de plusieurs chapelles bâties auprès du sanctuaire et du chœur. La chapelle centrale, construite en prolongement de l'axe même de l'église, fut dédiée à la Vierge ; et elle était accompagnée de deux, de quatre ou de six autres chapelles, suivant la grandeur et l'importance du monument. Les arcades sont toutes en plein cintre. Les portes, les fenêtres, les arcs de communication de la voûte majeure aux nefs mineures, les arcs doubleaux de la voûte, en un mot toutes les ouvertures et tous les arceaux, sans exception, sont en plein cintre, formés de pierres taillées en claveaux ; c'est un caractère à peu près infaillible.

Il nous reste bien peu de monuments de la première moitié du onzième siècle : ils étaient l'ouvrage de commençants, et les conditions de solidité n'ayant généralement pas été observées, il est survenu des accidents qui en ont amené la ruine. Ces accidents résultaient pour la plupart de la faiblesse des supports et ils arrivèrent assez promptement ; ainsi, le même chroniqueur qui constate la construction de la cathédrale de Worms, en 1016, nous apprend sa ruine en 1018. Saint-Bénigne de Dijon, ouvrage d'un artiste plus expérimenté, ne put arriver au troisième siècle de son existence ; en 1271, la plus grande partie tomba, et il n'en resta qu'une chapelle ronde ajustée au chevet et qui dura jusqu'au siècle dernier. Un autre motif qui a amené la disparition des premières églises romanes, c'est l'apparence barbare et grossière qu'elles présentèrent quand elles répondirent aux conditions nécessaires pour la solidité. Les écartements avaient tellement été sacrifiés, le plein l'emportait tant sur le vide, que plus tard on renversa la plupart de ces œuvres pour les refaire dans une mode plus élégante. Toutefois, il nous reste de ce temps des souvenirs assez considérables pour qu'on puisse en apprécier le mérite. La nef de Saint-Germain-des-Prés, abstraction faite du sanctuaire et du transept, date des vingt dernières années du roi Robert ; elle est bien construite à la romane, mais elle n'eut comme couverture qu'un simple comble de bois jusqu'au dix-septième siècle. Quand les bénédictins de Saint-Maur en eurent pris possession, ils commandèrent une grande restauration de l'édifice et ils firent la voûte que nous voyons aujourd'hui. L'église abbatiale de Saint-Pierre-de-Preuilly, au diocèse de Tours, fondée en 1001 et achevée en 1009, est l'une des plus remarquables de cette époque par ses belles dimensions et par son ordonnance générale.

Elle s'étend dans les proportions suivantes : Longueur totale, 57m,50 ; largeur totale des trois nefs, 18m,00 ; largeur de la grande nef, 8m,00 ; largeur au transept, y compris les chapelles situées à l'extrémité de chaque croisillon,

29m,00 ; hauteur sous voûte à la nef, 16m, 50 ; hauteur des voûtes des bas-côtés, 15m,00 ; hauteur de la tour, 22m,50. Le plan est la forme de la croix latine, avec collatéraux et déambulatoires autour de l'abside. C'est peut-être le premier exemple de cette curieuse disposition qui exerça une si profonde influence sur les modifications postérieures du plan des édifices religieux, et qui, plus tard, fut constamment adoptée dans les églises de grande dimension. Il est extrêmement curieux de constater l'apparition de cette forme architecturale dans un monument construit aux dix premières années du onzième siècle. Le transept, dans chacune de ses branches, présente une chapelle en partie ouverte dans le mur oriental. A la naissance de chacun des croisillons avait été bâtie primitivement une tour surmontée d'un clocher. Une seule des tours est actuellement dégagée ; la seconde est cachée dans les charpentes. Le déambulatoire de l'église de Preuilly donne accès à trois chapelles absidales, dont une est au centre, et les deux autres sont sur les flancs. En entrant dans l'église de Preuilly, on est frappé en même temps et de la simplicité et de la majesté de l'ordonnance. La perspective générale n'a rien de trop austère ni de trop pompeux. La nef présente cinq travées complètes, l'abside également cinq travées ; en y ajoutant une travée pour le chœur et une autre pour l'inter transept ; on aura le développement intégral de l'église. Le monument offre donc douze belles travées, sans y comprendre les nefs mineures et les chapelles accessoires. La voûte est -à plein berceau dans la nef, sans nervure et sans autre interruption que celle des arcs-doubleaux en forme de plate-bande. Comme je l'ai déjà dit, les voûtes de cette nature, élevées à une certaine hauteur, sont extrêmement difficiles à conserver. Il en a été à Preuilly comme dans toutes les œuvres contemporaines. Les murailles ont été poussées au vide par la tête, et, dans le cours du quinzième siècle, on a cherché à les consolider par de robustes contreforts, et l'on a réussi à prévenir la chute des voûtes qui était imminente. Néanmoins, il y a environ un siècle, on a été forcé de reprendre une partie de la voûte dans le voisinage du portail occidental. Ce travail, malheureusement, n'a pas empêché de nouveaux écartements et la façade se trouve actuellement dans le plus déplorable état, surtout à l'angle méridional.

On rebâtit, au commencement du onzième siècle, l'église et le monastère des chanoines de Saint-Martin de Tours. Ce fut Hérivée, trésorier de cette église, qui entreprit ce grand ouvrage. Il le commença l'an 1001, et il eut la satisfaction de le voir achevé la septième année. Quoique la nouvelle église fût plus grande et plus élevée que l'ancienne, on put en faire la dédicace l'an 1008. Pour rendre la cérémonie plus auguste, Hérivée y invita un grand nombre de prélats, et il pria saint Martin de manifester son pouvoir pendant cette solennité par quelque miracle éclatant. Mais le saint évêque lui apparut et lui dit : **Mon fils, les miracles qui ont été faits jusqu'à présent doivent suffire. Vous pouvez demander à Dieu des choses plus utiles, savoir, le salut des âmes. Pour moi, je ne cesse de m'y intéresser. Je demande surtout au Seigneur la conversion de ceux qui le servent dans cette église : car quelques-uns d'eux se livrent trop aux affaires du siècle et vont même à la guerre.**

Le monastère de Beaumont, près de Tours, est un autre monument de la piété et des libéralités d'Hérivée. Ce monastère avait été établi dans le sixième siècle, près l'église de Saint-Martin, par une dame nommée Engeltrude. Hérivée jugea qu'il était plus convenable que des religieuses fussent éloignées du cloître des chanoines et du bruit de la ville. Aussi il les transféra sur une colline proche de Tours, nommée Beaumont à cause de son agréable situation. Il fit bâtir les édifices de ce nouveau monastère partie avec ses biens, et partie avec ceux de

l'église de Saint-Martin. En reconnaissance de ces bienfaits, les religieuses de Beaumont se mirent en quelque sorte sous la dépendance du chapitre de Saint-Martin. Quand leur abbesse était morte, elles demandaient aux chanoines la permission d'en élire une autre ; et c'était un chanoine qui l'installait. Elles assistaient aux obsèques des chanoines, et les chanoines ne se trouvaient qu'à celles de l'abbesse. On a même une charte du roi Robert qui, en confirmant aux religieuses de Beaumont quelques biens de l'église de Saint-Martin, les oblige à raccommo-der gratuitement les chapes et les autres ornements des chanoines.

L'architecture inaugurée au commencement du onzième siècle ne resta pas enfermée dans les lourdes proportions qui caractérisent ses débuts ; elle prit des formes harmonieuses, monumentales, revêtues d'une décoration charmante, souvent bien distribuée, où l'agrément se joint à la logique et à la solidité. Les efforts des architectes pour voûter les églises produisirent une variété presque infinie de procédés et d'inventions, qui font du onzième siècle une époque incomparable dans l'histoire de l'architecture, et, tout en conservant la physionomie générale que nous avons esquissée, le style roman présente une douzaine de variétés régionales auxquelles l'on a pu appliquer le nom d'*école* ; de même que l'on dit en peinture école flamande, école française, on dit, en classant les édifices du onzième siècle : école rhénane, école bourguignone, école provençale, etc. ... Quoique ces édifices soient l'œuvre d'une époque réputée barbare, ils offrent une originalité d'ornementation que l'on chercherait vainement à une autre époque. Les architectes les enrichirent d'un grand nombre de colonnes tirées des basiliques démolies, colonnes inutiles à la solidité de l'édifice, mais qui produisaient un certain effet. Saint-Bénigne par exemple, avait les quatre angles de ses piliers décorés de belles colonnes romaines. Un édifice ainsi garni d'une ornementation de marbre pouvait encore exciter l'admiration.

Les portes, dit avec raison M. Anthyme Saint-Paul, sont le vrai bijou des églises romanes, et les tours sont la gloire des architectes romans. Dès que le moyen âge eut réduit la colonne à n'être que le renfort d'un pilier, ou l'accompagnement direct, l'ornement d'une ouverture, la colonne dans ce dernier cas se restreignit à de faibles dimensions qui permirent de la multiplier à volonté pour le plaisir des yeux, et l'on ne s'en fit pas faute. Ce fut alors la grande époque des colonnettes, et, pour mieux les laisser ressortir, on eut le soin de les appliquer contre les faces ou contre les recoins des murs sans y engager leurs fûts, sans les confondre dans la maçonnerie ; autant que possible, ces fûts libres étaient d'une seule pièce, les bases et les tailloirs les rattachaient au plein de la construction. Les portes des églises consommèrent la plus grande quantité de ces colonnettes romanes ; il y eut jusqu'à dix et douze colonnettes sur les jambages d'une seule porte, sans compter la colonne ou les colonnettes qui formaient le trumeau. Des ornements fantastiques ou empruntés au règne végétal couvraient tantôt les colonnettes, tantôt les espaces qui les séparaient ; ce dernier système était de meilleur goût, parce qu'il laissait aux colonnettes leur raideur et l'apparence de la force. Le portail de l'église de Moissac et les portes de Saint-Lazare d'Avallon sont les deux chefs-d'œuvre du genre.

L'harmonie et la hardiesse des tours romanes ont été rarement dépassées ; carrées ou octogonales, elles ont sur leurs faces des arcatures, des colonnes d'ornement, de grandes arcades aveugles, des fenêtres accouplées ou géminées, et la richesse de la décoration augmente généralement dans les étages supérieurs. La tour de Saint-Porchaire, à Poitiers, répond très bien à l'idée qu'on doit se faire d'un clocher roman. Le couronnement se composait, au commencement du onzième siècle, d'une toiture basse qu'on s'habitua à

construire en pierres, et qui fut élevée graduellement jusqu'à devenir, vers le milieu du douzième siècle, l'une des plus admirables flèches que nous ayons de cette époque.

La mode de varier le dessin des chapiteaux dans un même ordre de supports, obligea les constructeurs à imaginer un grand nombre de motifs de décoration. L'ornement des chapiteaux dérive en premier lieu de l'antiquité classique ; mais il s'est vite enrichi d'éléments étrangers ; en effet, on imita d'abord les chapiteaux de l'antiquité, on les prit même tels qu'on les trouvait dans les monuments païens pour en décorer les édifices chrétiens et, dès le quatrième siècle, la pénurie se faisant sentir, force fut de faire des chapiteaux à l'imitation de l'antiquité ; puis, cette imitation plus ou moins altérée donna naissance à des types s'éloignant considérablement du premier modèle. Nous trouvons, en outre, un apport assez considérable d'imitations byzantines ; les Grecs de l'empire d'Orient, opérant d'après les modèles empruntés aux peuples asiatiques, avaient introduit dans l'architecture, surtout dans la forme des chapiteaux, des principes nouveaux, et les relations des deux empires à l'époque carolingienne amenèrent naturellement nos sculpteurs à reproduire des chapiteaux de dessin byzantin. Au dixième siècle, on donna au chapiteau la forme d'une corbeille conique ou urcéolée, sur la face de laquelle on exécutait en peinture soit des rinceaux, soit des sujets historiés. Cet essai des derniers temps de la barbarie a donné naissance à un nombre de chapiteaux extrêmement abondants au onzième siècle, et qui constituent en quelque sorte la décoration architectonique de l'an 1000 à l'an 1100 : les architectes de cette période font exécuter en sculpture ce que leurs devanciers avaient fait en peinture, et la plupart des chapiteaux du onzième siècle, jusqu'au règne de Philippe Ier, ont une décoration de personnages en relief. Vers 1100, on se remit à copier l'antiquité, le classique pur, le classique barbare, le byzantin.

Après tous les détails que nous venons de donner sur l'évolution de l'architecture religieuse dans la période qui suit immédiatement l'an mille, nous n'aurons que peu de chose à dire des constructions seigneuriales. Dès le début du onzième siècle, l'art religieux est à la tête de toutes les évolutions monumentales, et c'est par lui et de lui que se nourriront l'art civil et l'art militaire ; on trouvera donc de grandes ressemblances dans les murs et dans les motifs de décoration des églises et des châteaux. Les donjons construits sous l'empire de la métamorphose de l'architecture religieuse sont bâtis en forts moellons avec grand appareil de pierres équarries, talutés à leur base, et leurs faces sont épaissies sur les angles et sur les parties médianes de leur développement par des contreforts. Ils se présentent sous la forme d'une grande tour sur plan quadrilatère, élevée de 80 à 100 pieds, comprenant trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, percée de fenêtres très petites à l'extérieur ; on trouve souvent dans ces fenêtres des réminiscences de l'architecture des églises, c'est-à-dire des colonnes dans les jambages ; ou bien elles sont accouplées par deux et il n'y a qu'une simple colonne pour séparer leurs ouvertures. Dans tous les donjons qui nous restent du onzième siècle, on ne voit au sommet ni créneaux, ni mâchicoulis, mais on aperçoit presque toujours une garniture de trous qui traversent la crête du mur et qui étaient destinés à recevoir des poutres. Au bout de ces poutres, on élevait, en cas (le besoin, des poteaux qui devenaient la charpente d'une galerie en saillie, tournant tout autour du donjon et produisant l'effet d'un mâchicoulis. Tous les étages se partageaient en deux par un mur de refend et leur appropriation était la même que dans les donjons de bois. La tour continuait à être placée sur le sommet d'une motte, et très souvent la porte

d'entrée était pratiquée au premier étage au-dessus du rez-de-chaussée ; l'on y accédait par un pont incliné tel qu'on en voit dans l'image des villes figurées sur la tapisserie de Bayeux. Beaucoup de ces donjons du onzième siècle ont à leur base des restes de motte et des indices de terrassement qui indiquent qu'ils avaient une chemise, c'est-à-dire un parapet de bois avec des créneaux. Nous avons du reste une précieuse description contemporaine, celle du château de Merchem, entre Dixemude et Ypres ; elle se trouve dans la vie de saint Jean, évêque de Térouanne vers la fin du onzième siècle, vie écrite par Colmieu, archidiacre de la même église. L'auteur nous apprend que cette forteresse avait été construite longtemps auparavant par le propriétaire du domaine, et il donne sur les constructions de ce genre des détails d'un grand intérêt : Les architectes élèvent aussi haut qu'il leur est possible, un monticule de terre transportée ; ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles, qui équivalait à un mur. S'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours élevées de place en place. Au milieu de ce monticule, ils bâtissent une maison, ou plutôt une citadelle, d'où la vue se porte en tous côtés également. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par un pont qui, jeté sur le fossé et porté sur des piliers accouplés, part du point le plus bas, au delà du fossé, et s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison d'où le maître le domine tout entier.

C'est la description d'un de ces châteaux à motte dont nous retrouvons les vestiges dans un si grand nombre de nos provinces, en Normandie, dans l'Ile-de-France, vers les plateaux du centre, dans les montagnes de l'Est et du Midi. Les types les plus remarquables de ces constructions carrées ou rectangulaires, au onzième siècle, étaient les châteaux de Beaugency, du Vieux-Conches, de Saint-Germain-de-Montgommery, du Plessis-Grimoult, du Pin, de Beaugency, Liches, Domfront, Falaise, Nogent-le-Rotrou, de la Roche-Posay et de Broue, etc... Le donjon de Loches, dont nous donnons une vue, appartenait à ce formidable réseau de forteresses dont Foulques Nerra avait couvert ses terres d'Anjou et toutes les bonnes positions qu'il avait enlevées à son voisin le comte de Blois et de Tours : c'était son grand arsenal, sa grande place de refuge, et c'est pour cette raison qu'il n'avait rien négligé dans sa construction, et qu'on peut le considérer comme le type le plus achevé des donjons de cette époque. M. de Caumont, qui l'a minutieusement décrit, n'hésite pas à le regarder comme le plus beau donjon de France. Il s'élève encore à plus de cent pieds au-dessus du sol et se compose de deux parties : une grande tour en forme de carré long, ayant 76 pieds de l'Est à l'Ouest et 42 du Nord au Sud ; une tour plus petite de moitié, un peu moins élevée, appliquée contre la première et formant, du côté du Sud, une espèce de corps avancé ou de vestibule du donjon ; elle n'a plus au-dessus du rez-de-chaussée que deux étages, dont le second formait chapelle. La grande tour a trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, communiquant entre eux par un corridor et par de petits escaliers tournants très rapides, pratiqués dans l'épaisseur des murs. Les fenêtres, irrégulièrement espacées, sont comme celles des églises, ébrasées à l'intérieur et ne présentent qu'une ouverture très étroite à l'extérieur ; à chaque étage, il y en a une plus large que les autres, qui était destinée à recevoir les munitions, les vivres, tout ce qui était nécessaire au service de la forteresse. Enfin, on remarque au sommet une rangée de trous destinés à recevoir les poutres pour la construction des mâchicoulis. Les murs ont huit à neuf pieds d'épaisseur dans la partie inférieure de l'édifice ; les pierres

de l'appareil sont bien taillées, et le ciment qui les joint les unes aux autres est fort épais et un peu en saillie sur les pierres en revêtement. Une construction semblable, entourée de fossés et de remparts était facile à défendre et passait pour imprenable. Une foule de seigneurs de l'Ile-de-France, ceux de Montlhéry, du Puiset, de Chevreuse, de Montfort-l'Amaury, suivirent l'exemple de Foulques et préparèrent de rudes expéditions à Louis VI et à ses successeurs.

CHAPITRE X

La renaissance littéraire qui suit l'an mille.

L'étude que nous avons faite de l'état intellectuel et moral de la France, dans la seconde moitié du dixième siècle, convient pour la plus grande partie aux débuts du siècle où nous entrons. Les mœurs d'une nation, excepté dans le cas d'une révolution violente et extraordinaire, ne changent pas tout à coup et en si peu de temps. Tels donc étaient les Français sous les derniers rois Carolingiens, tels ils furent sous les premiers Capétiens ; on vit régner encore quelque temps dans le gros de la nation la barbarie et l'ignorance ; mais peu à peu l'instruction se répandant presque partout à la faveur de la multiplicité des écoles, les mœurs se policèrent, l'indifférence ou le mépris pour les lettres fut moins commun, les sciences que l'on cultivait se perfectionnèrent, et il sortit des monastères une pléiade d'hommes illustres qui préparèrent la gloire des écoles de Paris au douzième siècle. Diverses causes contribuèrent à développer ce mouvement : l'établissement de la trêve de Dieu, en assurant plus de tranquillité aux personnes studieuses, les conciles, en réprimant les désordres de la société ecclésiastique, rendirent aux gens d'église le calme et l'ordre nécessaire aux travaux littéraires dont les écoles épiscopales et les écoles monastiques avaient conservé le goût. La réforme des abbayes, si vigoureusement poursuivie sous l'influence de l'ordre de Cluny, multiplia dans les monastères les écoles où d'humbles et savants religieux amassaient des livres, formaient des professeurs et enseignaient aux jeunes gens les éléments des lettres et des arts libéraux. On n'exigeait d'eux aucun salaire, et même on nourrissait les écolâtres qui étaient dans l'indigence. De là cette multitude de savants dont nous rappellerons les plus illustres ; de là cette réputation de savoir et de vertu qui faisait chercher dans l'obscurité du cloître des sujets propres à remplir les premières dignités de l'Église. La plupart des papes, des évêques et des cardinaux qui gouvernèrent l'Église en ce siècle, avaient été moines, et ce ne fut ni leur esprit d'intrigue, ni la faveur des grands, mais leur seul mérite qui les éleva à ces honneurs ; et ce mérite leur était venu de leur application à l'étude des lettres et à la pratique de leur règle.

La réforme des monastères, l'une des causes fondamentales du progrès intellectuel et moral, s'opéra d'autant plus rapidement qu'elle était encouragée par la royauté : Hugues Capet se faisait un devoir de mettre des abbés réguliers à la place de ceux qui ne l'étaient pas ; Robert marcha sur ses traces, et sous son règne la réforme eut des suites si heureuses et si retentissantes que les pays étrangers la reçurent avec plaisir ou la recherchèrent avec ardeur. Sanche-le-Grand, roi de Castille, d'Aragon et de Navarre, réforma les monastères de ses états en y établissant l'ordre de Cluny : saint Ulric communiqua les pratiques de cet ordre à Hirsauge, d'où elles se répandirent dans plusieurs autres abbayes d'Allemagne ; on les observait aussi dans le royaume de Naples, et surtout en Angleterre où presque tous les monastères furent alors réformés par des moines français. On ne se contenta pas de rétablir la discipline dans les anciens cloîtres, mais on fonda encore de nouvelles congrégations qui contribuèrent beaucoup à

entretenir la culture des lettres : tels furent les ordres de Grammont, des Chartreux et de Cîteaux. Celui des Chartreux en particulier travailla avec succès à multiplier les manuscrits ; il en copia et en recueillit un si grand nombre qu'ils formaient, au temps de Guibert de Nogent, une riche bibliothèque. Saint Bruno, son fondateur, était un des hommes les plus savants de son siècle, et le vénérable Guignes, l'un de ses successeurs, fit de l'étude un des points capitaux du règlement de ses religieux ; il voulait qu'ils fussent attentifs à conserver précieusement les manuscrits et à les transcrire pour les multiplier. **Ne pouvant, disait-il, annoncer de vive voix la parole de Dieu, nous le faisons de la main, car autant de livres on écrit, autant de prédicateurs de la vérité on est censé former pour l'instruction du public.**

Le renouvellement de la discipline et de l'étude rendit promptement les écoles monastiques plus florissantes que jamais. A Chartres, Fulbert ne discontinua pas de faire des leçons publiques, malgré les charges de l'épiscopat auquel il fut élevé en 1007. Le mérite de sa doctrine et de sa science était si universellement reconnu que ceux qui ne pouvaient aller l'entendre le consultaient par lettres ; de sorte qu'il devint un des oracles de l'Église gallicane. Le concours des étudiants autour de lui était si grand que l'école de Chartres mérita la première, à cette époque, de porter le titre d'académie. Fulbert ne souffrait ni l'indiscipline ni l'oisiveté ; attentif à former le cœur de ses disciples ainsi qu'à cultiver et à orner leur esprit, il les initiait à la méthode simple et sévère de son enseignement et les envoyait ensuite répandre ailleurs les lumières de la science qu'ils avaient puisée auprès de lui. Il y en a peu qui n'aient pas fait revivre leur maître dans les divers endroits où ils se sont dispersés.

Hugues, archevêque de Besançon de 1031 à 1070, prit un soin particulier des écoles de son diocèse, et enrichit de bons manuscrits la bibliothèque de son église. Aussi eut-il la satisfaction de se voir à la tête d'un clergé aussi instruit que bien discipliné. Le cardinal Pierre Damien, exerçant les fonctions de légat du pape en France, eut occasion d'assister aux exercices littéraires de l'école épiscopale qui se tenait au pied de la citadelle, et il ne put se lasser d'admirer le zèle et l'application des élèves, la méthode et la science des maîtres.

La réputation de Cluny, déjà si éclatante sous saint Odon et saint Maieul, s'accrut encore sous saint Odilon et saint Hugues. Ce monastère était un foyer dont la lumière illuminait l'Église entière ; la science et la piété y brillaient encore avec plus d'éclat qu'auparavant. Rien de plus ordinaire alors que de voir les moines de Cluny élevés aux plus grandes dignités de l'Église. Hildebrand, si connu sous le nom de Grégoire VII, vint, au sortir des écoles de Rome, perfectionner ses études à Cluny ; il y acquit les connaissances les plus sûres, et s'éleva bientôt à une telle supériorité qu'il mérita d'être le conseiller de cinq pontifes avant de monter lui-même sur la chaire de Saint-Pierre. Odon ou Otton, qui lui succéda après Victor III, sous le nom d'Urbain II, avait quitté un canonicat de Reims pour se faire moine de Cluny, et c'est après y avoir exercé divers emplois qu'il fut promu à l'évêché d'Ostie. Pascal II avait été élevé dès l'enfance à Cluny, et n'étant encore que simple moine, il avait été fait cardinal légat du Saint-Siège en Espagne, où il présida plusieurs conciles. On peut citer encore dans ce siècle, parmi les moines de Cluny, Gérard, évêque d'Ostie et cardinal, légat des papes Alexandre II et Grégoire VII ; Etienne, cardinal légat qui tint plusieurs conciles en France ; Bernard, archevêque de Tolède et primat des Espagnes ; Pierre, camérier d'Urbain II et de Pascal II ; le savant Hildebert, successivement évêque du Mans et archevêque de Tours, sans compter une foule d'autres pieux et

savants religieux qui furent tirés de Cluny pour gouverner des monastères et des diocèses.

L'école du cloître Notre-Dame, à Paris, continua d'avoir au onzième siècle des étudiants des pays étrangers, ce qui prouve l'éclat de sa réputation et le mérite des maîtres qu'elle possédait. Avant 1050, saint Stanislas qui fut plus tard évêque de Cracovie, passa sept ans à Paris pour y perfectionner ses études ; saint Adalbéron, mort évêque de Wurtzbourg en 1090, y vint également avec deux compagnons qui furent deux personnages de grand mérite : Gebehard, archevêque de Saltzbourg, et Altmanne, évêque de Passau. Les Anglais et les Romains y envoyaient également leurs enfants, témoin Étienne, surnommé Harding, qui fut le troisième abbé de Cîteaux, et Pierre de Léon, si connu dans la suite sous le nom de l'antipape Anaclet II. Les études étaient également très florissantes dans les diverses abbayes du diocèse ; le célèbre docteur Olbert, abbé de Gemblours, cherchant à perfectionner ses connaissances, séjourna quelque temps à Saint-Germain-des-Prés dans les premières années du onzième siècle. Louis-le-Gros et Suger furent élevés à Saint-Denys, d'où Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre, avait tiré auparavant Baudouin, très versé dans la médecine, dont il fit un abbé de Saint-Edmond.

Il n'y eut pas de pays en France où les lettres fussent cultivées avec plus d'éclat et de succès dans ce siècle qu'en Normandie. Les Normands ont toujours eu de grandes dispositions naturelles pour les lettres, et dès cette époque leurs ducs, bien convaincus d'avoir trouvé la vérité dans la religion chrétienne, s'attachèrent à faire aimer de leurs sujets cette religion et tout ce qui concourait à la soutenir ; aussi les voit-on donner des biens considérables aux églises, fonder des monastères nouveaux, et favoriser tous ceux qui s'appliquaient aux sciences et aux arts. Richard II, mort en 1028, attirait auprès de lui par ses bienfaits des clercs, des moines, des abbés et des évêques. Ces ducs, nous dit Raoul Glaber, l'emportèrent sur les autres par la gloire de leurs armes dans la guerre, comme par leur union dans la paix et par leur libéralité. En effet, toute la province qui leur était échue en partage semblait former une seule maison, une même famille, unie par les liens d'une concorde inviolable. Ils traitaient comme voleur et comme brigand tout homme qui avait recours au mensonge pour demander dans une affaire plus qu'il n'avait droit d'exiger, ou pour soustraire quelque chose à un autre par sa mauvaise foi dans les marchés. Les pauvres, les indigents, les étrangers étaient comme leurs enfants d'adoption et trouvaient toujours en eux des soins vraiment paternels. Ils envoyaient aussi presque dans l'univers entier les dons les plus magnifiques aux saintes églises, On voyait même tous les ans des moines venir d'Orient, du célèbre mont Sina, à Rouen et remporter à leur tour des secours en or et en argent, dont ces princes les avaient chargés pour leur communauté. Enfin Richard, deuxième du nom, envoya à Jérusalem cent livres d'or pour le sépulcre du Sauveur ; et tous ceux qui désiraient y faire un pèlerinage de dévotion recevaient de lui les plus riches présents.

L'Irlande fut éclipsée : la lumière partit de la Normandie, et l'abbaye du Bec opéra une véritable révolution intellectuelle trop oubliée dans les débats ultérieurs de la scolastique. De cette abbaye sortirent toutes les célébrités du onzième siècle : le pape Alexandre II, Guimond, évêque d'Aversa, Yves de Chartres, le restaurateur du droit canonique en France, et enfin saint Anselme. Le lombard Lanfranc, qui devint religieux du Bec en 1042, fut l'âme de cette activité intellectuelle qui, avec lui, passa de la Normandie en Angleterre, quand il fut appelé au siège de Cantorbéry, mais se soutint et se perpétua brillamment au Bec dans la personne de saint Anselme, disciple de Lanfranc, et comme lui

italien. Sous Anselme, cette école vit grandir sa réputation et vit augmenter son influence. De tous côtés d'habiles clercs et des chevaliers de grande réputation vinrent se soumettre à la discipline de ces deux grands maîtres. Lanfranc et Anselme, tous deux d'un esprit supérieur, différaient de principes. Lanfranc, d'une vive et brillante imagination, rendit au latin sa pureté, à la philosophie un langage plus animé et plus noble. Le premier, il appliqua la dialectique à la théologie, et créa ainsi ou plutôt ressuscita la forme scolastique dont Jean Scot Érigène avait donné l'exemple ; mais il ne sortit pas de la théologie ; Anselme, au contraire, unit la philosophie à la théologie, les lumières de la raison à l'autorité des Écritures. Fidèle aux lois de l'esprit humain, Anselme le menait à la connaissance des idées par la connaissance des lois du langage. Son *Grammarium* peut être considéré comme une introduction à la logique ; son *Monologium, seu exemplum meditando de ratione fidei, ou manière dont on peut s'y prendre pour rendre compte de sa foi*, est un progrès de la philosophie. Elle marche plus librement sous le joug de la théologie ; elle appelle la raison à l'examen de la foi. Dans le premier chapitre du *Monologium*, Anselme pose l'existence de Dieu sur le même principe que Descartes, principe que l'on peut découvrir dans saint Augustin. Le second ouvrage d'Anselme, *Proslogium seu fides quærens intellectum, ou la foi qui tente de se démontrer à elle-même*, forme le complément du premier et mérite les recherches de la philosophie moderne. Anselme avait un esprit plein de sagacité et de profondeur ; mais cette sagacité même dégénéra parfois en subtilités, et ce fut après lui un des défauts de l'école normande. Elle rendit la dialectique compliquée et mystérieuse, elle s'égara dans des distinctions sans fin ; elle mêla les erreurs aux vérités, à de vaines recherches les plus hautes questions, la chute de Satan, la vérité, le libre arbitre, l'accord de la liberté avec la prescience divine.

Après avoir fait connaître nos principales écoles, nous devons indiquer quelles étaient les sciences qu'on y enseignait et quels ont été leurs plus Musli es représentants. On ne changea rien à l'ordre et à la méthode qu'on suivait aux siècles précédents : on commençait par la grammaire, et avec elle on étudiait les bons auteurs de l'antiquité. Quoique ce siècle eût plus de facilité que le précédent pour lire leurs œuvres, puisqu'on multiplia beaucoup les copies des manuscrits, on ne voit pas qu'il ait fait plus de progrès dans la connaissance du latin ; à part quelques hommes d'élite qui appartenaient à l'ordre de Cluny ou à l'abbaye du Bec, le plus grand nombre des écrivains ne savait pas s'exprimer avec correction, et encore moins avec élégance. A plus forte raison ne faut-il pas leur demander une connaissance, même superficielle, des langues orientales ; le grec, l'hébreu, l'arabe, le syriaque ne pouvaient être enseignés parce qu'on n'en connaissait pas l'utilité pour l'interprétation et la critique des livres saints, et parce que l'on manquait généralement de grammaires, de dictionnaires et même de textes originaux. Cependant les ressources ne faisaient pas absolument défaut à ceux qui avaient quelque bonne volonté : il y avait des Juifs dans toutes nos grandes villes ; les pèlerinages en Syrie et en Palestine furent très fréquents plus de cinquante ans avant la première croisade ; on commença à publier quelques grammaires hébraïques, et un grand nombre d'étrangers qui connaissaient les langues orientales s'établirent, comme nous l'avons vu, dans plusieurs de nos provinces et y séjournèrent quelque temps. Des Arméniens et des Grecs venaient tous les ans à Rouen chercher les aumônes du duc Richard II. Saint Siméon, l'un d'entre eux, qui savait l'égyptien, le syriaque, l'hébreu, le grec et le latin, après y être venu plusieurs années, se retira successivement à Verdun et à Trêves, où il mourut en 1035. En 1044 et 1045, Ponce, évêque de Marseille,

de concert avec Isarne, abbé de Saint-Victor, établit des moines grecs dans l'église de Saint-Pierre d'Auriol. Enfin saint Anastase, noble vénitien qui savait également bien le grec et le latin, vint passer plusieurs années au Mont-Saint-Michel d'où il se retira ensuite à Cluny. Tous ces étrangers qui vivaient en France auraient dû, ce semble, faire naître le désir d'étudier leurs langues. Cependant, très peu de clercs et de moines se piquèrent d'émulation pour des études aussi utiles au siècle des pèlerinages et des croisades, et l'on ne peut guère citer comme versés dans la connaissance du grec et de l'hébreu que le cardinal Humbert, le pape Léon IX, élève de l'école de Toul, Lanfranc, saint Anselme, Sigon, abbé de Saint-Florent de Saumur, Adam de Paris, qui se rendit à Athènes en 1060, saint Gersin, abbé de Saint-Riquier, Sigebert de Gemblours, écolâtre de Saint-Vincent de Metz.

L'archéologie, science d'observation, de comparaison et de déduction, n'existait pas au moyen âge, car le moyen âge ne connut qu'une seule de ces facultés, la déduction. Il n'a donc pu avoir la notion scientifique des monuments et de cette variété de formes, qui est le fondement de toute doctrine scientifique dans le domaine des sciences critiques. Cependant, si peu observateurs que soient les hommes, il est impossible qu'ils n'aient point quelques perceptions générales de la nature des choses, perceptions au fond desquelles il y a quelque lueur de vérité. Or, ces aperçus d'instinct se trouvent au moyen-âge, ils se font jour dès le onzième siècle. Les monuments de l'antiquité païenne et de l'antiquité chrétienne, que présente alors notre pays en plus grand nombre qu'aujourd'hui, sont divisés en trois catégories : 1° Menhir, dolmen, tumulus. Cette œuvre grossière est pour les gens du onzième siècle l'œuvre du diable ; quelquefois, c'est l'ouvrage des saints, ce qui nous indique que la croyance aux mauvais génies a été accompagnée de superstitions que l'Église a diminuées insensiblement en mettant sur le compte des saints ce que l'on attribuait au diable ; 2° Ruines romaines. Ces constructions, dont la figure était si particulière qu'on ne pouvait les confondre avec autre chose, on en faisait l'ouvrage des Sarrasins. Les expressions : *chemin, mur sarrasinois, tour sarrasine* reviennent à chaque instant dans les chartes, histoires et chansons de gestes. Cela veut dire, non des ouvrages de Sarrasins, car les Sarrasins n'ont envahi la Gaule que pour détruire, mais des ouvrages faits du temps que le pays était occupé par les païens. Voilà où avaient abouti les travaux des Romains pour éterniser leur gloire ! Dès le dixième siècle, leur existence et leur nom sont oubliés ! 3° A côté des monuments païens, se rencontraient des monuments bien connus pour n'être point l'œuvre des Sarrasins, tels que les monastères, les églises. On les attribuait à un seul personnage, Charlemagne, qui a absorbé en sa personne toute l'histoire politique antérieure au triomphe de la féodalité. A mesure que l'on descend dans le temps, ce personnage absorbe les siècles qui deviennent plus éloignés ; de sorte que, pour des gens du quinzième siècle, certains monuments du treizième étaient l'œuvre de Charlemagne. Mais, dira-t-on, comment se fait-il que tant d'hommes instruits dans les monastères n'aient point réformé les erreurs populaires ? Ce n'est pas la faute de l'instruction si elle n'a point corrigé les opinions de la multitude. Dès Philippe Ier, on voit paraître une tendance à la critique, et on en trouve plusieurs applications à la connaissance des monuments. Ainsi, vers 1080, on fouille près de Meaux un champ de décombres et on découvre une statue représentant un homme d'un aspect guerrier. Grand bruit et grand étonnement dans le pays. Fulcoi, archidiacre de Meaux, vient sur le lieu de la découverte : il s'informe du nom du pays, reconnaît qu'il a pour origine *Martis fanum*, se fait expliquer les principales légendes de la localité, et il

se trouve bientôt amené à conclure qu'il est en présence des débris d'un temple de Mars et d'une statue du dieu Mars. Voilà un jugement tel qu'on le porterait encore aujourd'hui. Un des contemporains de Fulcoi, Guibert de Nogent, ne fut pas moins judicieux. On découvrit dans un monastère, près de Nogent, des sépultures contenant des cercueils de pierre rangés en cercle. Dans les cercueils se trouvaient des vases de formes inusitées dans ce siècle. Guibert de Nogent, reconnaissant que ces sépultures n'avaient pas la forme des sépultures chrétiennes, conclut qu'elles étaient antérieures au christianisme, à moins, ajouta-t-il, qu'elles ne fussent des temps où les chrétiens suivaient encore les usages des païens. Voilà encore un jugement critique très sain. On cite d'autres savants qui firent également preuve d'esprit critique dans d'autres branches de l'érudition : Hériger, abbé de Lobbes, démontre déjà la fausseté de plusieurs lettres attribuées à saint Jacques et à saint Clément, et l'impossibilité d'admettre que saint Materne ait été envoyé dans les Gaules par saint Pierre. Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, fit preuve de discernement dans ses corrections importantes sur le texte et la note du chant ecclésiastique. Lanfranc corrigeait sur les meilleurs manuscrits les exemplaires de la Bible, des ouvrages des Pères et divers traités de saint Ambroise. Saint Anselme s'appliqua aussi à corriger les textes d'un certain nombre de manuscrits, et plusieurs moines se formèrent sous sa direction à cet art aussi difficile que précieux. Le livre [des reliques des saints](#), de Guibert de Nogent, peut passer pour un traité de critique ; il établit des principes très judicieux, avoue qu'il y a de fausses reliques comme il y a de fausses légendes, cite plusieurs exemples des unes et des autres et fait une vive sortie sur les inventeurs de faux miracles. Il composa cet ouvrage à l'occasion d'une dent de Jésus-Christ que les moines de Soissons prétendaient avoir ; il montre fort bien que cette prétention est chimérique, et qu'il en est de même de celles d'autres personnes qui croyaient posséder diverses parties du corps du Sauveur. Mais ces essais de critique sont des faits accidentels, qui se rapportent à un mouvement qui n'a pas eu de suite. On continue à manquer de discernement, dans le récit des faits passés comme dans celui des événements contemporains. On écrit encore l'histoire comme au dixième siècle, en se complaisant dans l'extraordinaire et le merveilleux, en négligeant le vrai et le naturel. On ne peut généralement pas se décider à raconter le présent sans remonter à l'origine du monde et sans copier les récits fabuleux accumulés dans les chroniqueurs et les annalistes des âges précédents. Toutefois, quelque défectueuse que soit la manière d'écrire l'histoire à cette époque, tant pour la méthode que pour le choix des faits, il faut reconnaître que le onzième siècle est riche en monuments historiques et que les auteurs de ce temps nous ont transmis une abondance d'informations où la critique moderne peut s'exercer avec fruit. Quelques-uns, tels que Raoul Glaber, ont embrassé l'histoire de toute une nation. D'autres, tels que Sigebert de Gemblours dans sa chronique, ont rapporté indistinctement les faits arrivés en plusieurs pays, sans qu'ils aient de liaison entre eux ; quelques-uns se sont restreints à l'histoire particulière de quelques souverains : ainsi, Helgaud a écrit celle de Robert-le-Pieux, Wippon celle des empereurs Conrad-le-Salique et Henri III, Guillaume de Poitiers celle de Guillaume-le-Conquérant. D'autres, comme Adémar de Chabannes, ont embrassé les événements arrivés dans plusieurs provinces, ou bien ils se sont restreints à des villes et à des monastères particuliers ; tels sont les auteurs des chroniques de Verdun, de Monzon, de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, de Saint-Riquier, etc. ... Toutes ces chroniques, même celles qui ont le caractère d'œuvres tout à fait locales, mentionnent un grand nombre d'événements publics qui concernent

l'Église ou l'État, et c'est là ce qui les rend encore aujourd'hui si utiles et si intéressantes.

La rhétorique, qui est l'art de l'éloquence, continuait d'être enseignée publiquement dans nos écoles avec les autres arts libéraux dont elle fait partie ; bon nombre de religieux s'exercèrent à l'éloquence de la chaire, surtout depuis le concile de Limoges, tenu en 1031, et qui rappela aux clercs qu'une des obligations de leur saint ministère était de s'exercer à l'art de la parole. Depuis ce règlement, les prédicateurs se multiplièrent beaucoup, et l'on peut citer parmi eux : Raoul Ardent ; saint Gervin, abbé de Saint-Riquier ; linges, archidiacre de l'église de Rouen ; Gérold, clerc d'Avranches ; Gilbert, évêque d'Evreux, etc. ... Guibert de Nogent non seulement s'exerça à l'éloquence de la chaire, mais il fit encore un petit traité sur la manière de prêcher, dans lequel il donne de très sages préceptes.

Presque tous nos écrivains du onzième siècle eurent l'ambition d'être poètes latins, et il y en a plus de cinquante qui nous ont laissé des pièces de vers dans des genres assez variés. En réalité, ils ne furent que de médiocres versificateurs. La poésie exige des qualités d'esprit et de style qu'ils ne possédaient pas, et malgré leurs efforts ils n'ont réussi qu'à faire des vers où il n'y a presque aucun trait de vraie poésie, et où les règles de la prosodie ne sont pas même observées. Nous verrons que ceux qui écrivaient en langue vulgaire ont eu une renommée légitime et bien autrement durable.

La dialectique était cultivée comme la poésie, dans toutes les écoles, mais avec plus de succès ; elle doit avant tout former l'esprit humain à raisonner avec justesse en lui apprenant les règles qui doivent le guider dans la recherche et dans la démonstration de la vérité. Or, avant les travaux de Lanfranc, de saint Anselme et du célèbre docteur Odon, archevêque de Cambrai, cette science déviait et s'égarait. On ne la faisait consister qu'en des mots et des règles dont on ne savait pas, le plus souvent, faire l'application ; tout aboutissait à des raisonnements généraux et à de stériles discussions sur le bon, le parfait et l'infini. On fut redevable aux trois grands philosophes que je viens de citer, de voir revivre la méthode des anciens, et la dialectique rentrer pour quelque temps dans le détail des connaissances pratiques.

Les sciences plus spécialement ecclésiastiques, telles que la théologie, l'Écriture sainte, la liturgie, etc., furent plus que jamais l'objet principal de l'étude des clercs et des moines lettrés, qui s'y adonnèrent avec une application particulière. Bernon, élève de l'école de Fleury, se distingue entre tous les écrivains de son temps qui ont entrepris de traiter des matières liturgiques ; le Sacramentaire de saint Vandrille, l'Ordinaire et le Rituel de Jumièges, sont cités parmi les livres les plus curieux de ce genre. Les textes de l'Écriture sainte furent révisés, corrigés et commentés avec zèle ; on multiplia les bonnes copies des œuvres des Pères, et l'on assit l'enseignement de la théologie sur les principes les plus solides et la méthode la plus lumineuse ; rien ne fut avancé sans être appuyé de l'autorité de l'Écriture et de la tradition, ces deux règles invariables de la commune croyance de l'Église. Fulbert, Lanfranc, saint Anselme, Eusèbe Brunon, évêque d'Angers, resteront les plus glorieux et les plus illustres représentants de cette méthode, qui donna à la foi chrétienne tant de vigoureux défenseurs. Quoique la théologie absorbât la plus grande partie de la vie monastique, on ne négligea point la science des canons ni l'étude de la discipline ecclésiastique. De laborieux compilateurs recueillirent les anciennes collections dont ils multiplièrent les exemplaires ; ils en firent de nouvelles, dont quelques-unes ont eu une assez

grande vogue, par exemple, celle de Godon, abbé de Bonneval au diocèse de Chartres, qui a passé dans les manuscrits de Colbert ; celle des moines de Saint-Tron, que Gratien semble avoir prise pour modèle de son décret. Bouchard, évêque de Worms, en publia une troisième, que Véran, abbé de Fleury, faisait copier dès l'an 1029. Enfin, Yves de Chartres donna la sienne, qui conquit rapidement assez d'autorité pour faire oublier celles qui l'avaient précédée.

Les sciences mathématiques, physiques et naturelles eurent quelques représentants au onzième siècle : Halinard, qui fut archevêque de Lyon, lit en sa jeunesse une étude particulière de la géométrie ; Arnoul et Raimond, moines de Saint-André d'Avignon, s'occupèrent d'astronomie. François, scolastique de Liège, fit un traité du Comput et un autre sur la quadrature du cercle. Il y avait un attrait dominant pour l'astronomie ; mais il faut bien le dire, ceux qui observaient les phénomènes célestes le faisaient moins en savants qu'en amateurs de superstitions, et au lieu de rechercher les causes naturelles de ces phénomènes, ils se bornaient à en tirer des pronostics pour l'avenir. Hildebert du Mans, plus sérieux que les astrologues, décrivit quelques animaux terrestres : le lion, le renard, le cerf, l'éléphant, l'aigle, la tourterelle, la baleine, la couleuvre, et il a assez bien exposé leur nature et leurs caractères. La médecine est toujours le monopole des clercs et des moines, des abbés et des évêques. Fulbert de Chartres l'exerça même pendant son épiscopat ; Gilbert Maminot, évêque de Lisieux, passait pour être si habile dans cet art que Guillaume-le-Conquérant le choisit pour son premier médecin. Jean, moine de Saint-Bénigne de Dijon, et plus tard abbé de Fécamp, l'étudia par l'ordre exprès de Guillaume, son maître. Jean de Chartres, probablement l'un des disciples de Fulbert, fut médecin de Henri Ier ; nous voyons que plusieurs religieux furent attachés comme lui et au même titre à la personne du roi d'Angleterre, et que presque toutes les abbayes avaient au moins un moine en état de donner des soins à ses frères malades. Au Bec, on lit même venir de loin des livres de médecine, tels que des traités de Gallien et les aphorismes d'Hippocrate avec leurs gloses.

Cette ardeur presque générale à cultiver toutes les branches du savoir humain, et cette multitude d'écoles dont nous avons signalé les plus illustres maîtres, portèrent leurs fruits et eurent d'heureuses conséquences. Le goût des Français s'affina, leur esprit, formé par de nouvelles connaissances, se dépouilla peu à peu de sa rusticité, et il se manifesta dans les mœurs une certaine honnêteté. une certaine douceur que le temps devait perfectionner. L'amour des lettres passa des cloîtres dans la société féodale, et il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui ne se fissent un mérite de les aimer et de les cultiver. Helvide, de la maison des ducs de Lorraine et mère du pape Léon IX, savait parfaitement le latin. Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandre, et femme de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre, n'était pas moins renommée pour ses connaissances littéraires que pour sa naissance et sa beauté ; ses deux filles, Cécile, qui fut abbesse du monastère de la Trinité à Caen, et Adèle, qui devint comtesse de Blois. ne furent pas moins célèbres que leur mère par leur esprit studieux ; Baudri, abbé de Bourgueil, nous représente la première comme une religieuse qui faisait de la lecture ses délices ; Hugues de Sainte Marie, moine de Fleury, dédia une de ses chroniques à la seconde. Agnès, fille de Guillaume V, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, passait aussi pour une princesse très instruite, et sa mémoire est mentionnée avec éloges dans les écrits de Jean, abbé de Fécamp, qui composa en son honneur un recueil de prières. Ide, mère de Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, et Constance, fille de Robert de Bourgogne et femme d'Alphonse VI de Castille, furent également renommées pour leurs grandes connaissances. Les

monastères de femmes avaient leurs bibliothèques comme les monastères d'hommes, ainsi que nous en pouvons juger par un fait curieux, relatif à la fondation de l'abbaye Notre-Dame à Saintes. Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et Agnès son épouse, qui en furent les fondateurs, lui léguaient entre autres choses les cerfs et les biches qu'on prendrait dans l'île d'Oléron, afin que leurs peaux fussent employées à couvrir les livres à l'usage des religieuses. A l'exemple des Dames de France, plusieurs princesses étrangères entreprirent aussi de cultiver les lettres ; l'impératrice sainte Cunégonde, Béatrix et Mathilde, comtesses de Toscane et duchesses de Lorraine ; sainte Marguerite, reine d'Écosse et Mathilde, sa fille, qui épousa Henri Ier, roi d'Angleterre, connaissaient également les lettres profanes et l'Écriture sainte. Il y eut même en France des monastères de filles où l'on donnait aux garçons, dans leur enfance, les premiers rudiments du savoir humain : c'est ainsi que Goderanne, successivement abbé de Maillezais et évêque de Saintes, et Thiéri, abbé de Saint-Hubert, reçurent leur première instruction, l'un à Saint-Pierre de Reims et l'autre à Maubeuge. Ces faits, ajoutés à tous ceux qui vont suivre, témoignent qu'au onzième siècle l'instruction fut remise en honneur, et que cette époque ne fut ni sans gloire ni sans grandeur.

CHAPITRE XI

La langue vulgaire et le réveil du peuple après l'an mille.

On avait commencé dès le siècle précédent à employer la langue romane dans des œuvres littéraires. Après l'an mille, l'usage de cette langue devint presque général parmi nos écrivains, et ils s'en servirent non seulement pour faire des traductions, des sermons, des vers légers, mais aussi pour traiter les sujets les plus difficiles ; dès cette époque, elle était constituée dans son vocabulaire et dans sa syntaxe, et elle avait assez de netteté et de précision pour être la langue de la poésie lyrique, et pour produire des œuvres qui devaient consacrer sa réputation et sa gloire. L'idiome roman se divisait en deux langues, la langue d'oïl et la langue d'oc, qui se partageaient en souveraines et comme deux sœurs la moitié de la France actuelle, régnant l'une au midi de la Loire, et l'autre au nord. La langue d'oc comprenait les dialectes provençal, gascon, languedocien ; elle rivalisa longtemps avec la langue d'oïl et la précéda dans son développement. Elle se constituait vers la fin du neuvième siècle, et au onzième elle était dans tout son épanouissement. Elle comptait une foule de poètes dont les chants se répandaient dans la France entière et dans une partie de l'Europe, surtout en Espagne et en Italie. Leurs œuvres sont encore aujourd'hui une des richesses de notre ancienne littérature.

Quoique formée par un progrès plus lent que la langue d'oc, la langue d'oïl a joui d'une existence plus durable. Elle se partageait aussi en plusieurs dialectes, dont les principaux étaient le Normand, le Picard, le Bourguignon et celui de l'Ile-de-France. Aucun n'acceptait la suprématie de l'autre, et ils conservèrent leur égalité jusqu'au moment où les Capétiens eurent assujéti les seigneurs féodaux. Dès lors, le dialecte de l'Ile-de-France domina ; il finit par régner exclusivement sous le nom de langue d'oïl ou de français, non seulement en Normandie, en Picardie, en Bourgogne et en Champagne, mais encore en Provence, en Languedoc et en Gascogne. Cette suprématie de la langue d'oïl lui donna un caractère d'unité qui contribua à sa prépondérance dans tout le reste de l'Europe. Cette suprématie commença au onzième siècle pour ne finir qu'au quinzième, et entre ces deux époques nous pourrions signaler des œuvres littéraires remarquables à plus d'un titre, telles que cantilènes, chansons de geste, légendes allégoriques, romans moraux et satiriques, mystères, scènes dialoguées, sermons et homélies, recueils de lois et de coutumes, biographies, chroniques et histoires. A mesure que la langue se polit et se perfectionne, ses productions se multiplient et se diversifient. Cet idiome barbare, qui ne faisait que balbutier les serments de Strasbourg au neuvième siècle et la cantilène de sainte Eulalie au dixième, finit par s'assouplir et se prêter aux genres les plus délicats, aux compositions les plus difficiles. Au onzième siècle, la chanson de Roland et la vie de saint Alexis sont écrites en langue d'oïl ; les assises de Jérusalem, comme les lois que Guillaume donna à ses sujets d'Angleterre, sont rédigées dans la même langue. La première de ces œuvres, dans l'ordre chronologique, est la vie de saint Alexis, dont la langue est plus ancienne que celle de la chanson de Roland. Découvert à Hildesheim (Hanovre) et publié par M.

Wilhelm Müller, en 1845, ce poème de 625 vers, distribué en 125 strophes de 5 vers monorimes, appartient, comme la cantilène de sainte Eulalie, au répertoire ecclésiastique et a été composé pour être chanté dans les églises. A en juger par le dialecte, il est Normand d'origine et peut-être a-t-il pour auteur ce Thibault de Vernon, chanoine, qui composait à Rouen des cantilènes en 1055. Thibault avait recouvré la vue en touchant les reliques de saint Wulfran, archevêque de Sens au septième siècle : par reconnaissance, il employa ses talents à chanter les saints et leurs miracles, et, pour mieux populariser leur gloire, il les chanta en français ; c'est du moins ce que nous apprend le récit d'un moine de Fontenelle. M. Gaston Paris nous a donné une appréciation très savante et définitive du texte de la vie de saint Alexis, dont nous reproduisons quelques strophes comme spécimens de la bonne langue française, telle qu'elle devait se parler et s'écrire au milieu du onzième siècle.

Pois icel tens que Deus nos vint saliver,
Nostre anceisor ovrent cristientet,
Si fut uns sire de Rome la citet ;
Riches hom fut de grant nobilitet :
Por ço l'vos di, d'un son lit voit parler.
Etiferniens — ensi out nom li pedre —
Cons fut de Rome del mielz qui donc i eret ;
Sor toz ses pers l'amat li emperedre.
Donc prist muilier vailant et honorede,
Des mielz gentils de tote la contrede.
Pois converserent ensemble longement ;
Que enfant n'ovrent peiset lor en forment.
Deu en apelent andoi parfitement :
E reis celestes, par ton comandement
Enfant nos draie qui seit a ton talent.
Tant li preierent par grant humilitet
Que la mufler donat feconditet :
Un fil lor donet, si l'en sovrent bon gret ;
De saint batesme l'ont fait regenerer :
Bel nom li metent sulonc cristientet.
Fut batiziez, si out nom Alexis.
Qui l'out portet volentiers le nodrit ;
Pois li bons pedre ad escole le mist ;
Tant aprist letres que bien en fut guarniz ;
Pois vait li entes l'emperedor servir.

On ne disconvient pas que ce poème ne soit une belle langue, sonore et douce, forte et flexible, riche de mots expressifs et vivants, transparente dans ses formes, simple et claire dans ses constructions. Elle n'était pas encore embarrassée de cet insupportable appareil de particules oiseuses qui sont venues l'encombrer depuis ; elle avait gardé du latin une ampleur de mouvement qui faisait ressortir la grâce qu'elle avait en propre.

La chanson de Roland est le chef-d'œuvre du cycle carlovingien, le premier, le plus célèbre et le plus beau de ces chants épiques de la France que toute l'Europe a connus, imités et traduits, et qui ont fait le tour du monde avec notre tradition et notre gloire. Grâce aux efforts de la science française et de la science allemande, ce poème est arrivé au plus haut degré d'exactitude et de correction où la critique moderne puisse atteindre : grâce aux éditions qu'en a données mon savant ami et collègue, M. Léon Gautier, aux analyses et aux commentaires

qu'il y a joints, et dont on ne surpassera jamais l'enthousiasme ni l'attrait, les gens du monde et les enfants eux-mêmes peuvent aujourd'hui connaître et admirer ce type achevé de l'épopée française.

La chanson de Roland, comme la plupart des chansons de geste, repose sur une base historique, l'expédition de Charlemagne en Espagne, dont les principales circonstances sont mentionnées par Eginhard, dans sa *Vie de Charlemagne* et dans ses *Annales*, et par l'astronome limousin dans la vie de Louis-le-Débonnaire. Au mois d'août 778, le roi des Francs revenait de cette expédition où il n'avait été qu'à moitié vainqueur. Attiré là-bas par des divisions des princes musulmans, il avait réussi devant Pampelune, mais échoué devant Saragosse et il s'en revenait assez tristement, ayant mille projets en tête. Dans son arrière-garde se trouvaient Roland, le préfet de la marche de Bretagne ; Anselme, le comte du palais ; Eggihard le prévôt de la table royale ; toute l'élite de sa cour, tous les chefs de son armée. La grande armée avait passé sans encombre ; mais tout à coup, au moment où l'arrière-garde arrivait en ce passage étroit de la montagne qu'indique la petite chapelle d'Ibagneta, un bruit formidable se fit entendre dans les bois épais dont cette partie des Pyrénées est encore couverte. Des milliers d'hommes en sortirent et se jetèrent sur les soldats de Charles. Ces agresseurs inattendus, c'étaient les Gascons, que tentait l'espoir d'un gros butin, et qui d'ailleurs, comme tous les montagnards, n'aimaient pas que l'on violât ainsi leurs montagnes. Ils précipitèrent les Francs dans le petit vallon qui est là tout près, afin de se donner la joie de les égorger tout à leur aise, et de fait, ils les égorgèrent jusqu'au dernier ; c'est ainsi que mourut Roland. L'histoire ajoute que les Gascons se dispersèrent, que leur crime demeura impuni, et que Charles en ressentit une longue et cruelle douleur....

Dès le lendemain de la catastrophe de Roncevaux, la légende, cette infatigable travailleuse et qui ne reste jamais les bras croisés, se mit à travailler sur ce fait profondément épique, et nous allons assister d'un œil curieux à ce long et pénible labeur.

Elle commença tout d'abord par exagérer les proportions de la défaite. Le souvenir de la grande invasion des Sarrasins en 792, et des deux révoltes de Gascons en 812 et 824, se mêlèrent vaguement dans la mémoire du peuple au souvenir de Roncevaux, et accrurent l'importance du combat déjà célèbre où Roland avait succombé.

En second lieu, la légende établit des rapports de parenté entre Charlemagne et ce Roland, dont elle fit décidément le centre de tout ce récit et le héros de tout ce drame.

Faisant alors un nouvel effort d'imagination, elle supposa que les Français avaient été trahis par un des leurs et inventa un traître auquel fut un jour attaché le nom de Ganelon.

Ensuite elle perdit de vue les véritables vainqueurs, qui étaient les Gascons, pour mettre uniquement cette victoire sur le compte des Sarrasins, qui étaient peu à peu devenus les plus grands ennemis du nom chrétien.

Et enfin, ne pouvant s'imaginer qu'un tel crime fût demeuré impuni, la légende raconta tour à tour les représailles de Charles contre les Sarrasins et contre Ganelon. Car dans toute cette épopée, comme dans tout drame, il faut de toute nécessité que l'innocence soit récompensée et le vice puni.

Tels sont les cinq premiers travaux de la légende. Mais il en est encore d'autres que nous ne saurions passer sous silence.

Dès la fin du neuvième siècle, les mœurs et les idées féodales s'introduisirent tout naturellement dans notre récit légendaire, dont elles changèrent peu à peu la physionomie primitive.

Puis, vers la fin du dixième siècle, plusieurs personnages nouveaux firent leur apparition dans la tradition Rolandienne. C'est alors, pour plaire au duc d'Anjou Geoffroi, et au duc de Normandie Richard, c'est alors sans doute que les personnages de Geoffroi et de Richard furent imaginés par quelque poète adulateur.

Il est possible qu'une chanson de Roland antérieure à la nôtre — elle serait de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle — ait eu pour auteur un Angevin, et c'est ce qui expliquerait le rôle considérable de Thierry l'Angevin à la fin de ce récit épique. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en ce qui concerne notre Roland, la légende a modifié l'histoire à sept reprises et de sept façons différentes. Ce grand mouvement a commencé vers la fin du huitième siècle et il était achevé au commencement du onzième. C'est ce que nous appellerions volontiers les *sept travaux de la légende*, et nous venons de les faire successivement passer sous les yeux de nos lecteurs.

Le texte publié par M. Léon Gautier — à qui nous devons cette histoire de la légende — est la plus ancienne rédaction de la chanson de Roland qui soit parvenue jusqu'à nous. Il est postérieur à la conquête de l'Angleterre par les Normands, et antérieur à la première croisade ; il est signé du nom de Tuoldus ; mais on ne sait pas si c'est le nom de l'auteur ou celui du copiste. L'auteur est un Normand qui a vécu en Angleterre. Le poème compte quatre mille deux vers et contient cinq parties qui s'enchaînent avec une régularité irréprochable ; soutenue par l'unité d'intérêt, l'action se développe et se dessine dans l'ordre suivant avec une extrême clarté : 1° l'ambassade du roi sarrasin Marsilie à Charlemagne et la trahison du comte Ganelon ; 2° le départ de Charlemagne et le choix qu'il fait de Roland pour commander l'arrière-garde ; 3° le combat de Roland contre les Sarrasins, la défaite de Roncevaux ; 4° le retour de l'empereur, l'arrivée d'une nouvelle armée ennemie, et la bataille où les Sarrasins sont vaincus ; 5° le supplice de Ganelon. — On trouvera dans chacune de ces cinq parties des beautés dignes de l'Iliade, telles que tableaux de mœurs guerrières naïfs et saisissants ; scènes variées, traitées avec toute la perfection du style descriptif ; caractères grandioses, bien esquissés et vigoureusement soutenus ; épisodes dramatiques qui remuent les cœurs et exaltent tout ensemble les instincts énergiques et les affections douces ; partout l'esprit épique, un souffle vraiment héroïque, une force d'imagination qui triomphe de toutes les difficultés, et un caractère de noblesse et d'élévation qui inaugure avec éclat le plus ancien de nos chefs-d'œuvre poétiques, et qui relira dans toutes les grandes conceptions du génie français. Il suffirait à la gloire littéraire du onzième siècle d'avoir produit ce seul monument, digne de toute notre admiration et de tous nos respects. C'est assurément la plus grande œuvre qu'il nous ait laissée, mais ce n'est pas la seule. Il eut ses poètes lyriques, de provenance diverse, qui improvisaient et colportaient des cantilènes sur toutes sortes de sujets, des rapsodies sérieuses ou comiques, sacrées ou profanes, guerrières ou amoureuses : les jongleurs les chantaient sur la place publique, devant les églises ou dans les châteaux, en s'accompagnant d'une musique simple et naïve qui exprimait bien

les sentiments et la croyance de la multitude. Ces poésies n'étaient qu'une variété de la Cantilène, mais elles charmaient également les seigneurs et les manants ; le ton et la forme changeaient avec les sujets et variaient comme les circonstances mêmes de l'inspiration. Tous les genres poétiques qui se sont épanouis dans l'époque de fécondité et de culture littéraire, étaient contenus en germe et comme enveloppés sous la forme abrégée de la cantilène du neuvième, du dixième et du onzième siècle ; on les verra éclore l'un après l'autre à l'heure propice, se détacher de la tige primitive, grandir à leur tour et fructifier. Cette transformation s'accomplira au douzième et au treizième siècles.

L'idiome roman, sous les premiers Capétiens, ne fut pas seulement la langue de la poésie, il fut en divers endroits celle de l'administration et de l'histoire. Guillaume-le-Conquérant ordonna que les diplômes, les chartes, les lois et les règlements pour le royaume d'Angleterre seraient écrits dans cette langue, et que les enfants la parleraient dans les écoles. J'ai déjà dit que la même chose se pratiqua en Palestine dès la première année du règne de Godefroi de Bouillon. Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury, qui écrivait vers 1130, mit en latin la vie de saint Sardot, évêque de Limoges, qu'il avait trouvée écrite en langue vulgaire du commencement du onzième siècle. Dom Mabillon assure avoir vu, dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Lagny, l'histoire des deux translations de saint Thibault de Provins, dont l'une, la plus ancienne, avait été écrite en vieux français, avant la fin du onzième siècle. On cite encore des relations de pèlerinage et de guerre écrites en langue vulgaire, ainsi que les noms de grands prédicateurs, saint Norbert et saint Vital de Savigny, qui annonçaient au peuple en roman les vérités religieuses.

Tel était d'ailleurs le degré de perfection auquel cette langue était déjà arrivée, qu'elle fut accréditée dans les pays les plus éloignés de la France ; plusieurs historiens nous apprennent qu'on ne pouvait obtenir d'emploi, à la cour des Normands de Sicile, si l'on ne savait pas la parler ; elle s'établissait également en Morée, en Espagne, et quelques souverains s'en servaient sans autre raison que l'agrément qu'ils lui trouvaient. C'est ce que l'historien Donizon nous rapporte de Mathilde, la célèbre comtesse de Toscane.

Pendant que l'idiome roman conquérait ainsi une véritable domination sous la plume des prêtres, des romanciers, des historiens et des prédicateurs, un réveil fougueux, qui devait aboutir à une réorganisation de la société sur de nouvelles bases, éclatait dans les classes populaires. Pendant qu'une curiosité naïve animait les écoles et devenait une véritable soif de penser et de connaître, mille instincts endormis se réveillaient dans les villes et dans les campagnes ; on réclamait de tous côtés des garanties, des libertés, des prérogatives. Ce mouvement, nous l'avons vu, avait commencé avant l'an 1000 par l'insurrection des gens de Cambrai et des paysans de Normandie ; il redoubla dans le premier quart du onzième siècle, et l'on vit, en 1024, les paysans organiser dans les bois des révoltes contre les seigneurs, tuer beaucoup de nobles et incendier bon nombre de châteaux ; en Bretagne, les nobles durent se joindre au comte Alain pour attaquer et disperser leurs troupes ; et s'ils en eurent raison, c'est moins parce qu'elles étaient peu aguerries que parce qu'elles étaient venues à la guerre sans chef et sans conseil. La même année, les habitants de Cambrai assiégeaient le clergé dans la cathédrale et le chassaient de leurs murs ; en 1070, une violente sédition avait lieu au Mans, et en 1076 les Cambrésiens se révoltaient de nouveau. Dans cette région où la domination féodale était plus lourde, l'insurrection se manifesta plus terrible et plus tenace, et c'est par de longues et de sanglantes révoltes que les bourgeois achetèrent leur autonomie. On jugera

de leurs efforts par les témoignages suivants, tirés d'auteurs contemporains. Voici, d'après les Gestes des évêques du Mans, comment les bourgeois de cette ville conquièrent pour la seconde fois leur indépendance, pendant que Geofroy de Mayenne était tuteur de leur comte :

Il arriva que l'un des barons du pays, nommé Hugues de Sillé, attira sur lui la colère des membres de la commune, en s'opposant aux institutions qu'ils avaient promulguées. Ceux-ci envoyèrent aussitôt des messagers dans tous les cantons d'alentour, et rassemblèrent une armée qui se porta avec beaucoup d'ardeur contre le château de Sillé ; l'évêque du Mans et les prêtres de chaque paroisse marchaient en tête avec les croix et les bannières. L'armée s'arrêta pour camper à quelque distance du château, tandis que Geofroy de Mayenne, venu de son côté avec ses hommes d'armes, prenait son quartier séparément. Il faisait semblant de vouloir aider la commune dans son expédition ; mais il eut, dès la nuit même, des intelligences avec l'ennemi, et ne s'occupa d'autre chose que de faire échouer l'entreprise des bourgeois. A peine fut-il jour que la garnison du château fit une sortie avec de grands cris ; et au moment où les nôtres, pris au dépourvu, se levaient et s'armaient pour combattre, dans toutes les parties du camp, des gens apostés répondirent qu'on était trahi, que la ville du Mans venait d'être livrée au parti ennemi. Cette fausse nouvelle, jointe à une attaque imprévue, produisit une terreur générale ; les bourgeois et leurs auxiliaires prirent la fuite en jetant leurs armes ; beaucoup furent tués, tant nobles que vilains, et l'évêque lui-même se trouva parmi les prisonniers.

Geofroy de Mayenne, de plus en plus suspect aux gens de la commune, et craignant leur ressentiment, abandonna la tutelle du jeune comte et se retira hors de la ville dans un château nommé la Géole. Mais la mère de l'enfant, Guersende, fille du comte Herbert, qui entretenait avec Geofroy un commerce illicite, s'ennuya bientôt de son absence et ourdit sous main un complot pour lui livrer la ville. Un dimanche, par la connivence de quelques traîtres, il entra avec quatre-vingts chevaliers dans un des forts de la cité, voisin de la principale église, et de là se mit à guerroyer contre les habitants. Ceux-ci, appelant à leur aide les barons du pays, assiégèrent la forteresse. L'attaque était difficile parce que, outre le château, Geofroy de Mayenne et ses gens occupaient deux maisons flanquées de tourelles : les nôtres n'hésitèrent pas à mettre le feu à ces maisons, quoiqu'elles fussent tout près de l'église, qu'on eût peine à préserver de l'incendie. Ensuite, l'attaque du fort commence à l'aide de machines, si vivement, que Geofroy, perdant courage, s'échappa de nuit, disant aux siens qu'il allait chercher du secours. Les autres ne tardèrent pas à se rendre, et les bourgeois, rentrés en possession de la forteresse, en rasèrent les murailles intérieures jusqu'à la hauteur du mur de la ville, ne laissant subsister en entier que les remparts tournés vers la campagne.

A Cambrai, il ne fallut pas moins de quatre insurrections pour établir la commune. La chronique de Cambrai raconte ainsi la dernière : Comme le clergés et tout li peules estoit en si grand plentet de pais, si ala li Evesques Gerars à l'Empereur de cui il avoit rechupt si grant honneur. Mais ne fu pas alés Loing, quant li Bourgois de Cambray par malvais conseil jurèrent une Commugne, et fisent ensamble conspiration que de longtamps avoient murmurée, et s'alièrent ensamble par serment que se li Evesques n'otrioit celle commugne, il li véeroient l'entrée en la Cité, et ainsi fu fait. Admit estoit li Evesques à Lobbes, et li fut dit que li maulx peules ot fait, et il tantost guerpi sa voie ; et pour ce que il n'avoit pas gent pour lui vengier de ses Bourgois, il prist o lui son bon amit Bauduin le Comte de Mons, et ainsi vinrent à la Cité o grant Chevalerie. Dont orent li

Bourgeois closes leurs portes, et manderent à l'Evesque que il ne lairoient entrer fors lui et sa maisnie ; et li Evesques respondi que il n'y entreroit pas sans le Comte et sa Chevalerie, et li Bourgeois le refuseront. Quand li Evesques vi le folie de ses subgis, si l'en prist grans pitié, et desiroit plus à faire misericorde que justice. Adont leur manda que il traiteroit des ooses devant dites en sa court en boive maniere, et ainsi les assaia. Lors fu li Evesques laissiés ens, et li Bourgeois repairoient en leur maisons à grant joie, ainsi que tout fust oubliet che qui devant fait estoit.

Le mouvement communal, une fois commencé, s'étendit presque à toutes les grandes villes du royaume et ne s'arrêta qu'avec le triomphe de la bourgeoisie et l'organisation d'un troisième corps dans l'État. Quoiqu'il fût général, la lutte eut dans chaque cité un caractère différent et imprévu. Là où le seigneur refusait tout accommodement, la commune se constitua à la suite d'une conspiration tumultueuse ; tel fut le cas des deux villes que nous venons de citer, et aussi celui de Beauvais, Laon et de plusieurs autres. Ailleurs, à Saint-Quentin, par exemple, le suzerain, effrayé, cédait à la force des choses et, sans donner à la sédition le temps de s'armer, il octroyait une charte contenant des franchises plus ou moins considérables. Les évêques de Noyon et d'Amiens convoquèrent de leur plein gré les habitants de leurs cités et leur présentèrent, comme pacte d'alliance, des chartes que l'on jurait de part et d'autre. Dans certaines seigneuries, on achète pacifiquement des chartes au suzerain ; dans d'autres, après des négociations plus ou moins longues entre les mécontents et les seigneurs, des concessions réciproques sont arrêtées et l'affranchissement est signé à l'amiable. De même qu'il y a des différences dans les procédés employés pour arriver à une autonomie municipale plus ou moins complète, il y a de grandes différences entre les concessions faites par le pouvoir féodal aux bourgeois ; ainsi, les grandes villes du Sud et du Nord offrent le caractère le plus marqué d'indépendance et elles jouissent d'une existence à peu près indépendante, protégée par de vraies garanties politiques. Au centre, comme traits généraux, on a des constitutions antérieures au douzième siècle, plus ou moins libres, plus ou moins démocratiques, dont l'origine est difficile à saisir, constitutions donnant surtout des libertés civiles, jointes quelquefois à une certaine somme de droits administratifs, mais sans garantie politique, sans juridiction, sans magistrature indépendante, sans cette demi-souveraineté que nous trouvons au Nord et au Sud. En dépit des variétés que présentent les chartes de communes, elles ont toutes, en définitive, un objet commun et des caractères généraux : en premier lieu, elles constatent et garantissent les droits personnels et réels de la bourgeoisie ; les restrictions que pouvaient souffrir encore la liberté et la propriété des bourgeois ne sont plus que des restrictions de simple police.

Elles déterminent en second lieu les règles suivant lesquelles les cités doivent être administrées, les charges et les obligations des habitants, et la manière dont l'impôt doit être consenti, établi et perçu. On y trouve exprimé nettement ce grand principe de notre droit public moderne : que tout impôt doit être consenti par les contribuables. Enfin, ces chartes assurent à un grand nombre de cités une organisation municipale particulière, soit avec une juridiction, soit au moins avec une part plus ou moins grande de l'autorité administrative. Tels sont les caractères les plus frappants et les plus généraux des chartes municipales, qui sont à la fois des constitutions politiques et administratives, et des codes de droit civil, de droit criminel, de procédure et de commerce. Guibert de Nogent, témoin de cette admirable révolution, en a résumé les heureux résultats avec une pointe

de mauvaise humeur : *Commune*, dit-il, est un mot nouveau et détestable, et voici ce qu'on entend par ce mot : les gens taillables ne paient plus qu'une fois l'an à leur seigneur la rente qu'ils lui doivent. S'ils commettent quelques délits, ils en sont quittes pour une amende légalement fixée ; et quant aux levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont entièrement exempts.

Pendant que la population urbaine fixait ainsi ses lois civiles, réglait ses charges administratives, et déterminait son organisation municipale, les populations des campagnes la suivaient dans cette voie avec plus de lenteur, mais avec la même assurance. La trêve de Dieu, en établissant une répression légale des brigandages et des désordres de toute espèce, donna aux paysans une première garantie de justice et d'ordre public. Cette garantie fut complétée par des chartes que leur donnèrent les seigneurs et qui furent des reconnaissances de droits civils et des règlements administratifs. Enfin l'institution des villes neuves contribua beaucoup à améliorer la condition des gens des campagnes. On désigne par ce terme des villages que des besoins nouveaux firent créer d'un seul coup et de fond en comble, du dixième au quatorzième siècle, et qui furent d'abord l'œuvre des seigneurs ecclésiastiques et plus tard celle de l'administration seigneuriale. Ils se nomment Sauveté, Neuville, Villefranche, Bastide et surtout Ville-Neuve. Eprouvées par les malheurs du dixième siècle, disséminées sur le sol, comprenant qu'elles devaient leur faiblesse à leur isolement, les populations rurales se mirent à chercher, vers le milieu du onzième siècle, des abris et des lieux de réunion. Le nombre des anciens centres d'habitation étant insuffisant, les grandes abbayes offrirent des territoires et des asiles à ces hommes qui voulaient se grouper.

Personne n'était dans de meilleures conditions pour fonder ces centres nouveaux, car les monastères avaient de nombreuses terres à peupler, d'immenses possessions à défricher et à mettre en culture ; d'autre part, grâce aux immunités et au droit d'asile dont ils jouissaient, grâce aux prescriptions des conciles relatives à la paix de Dieu qui assuraient à leurs domaines une sécurité relative, ils offraient à la population nomade, alors très nombreuse, des garanties qu'elle n'aurait pu trouver ailleurs. Aussi, dès le milieu du onzième siècle, rencontre-t-on dans les cartulaires de fréquents exemples d'abbayes qui construisent une église sur un emplacement choisi et jusqu'alors à peu près désert, divisent le terrain en lots à distribuer aux nouveaux arrivants, leur garantissent certains privilèges et fondent ainsi les premières villes neuves. Ces bourgades furent extrêmement nombreuses et la plupart des cartulaires des abbayes méridionales nous ont conservé, avec de nombreuses mentions de sauvetés, les coutumes qui furent données à quelques-unes. Parmi celles dont les documents nous sont parvenus, on peut citer, au onzième siècle : Licairac, fondée vers 1055 ; Lavour, entre 1060 et 1065 ; Saint-Michel-de-Mont-Saboth, vers 1073 ; Cieurac, en 1074 ; Coueilles, entre 1073-1078 ; Bérat et Cog-Mortat, entre 1080 et 1084 ; Tauriac, vers 1087. Les seigneurs ne tardèrent pas à suivre l'exemple que leur donnaient les monastères et à ouvrir aussi sur leurs domaines, et dans le même but, des lieux d'asile ; et à partir du douzième siècle, les villes neuves surgissent de tous côtés avec une incroyable activité ; les rois de France et les rois d'Angleterre se font remarquer par leur ardeur à faire concurrence, par des fondations de ce genre, à l'activité des abbayes et des seigneurs. Les coutumes accordées aux villes neuves furent l'objet d'études attentives. Leurs principaux privilèges étaient avant tout une assurance contre toute contribution arbitraire, des exemptions de service militaire pendant un certain nombre d'années, des exemptions de droits seigneuriaux, des

concessions de droit d'usage dans les forêts, un rabais sur le taux ordinaire des amendes, enfin d'importantes libertés municipales. Leur organisation municipale, quoique très variée, peut se ramener à trois types principaux : la ville se régit elle-même par des magistrats qu'elle élit ; ou bien elle est régie en partie par des magistrats qu'elle élit, en partie par des magistrats que nomme le seigneur ; ou enfin, elle est régie par des magistrats seigneuriaux. Les chartes des villes neuves sont l'expression et la preuve formelle d'un grand progrès ; elles nous montrent, comme les chartes des communes, la liberté personnelle qui se développe, l'administration qui se règle, le commerce et l'industrie qui s'étendent, la condition matérielle qui s'améliore.

CHAPITRE XII

Résumé. - Naissance de la légende de l'an mille. Le monde moderne et les Comètes.

Des onze chapitres que nous venons de consacrer à l'histoire de l'an mille, il ressort les conclusions suivantes, qui nous semblent aussi incontestables que rigoureuses :

Les peuples de l'Orient ont cru à la destruction ou à la transformation de ce monde après un certain nombre de milleniums ; les docteurs de la Synagogue ont tenté, par des calculs plus ou moins ingénieux, de préciser le commencement de l'ère nouvelle qui doit succéder à ce monde, et qui est désignée dans plusieurs écrits prophétiques sous le nom de **jour du Seigneur**. Plusieurs apocalypses ont décrit, avec les signes avant-coureurs de la fin des temps, l'arrivée d'un règne de mille ans qui devait promptement remplacer, par le triomphe et le bien-être, l'état d'oppression et de souffrance où la domination romaine réduisait ses sujets.

La plus célèbre de ces apocalypses est celle de saint Jean, qui admet deux résurrections ; la première destinée aux seuls fidèles, à ceux qui ont subi la persécution et résisté à toutes les épreuves ; ils régneront mille ans avec le Christ. Après ces mille ans, Satan sera délivré de la prison où il était enchaîné dès le commencement de ce millénium, et une révolte suprême des nations incrédules menacera la Cité des saints ; mais le feu du ciel dévorera ces révoltés ; le diable sera jeté pour jamais avec les siens dans l'abîme de feu, et le jugement dernier, précédé de la résurrection de tous les morts, aura lieu.

L'Apocalypse de saint Jean fut lue, étudiée et commentée avec ferveur dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. Humiliés, asservis et tyrannisés, comme autrefois les Juifs, les premiers chrétiens s'adonnaient à l'attente souvent fiévreuse du règne de mille ans avec le Christ. Mais la victoire du christianisme et l'alliance de l'Église et de l'Empire enlèvent à cette doctrine le prestige qu'elle avait eu, et les croyances millénaires, dédaignées comme une grossière superstition, tombent peu à peu dans l'oubli.

L'étude de l'Apocalypse ne fut pas complètement abandonnée dans les siècles subséquents du moyen âge, et les idées millénaires comptèrent quelques représentants du cinquième au neuvième siècle. Au dixième, en France, l'état de la société semblait favorable à une rénovation de ces idées. Néanmoins, elles ne se répandirent ni dans le peuple, ni chez les grands, ni dans le clergé ; quelques esprits faibles purent bien être dupes d'une fausse interprétation de l'Apocalypse et trembler en voyant approcher la dernière heure du siècle, mais il n'y eut pas cette panique intense et générale dont parlent nos histoires modernes.

Les arguments des partisans d'une terreur universelle, à l'approche de l'an mille, ne peuvent soutenir l'examen d'une critique loyale, car ils ne reposent sur aucun texte concluant, et ils ont contre eux les témoignages des écrivains

contemporains ; en outre, l'état politique, religieux, littéraire et artistique de la France à cette époque prouve que l'on ne redoutait nullement le *Dies iræ*, ce jour de colère où le monde actuel serait réduit en poussière, et tous les renseignements généraux qui nous sont fournis par l'histoire, relativement aux dernières années du dixième siècle, donnent un démenti catégorique à la doctrine des prétendues terreurs de l'an mille.

Enfin, l'histoire de la première moitié du onzième siècle nous fait assister à une renaissance littéraire, artistique, sociale, développement normal et régulier d'un mouvement qui est antérieur à l'an mille, qui n'a pas été arrêté une seule année, et qui a progressé rapidement parce qu'il a été favorisé par des causes diverses, entièrement étrangères à la superstition et à la terreur. Il n'y a donc eu, vers l'an mille, ni effarement général, ni panique universelle qui ait **alourdi tous les bras, enchaîné tous les pieds, obligé tous les hommes à n'avoir plus d'autre espoir que l'effroyable espoir du jugement dernier, à languir misérablement dans la torpeur et l'inaction, et à ne plus s'occuper d'aucun travail du corps ou de l'esprit.** Les terreurs de l'an mille ne sont qu'une légende et un mythe.

Terminons cette étude en montrant que le mythe est d'invention assez récente et en essayant de rassurer, au nom de la science humaine et de la science divine, les peureux et les timides, s'il en existe encore, qui pourraient se laisser effrayer par l'apparition d'une comète comme de simples vilains du moyen âge.

Les résultats d'une interprétation superstitieuse et grossière de l'Apocalypse de saint Jean ne pouvaient devenir une doctrine générale dans l'Église, du moment que saint Augustin avait donné la véritable signification du règne du Christ et montré que le royaume de Dieu consiste essentiellement dans la domination de l'Église. Les rares mystiques qui prédirent un âge nouveau pensèrent moins au retour visible du Christ qu'à la réformation intérieure de l'Église. Aussi le moyen âge tout entier s'écoula, non seulement sans apporter aucun élément à la doctrine des millénaires, mais même sans l'exposer dans aucune œuvre sérieuse, en dépit des efforts de quelques visionnaires pour interpréter la révélation de saint Jean. Les chroniqueurs sont comme les théologiens, absolument muets sur la panique de l'an mille ; de sorte que l'on n'en trouve la mention dans aucun des siècles qui séparent cette époque de la réforme. Nos historiens érudits du seizième siècle, Gaguin, Paul-Émile, Nicole Gilles, Scaliger, Jean de Serres, Scipion Dupleix, Papire Masson, Du Tillet, de Thou l'ignorent également ; mais je serais porté à croire que c'est de leur temps que la légende a dû se former. La réforme, en effet, comme l'a très bien montré M. A. Réville, dans sa notice des croyances chiliastes, a ramené un bon nombre d'esprits à l'étude de l'Apocalypse : **Le retour à la Bible, la foi profonde en son inspiration littérale, les luttes passionnées contre l'Antéchrist de Rome, les persécutions atroces que les premiers protestants eurent à subir, lancèrent un certain nombre d'entre eux dans les spéculations apocalyptiques.** La réforme réalisée parut incomplète et on rêva des rénovations plus radicales. Ce fut surtout au sein des Anabaptistes que cette tendance toujours dangereuse se révéla. On sait quelle caricature de théocratie Jean de Leyde parvint à fonder quelque temps à Munster. Les réformateurs, et les symboles qui s'inspirèrent de leur esprit, condamnèrent sévèrement ce retour de *rêveries judaïques*, et l'interprétation symbolique de l'Apocalypse, comme en général celle des descriptions bibliques de la vie future, demeura la loi commune des exégètes protestants. Cependant on retrouve les idées des millénaires dans plusieurs sectes, chez quelques théologiens peu connus : l'anabaptiste David, près de Delft (en 1556), Nathanaël Œlianus (1558), le Florentin Paccius (1592), et même chez quelques sociniens. Le dix-septième

siècle eut aussi ses millénaires. Les prophètes des Cévennes et Jurieu (1686) cherchèrent des consolations à leurs douleurs dans les calculs apocalyptiques. Antoinette Bourignon et Pierre Poiret (1687) y furent amenés par leurs tendances mystiques. Dans les Pays-Bas, nous devons noter Serarius (+ avant 1670) et les labadistes ; en Angleterre, Mède (1627), Jeanne Leade (en 1704), extatique ; Thomas Buirnet et Whiston, qui crurent pouvoir fonder sur une géologie complaisante leur attente d'une révolution millénaire. Le millénarisme reprenant faveur, on en fit l'histoire ; on rappela les souvenirs du prédicateur de Paris et de l'ermite de Saxe dont nous avons parlé, et l'on en conclut aisément que le dixième siècle avait cru à l'avènement prochain du règne du Christ. L'imagination rapprocha cette croyance des calamités qui avaient désolé cette époque, et on n'eut pas de peine à se représenter les hommes, affolés de terreur, s'enfuyant dans les cloîtres et délaissant toute œuvre humaine en prévision de la venue du Souverain Juge. La légende une fois faite, les archéologues l'accréditèrent et les historiens la vulgarisèrent. Le Vasseur, dans ses *Annales de l'Église de Noyon*, est, à ma connaissance, le premier qui ait interprété le texte de Raoul Glaber de manière à lui faire dire que le renouvellement des églises fut une conséquence des terreurs de l'an mille. Glaber avait écrit, au livre III de sa chronique : *En 1003 après l'Incarnation, les basiliques sacrées furent réédifiées de fond en comble dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules. Au livre IV, il avait dit : L'an 1003 de la Passion du Christ* (ce qui nous donne l'an 1033), l'on croyait que l'ordre des saisons et les lois des éléments étaient retombés dans l'éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain. Le Vasseur, ne remarquant pas la différence qu'il y a entre l'an mille après l'Incarnation et l'an mille après la Passion, rapprocha ces deux faits, les intervertit et donna le premier comme une conséquence du second. Voici d'ailleurs son texte :

.... Les renouvellemens, raffraichissemens, réparations, ou nouvelles constructions d'une infinité d'Églises cottent leur commencement de l'an mil trois cens de Jésus-Christ. — Mil trois cens est une erreur ; il y a, dans la manchette, 1003 —. Pourquoi entendre, sera noté qu'un faux bruit s'estant espars par toute la chrestienté qu'en la première année après mille l'homme de péché, le fils de perdition, c'est-à-dire l'Antéchrist, devoit paroistre au monde, cette fausseté ayant été promulguée par toutes les Gaules, preschée à Paris, semée par l'univers, tenue pour article de foy des consciences simples et timorées, chacun ne songeoit plus qu'à bien mourir, et à se disposer à soustenir courageusement les assauts de cet ennemi du ciel. Tout autre soin de bastir, rebastir, acquérir, conquérir pour soy, pour l'Église, d'enrichir, d'enjoliver la maison de Dieu, s'estant converti en une frayeur de calamité, de persécution, de mort imminente ; toute manufacture et œuvre mortelle alloit en ruine, les plus nobles temples en décadence, sans que personne eust le courage d'y porter la main, croyant que la saison en fust passée.

Le soupçon de la proche venuë de ce Cerastes ou couleuvre de la Tribu de Dan, prenoit vogue des circonstances du siècle que l'on appelloit ferré, à cause de l'impiété des hommes, qui ne pouvoit passer plus outre..... La dépravation des mœurs, plus grande alors qu'elle ne fut jamais, poussa ces soupirs du fond des entrailles de Glaber : *Lors que la piété des prélats vient à manquer, l'estroite distriktion des abbez réguliers à se résoudre, la discipline des cloistres à se relascher, et à leur imitation le peuple transgresser les ordonnances de la loy divine : Que reste-t-il au genre humain, que de fondre en l'abysme de perdition ? L'année expirée, et celle d'après, sans nouvelle aucune de cet enfant perdu,*

chacun reprit ses esprits, et la fourbe reconnue, on s'adonna, comme devant, aux œuvres tant de la vie privée que de la publique ; de la piété, que du mesnage ; de la paix que de la guerre, et surtout à renouveler la face de l'Église, la rebastissant de fonds en comble, ou la revestant tout à neuf.

Le courage de retourner à ses brisées revient à chaque pieux, voyant qu'au bout de deux ans et demy d'attente — qui doit estre le temps du règne de l'Antéchrist — la prédiction de la fin du monde s'estait trouvée fausse. Voila pourquoy on se porta avec une allegresse nompareille à bastir, restaurer ou amplifier les Églises, qui devoient encore durer longtemps iusques à la consommation du monde, qui fut iugée n'estre si proche, ny de la cognoissance des hommes, cessant la révélation de Dieu. Ce fut lors que nostre Chœur fut rafraischy, nostre nef parachevée, nos clochers adjoutez pour accomplissement de l'œuvre. Au moins les experts iugent que les ouvrages et manufactures sont de ce temps-là.

Il est donc établi qu'en 1633, date à laquelle écrivait Le Vasseur, on croyait que les églises avaient été réédifiées au onzième siècle pour glorifier le Dieu qui voulait bien prolonger la durée du monde. Sauval, dans ses *Antiquités*, explique la construction de Notre-Dame de Paris comme Le Vasseur avait expliqué celle de Notre-Dame de Noyon : Jusqu'au dixième siècle les églises étoient petites, fort obscures et tomboient alors en ruine ; qui que ce soit ne daignant les relever, et le tout à cause qu'en ce temps-là tout le monde étoit épouvanté de ce passage du chap. XX de l'Apocalypse, où saint Jean dit qu'il a vu un ange lier et enfermer le démon pour mille ans, qu'on ne doutoit point que la fin du monde ne Ait proche et ne dit arriver devant le dixième siècle, tellement que chacun ne se soucioit plus d'entretenir sa maison ni la rebâtir, et moins encore les églises. Mais depuis qu'on fut parvenu aux dernières années de ce dixième siècle, et qu'on vit qu'il seroit bientôt passé, cette fausse terreur vint à se dissiper. On commença à travailler aux églises, et de petites, obscures et mal faites qu'elles étoient auparavant, celles qu'on fit à la place étoient plus grandes et plus claires et plus belles. Glaber Radulphus dit qu'un tel changement arriva vers l'an 997, lorsqu'on n'aperçut point dans le temps ces signes épouvantables qui doivent précéder le jugement universel. Si bien que cette émulation de tous côtés à qui bâtiroit de plus magnifiques temples, rajeunit pour ainsi dire la chrétienté, et lui redonna une autre face.

Sauvai a commis ici une double erreur : Raoul Glaber dit formellement que le mouvement de construction commença trois ans après l'an mille, et non pas en 997, et il n'ajoute pas qu'il eut lieu parce qu'on n'apercevait point dans le temps ces signes avant-coureurs du jugement dernier, mais parce que les peuples chrétiens rivalisaient entre eux de magnificence pour élever des églises plus élégantes les unes que les autres.

Malgré les archéologues, la croyance à la panique de l'an mille ne fut pas facilement admise par les historiens du dix-septième siècle. Elle n'est pas rapportée dans les premières éditions que nous avons de la chronique de Jean Trithème, historien et théologien allemand qui a vécu de 1462 à 1516, mais elle figure dans l'édition de 1690 : Il y eut l'an mille de l'Incarnation, clans toute l'Europe, de nombreux et violents tremblements de terre, qui détruisirent de beaux édifices : on vit une comète effrayante qui terrifia bien des gens qui crurent que la fin du monde arrivait ; plusieurs années auparavant, quelques hommes, trompés par de faux calculs, avaient prédit que ce monde visible finirait l'an mille de Jésus-Christ. Mabillon fait allusion aux mêmes événements dans ses *Annales* de l'ordre de Saint-Benoît publiées en 1707. Longueval, dans le tome VII

de son *Histoire de l'Église gallicane* paru en 1754, les Bénédictins dans le tome VII de *Histoire littéraire* publiée en 1746, acceptent franchement la légende de l'an mille, tandis que nous ne la trouvons ni dans le P. Daniel, ni dans l'abbé Fleury, ni dans *Histoire du Languedoc* de dom Vaissette. Enfin, en 1769, Robertson l'introduisit, avec la mention des sources dont nous avons fait la critique, dans son tableau du progrès de la société en Europe, qui est une introduction à son *Histoire de Charles-Quint*. Ce livre, traduit par Suard, de l'Académie française, devint, après la fondation de l'Université, le manuel des professeurs d'histoire de nos premiers lycées, et c'est là que nos historiens modernes et plusieurs érudits ont appris la légende de l'an mille. Elle a fait fortune sous le double prestige de leur autorité et de leur habileté dans l'art de conter et, grâce à eux, ce qui n'était qu'un mythe est devenu un événement d'un grand poids dans l'histoire de l'humanité.

On ne sera pas surpris de la facilité avec laquelle notre siècle a recueilli, raconté et amplifié les terreurs de l'an mille, si on se rappelle que trois fois, malgré tous les progrès de la science, il a éprouvé des craintes dignes d'un autre âge, et tremblé à la pensée de l'apparition prochaine du souverain Juge. Comme tous les siècles précédents, il 'a redouté les comètes, et l'on a recueilli des témoignages piquants de son anxiété. Au moyen âge et même encore au seizième siècle, l'esprit humain ne voyait guère dans l'apparition toujours imprévue des comètes que l'annonce d'événements terribles : guerres, pestes, incendies, morts de souverains, et les historiens ne manquent pas de marquer très sérieusement les coïncidences des graves événements et des comètes. La figure que nous reproduisons de la comète de 1528 montre à quelles naïves imaginations la terreur montait les esprits ; elle est d'Ambroise Paré, qui n'était certes pas superstitieux ; et par ces têtes coupées, ces sabres, ces armes qui accompagnent le dessin de l'étoile chevelue, il n'a fait que traduire les objets épouvantables que les imaginations populaires surexcitées croyaient voir dans ces météores extraordinaires.

Dans les temps modernes, la science assigne aux comètes leur véritable rôle dans l'ordre de la nature : peu à peu des idées plus saines se font jour, et l'influence purement physique des comètes succède insensiblement dans l'esprit des hommes à leur influence surnaturelle. Le simple bon sens a détruit bien des préjugés ridicules ; mais la science n'a pas toujours eu facilement raison des inquiétudes de la multitude, et malgré elle on a longtemps considéré les comètes, selon l'heureuse expression de Bayle, comme des hérauts d'armes qui viennent déclarer la guerre au genre humain de la part de Dieu. M. Amédée Guillemin, dans son beau livre des Comètes, a fait une longue et fort intéressante histoire des craintes populaires occasionnées par l'apparition de ces phénomènes célestes, et nous lui emprunterons quelques-uns de ses traits les plus curieux, relatifs aux trois derniers siècles : [La comète de 1680 a beaucoup fait parler d'elle dans l'histoire. Ce serait elle, si l'on adopte les calculs de Halley, confirmés d'abord par Newton, qui aurait paru dans les années 531 et 1106 de notre ère, annoncé en l'an 43 avant Jésus-Christ la mort de César, présidé au grand événement de la prise de Troie, et enfin aurait été, onze à douze siècles plus tôt, la cause directe de la grande catastrophe des récits mosaïques, du déluge.](#)

En 1106, cette comète célèbre ne coïncida, il est vrai, avec aucun grand événement historique ; mais, au dire des chroniqueurs, elle présenta un grand éclat imitant le flambeau du soleil, couvrant de ses rayons une grande partie du ciel, jetant la terreur dans tous les esprits. En 1696, l'Anglais Whiston, à la fois

théologien et astronome, homme d'une grande érudition et d'une grande science, lui consacra une étude qui aujourd'hui a tout à fait l'air d'un roman, et il essaya de prouver qu'elle aurait non seulement le rôle d'exterminateur du globe terrestre et du genre humain par l'eau, mais encore celui d'exterminateur par le feu dans les siècles futurs.

Dans le printemps de l'année 1773, une rumeur singulière, bientôt suivie d'une étrange panique, se répandit à Paris et dans le reste de la France. Une comète devait bientôt se trouver sur le chemin de la Terre, heurter notre planète, et ainsi infailliblement amener la fin du monde. L'origine de cette rumeur était un mémoire que notre illustre compatriote Lalande devait lire dans l'assemblée publique de l'Académie des sciences, du 21 avril, qu'il n'avait point lu cependant, mais dont le seul titre avait suffi pour allumer les imaginations. Le travail du savant astronome était intitulé : *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la Terre*. On s'imagina bientôt, ou plutôt on imagina, car rien de pareil ne se trouvait dans le mémoire, qu'une comète prédite par l'auteur allait dissoudre la Terre le 20 ou le 21 mai 1773.

La peur fut telle que Lalande, avant de publier son travail, dut faire insérer dans la *Gazette de France* du 7 mai l'annonce suivante : *Le sieur de Lalande n'eut pas le temps de lire un mémoire sur les comètes qui peuvent, en s'approchant de la Terre, y causer des révolutions ; mais il observe qu'on ne saurait fixer l'époque de ces événements. La comète la plus prochaine dont on attend le retour est celle qui doit paraître dans dix-huit ans : mais elle n'est pas du nombre de celles qui peuvent nuire à la Terre*. Cette note, paraît-il, ne calma pas les esprits, car voici ce qu'on lit, à la date du 9 mai, dans les Mémoires de Bachaumont :

Le cabinet de M. de Lalande ne désemplit pas de curieux qui vont l'interroger sur le Mémoire en question ; et sans doute il lui donnera une publicité nécessaire, afin de raffermir les têtes ébranlées par les fables qu'on a débitées à ce sujet. La fermentation a été telle, que des dévots aussi ignares qu'imbéciles sollicitaient M. l'archevêque de faire des prières de quarante heures pour détourner l'énorme déluge dont on était menacé ; et ce prélat était à la veille d'ordonner ces prières, si des académiciens ne lui eussent fait sentir le ridicule de sa démarche. Le faux énoncé de la *Gazette de France* a produit un mauvais effet, en ce qu'il a fait présumer que le mémoire de l'astronome devait contenir des vérités terribles, puis qu'on les déguisait aussi évidemment.

Le Mémoire de Lalande fut publié dans le courant de l'année 1773 ; il parut en outre dans les *Comptes rendus de l'Académie*, et bientôt on oublia la prédiction qu'il n'avait point faite. Les Parisiens, ainsi que l'avait dit Voltaire dans une lettre datée de Grenoble, 17 mai 1773, ne désertèrent pas leur ville le 20 mai ; ils firent des chansons, et l'on joua la comète et la fin du monde à l'Opéra-Comique.

En 1816, le bruit de la prochaine fin du monde courut : le 13 juillet était la date assignée au fatal événement. Quelques jours après parut, dans le *Journal des Débats* un article satirique d'Hoffman, où ce critique raillait de la manière suivante l'hypothèse du choc de la Terre par une comète :

Un grand géomètre, Laplace, qui a exposé le système du monde d'une manière parfaite et dont l'ouvrage fait loi, a bien voulu nous rassurer un peu sur les inciviles comètes de Lalande ; mais il s'en faut bien qu'il ait banni tout motif de crainte. On en peut juger par le passage que je vais transcrire littéralement : *La petite probabilité d'une pareille rencontre peut, en s'accumulant pendant une longue suite de siècles, devenir très grande*. Or il y a bien des siècles qu'une

comète n'a heurté notre globe.... Comme il y a fort longtemps que cette catastrophe est arrivée, comme la probabilité de ce désastre s'accroît avec le temps, ainsi que l'a dit notre grand géomètre, il me semble qu'il est prudent pour nous de mettre ordre à nos affaires, car, dans trois ou quatre mille ans au plus tard, nous verrons une nouvelle représentation de cette grande tragédie.

Hoffman prouvait qu'en France l'esprit ne perd jamais ses droits ; mais les idées superstitieuses non plus ne lâchèrent pas pied aisément, et l'on vit de temps à autre reparaître ces mêmes craintes de comètes, provoquées surtout par la pensée qu'une rencontre fortuite d'une comète avec la Terre est un fait possible de l'ordre naturel. Aussi le plus souvent, comme en 1775, est-ce d'une annonce scientifique mal interprétée que naissent de chimériques frayeurs qui trouvent aussitôt, dans l'ignorance et dans les restes des croyances mystiques, un aliment si favorable à leur propagation. Nous allons encore citer deux exemples à l'appui de cette manière de voir.

Le premier nous est donné par la comète de six ans trois quarts, celle de Gainbart ou de Biéla, par la prédiction astronomique de son passage pour l'année 1832. Le 29 octobre, avant minuit, elle devait passer à son nœud, c'est-à-dire couper le plan de l'orbite terrestre, et cela un peu en dedans de cette courbe ; la distance du nœud à l'orbite ne devait pas dépasser 7430 lieues. Or, pour peu que le noyau et la chevelure eussent des dimensions de quelque importance, l'orbite terrestre, à coup sûr, serait rencontrée le 29 octobre par la nébulosité cométaire.

Il n'en fallait pas davantage, ces détails ayant transpiré dans le public, pour que le bruit courut d'une prochaine rencontre d'une comète et de la Terre. Notre globe, heurté violemment, serait brisé en éclats ; c'était évidemment la fin du monde. Un seul point avait été oublié par les amateurs de nouvelles à sensation, et Arago, qui se chargea dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes* de rédiger une note propre à calmer les inquiétudes du public, le relève en ces termes. Après avoir conclu, comme on vient de le lire plus haut, *que le 29 octobre prochain une portion de l'orbite de la Terre se trouvera comprise dans la nébulosité de la comète*, l'illustre astronome continue ainsi :

Il ne nous reste plus qu'une seule question à résoudre, c'est celle-ci : au moment où la comète sera tellement près de notre orbite, que sa nébulosité en enveloppera quelques parties, la Terre elle-même où se trouvera-t-elle ?

J'ai déjà dit que le passage de la comète très près d'un certain point de l'orbite terrestre aura lieu le 29 octobre avant minuit ; eh bien ! la Terre n'arrivera *au même point* que le 30 novembre au matin, c'est-à-dire plus *d'un mois après*. On n'a maintenant qu'à se rappeler que la vitesse moyenne de la Terre dans son orbite est de 674 000 lieues par jour, et un calcul très simple prouvera que la *comète*, dans son apparition de 1832, sera toujours à plus de vingt millions de lieues de la Terre ! Cette comète de 1832, quarante ans après, venait sinon choquer, du moins frôler la Terre, et personne n'aperçut de choc et ne ressentit la moindre secousse.

Les idées de rencontre de comètes et de fin du monde couraient encore l'Europe en 1857, à propos du retour annoncé de la comète de Charles-Quint. Cette fois, c'est d'Allemagne que venait la mystification ; il ne s'agissait d'abord que de la rencontre d'un astre imaginaire, d'une prédiction fantastique, et c'est par le feu que devait s'accomplir la ruine de la Terre embrasée par la terrible comète, le 15 juin de l'année de grâce 1857 ! Or, le 13 juin passa sans la moindre trépidation terrestre ; et les nombreux Parisiens qui s'étaient retirés dans la plaine Saint-

Denis, pour ne pas être ensevelis sous les ruines, purent se réinstaller tranquillement dans leurs maisons. Ils auraient pu s'abstenir de les quitter. En effet, dès 1832, Arago s'était demandé si le noyau d'une comète peut venir choquer la Terre ou toute autre planète, et il était arrivé à reconnaître que cette rencontre n'a rien d'impossible ; mais, après avoir constaté la possibilité du fait, il s'était hâté d'en examiner la probabilité, et il trouva que sur 281 millions de chances, une seule est défavorable et peut amener le choc des deux corps ; puis, pour bien faire comprendre l'importance de ce résultat, il ajoutait. : *Le danger de mort qui résulterait pour chaque individu de l'apparition d'une comète inconnue serait exactement égal à la chance qu'il courrait, s'il n'y avait dans une urne qu'une seule boule blanche sur un nombre total de 281 millions de boules, et que sa condamnation à mort fût la conséquence inévitable de la sortie de cette boule blanche au premier tirage. Tout homme qui consent à faire usage de sa raison, quelque attaché à la vie qu'il puisse être, se rira d'un si faible danger ; eh bien ! le jour qu'on annonce une comète, avant qu'elle ait été observée, avant qu'on ait pu déterminer sa marche, elle est, pour chaque habitant de notre globe, la boule blanche de l'urne dont je viens de parler.*

Une rencontre dont la probabilité est d'autant plus grande qu'elle s'est déjà produite est celle du passage de la Terre à travers la queue d'une comète. Le fait s'est passé le 30 juin 1861, et la Terre s'est trouvée plongée quelque temps dans la volumineuse nébulosité que formait la queue de la grande comète de cette année. Or, on n'a pas observé d'autres phénomènes, pendant cette rencontre singulière, qu'une phosphorescence ou illumination de la voûte azurée, et comme témoignage de la quiétude du monde à ce moment, Babinet rapporte la conversation suivante dans ses spirituelles Notices scientifiques : *Monsieur, les journaux disent que nous avons une comète ? — Oui, madame, une très belle comète ; l'histoire de l'astronomie n'en a point enregistré de plus belle. — Qu'est-ce que cela nous prédit ? — Rien du tout, madame. — Est-ce beau ? — Splendide, madame, et si vous voulez seulement sortir dans le jardin, vous la verrez. — Ah ! si cela ne peut faire ni bien ni mal, ce n'est pas la peine de se déranger.* La dame va se coucher. On me dira : *A quoi sert l'astronomie ?* Elle sert à ce qu'en 1861 on aille se coucher sans crainte, même quand il y a une superbe comète. Il n'en était pas de même il y a six cents ans.

L'astronomie n'a pas encore produit cet effet sur tout le monde ; et d'ailleurs, si la Terre a traversé impunément la queue d'une comète, on ne sait pas si la chose serait aussi inoffensive dans le cas où notre globe pénétrerait dans le noyau. En présence de l'incertitude de la science sur ce point, on peut répéter avec Voltaire que nous savons fort peu de chose du passé, assez mal le présent, rien du tout de l'avenir, et que nous devons nous en rapporter à Dieu, maître de ces trois temps et de l'éternité. C'est l'enseignement même de l'Évangile. Les chrétiens ont appris de la parole de Dieu que la Terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient ; mais ils ont appris aussi que le jour du Seigneur viendra comme un larron vient pendant la nuit. Ils savent enfin qu'en parlant à ses disciples de son dernier avènement, Jésus a dit : *Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait ; non, pas même les anges du ciel, mais mon Père seul !*

FIN DE L'OUVRAGE

BIBLIOGRAPHIE.

PRINCIPALES SOURCES ORIGINALES, ET PRINCIPALES ŒUVRES MODERNES CITÉES OU UTILISÉES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

ABBON. Pars vitre sancti Abbonis Floriacensis — Rec. des Hist. des Gaules, t. X.

ADSON. Libellus de Antechristo. — Migne, Patrol., lat., t. CI.

AIMOIN. Historia Francorum. — Rec. des Hist. des Gaules, t. XI.

AUBER (l'abbé). De l'an mille et de sa prétendue influence sur l'architecture religieuse. — Revue de l'art chrétien, Paris, 1861.

AUBERTIN. Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge. 2 vol. 8°. Paris, 1880.

BOSSUET. Commentaires sur l'Apocalypse.

CAMBRAI (CHRONIQUE DE). — *Rec. des Hist. des Gaules*, t. XIII.

CANTU (C.). *Histoire universelle*, t. IX, X, XI, 8°. Paris, 1846, sq.

CAUMONT (DE). Abécédaire d'archéologie : architectures civile et militaire. 8°, Caen, 1869.

CHALLAMEL (A.). *Mémoires du peuple français*. t. III et IV, 8°, Paris, 1873.

COURAJOD. Positions de thèse sur les villes neuves en France du XI^e au XIV^e siècle, soutenues à l'École des Chartes pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe. Paris, 1867.

DARESTÉ DE LA CHAVANNE. *Histoire de France*, t. I et II, 8°. Paris, 1865, sq.

DARMESTETER (James). *Ormazd et Arhiman*. Paris, 1877, 8°.

DURUY. *Histoire des Romains*, t. I, 8°. Paris, 1879.

FLODOARD. *Histoire de l'Église de Reims*. — Chronique. — Guizot, collect. des mém. relatifs à l'histoire de France, t. VI et VII, 8°. Paris, 1824.

- FLEURY (l'abbé). *Histoire ecclésiastique*. Paris, 1691, 20 vol. 4°.
- GAUTIER (Léon). *La chanson de Roland*. Tours, 1875, 1 vol. in-18.
- GEFFROY. *Histoire des États scandinaves*. Paris, 1851, in-12.
- GIRY (A.). *Article critique sur les bastides*. Biblioth. de l'École des Chartes, 1881.
- GLABER (Raoul). *Chronique*. — Guizot, coll. des mém., etc., t. VII, 8°. Paris, 1824.
- GODEL (Guillaume). *Extraits de sa chronique*. — Rec. des hist. des Gaules, t. X.
- GUIBERT DE NOGENT. *De vita sua*. — Guizot, coll. des mém., etc., t. IX et X, 8°. Paris, 1824.
- GUILLEMIN (A.). *Les Comètes*. 1 vol. 8°. Paris, 1875.
- HÉFÉLÉ. *Histoire des Conciles d'après les documents originaux* t. VI, 8°. Paris, 1871.
- HELGAUD. *Vie du roi Robert*. — Guizot, collect. des mém., etc., t. VII, 8°. Paris, 1824.
- HERBELOT (d'). *Bibliothèque orientale*. Paris, 1697, f°.
- Histoire littéraire de la France, par des Religieux bénédictine de la Congrégation de Saint-Maur*, nouvelle édition revue par P. Paris, t. VI et VII, 4°. Paris, 1867.
- HUGUES DE FLAVIGNY. *Ex chronico Viridunensi*. — Rec. des Hist. des Gaules, t. X.
- JEAN DIACRE. *Chronicon Venelum et Gradense*. — Pertz. Mon. hist. Germ., t. VII.
- LANGUEDOC (Histoire générale du), par dom Devic et dom Vaissette, t. V, in-4°. Toulouse, 1875.
- LASTETRIE (Robert de). *Notice sur Jules Quicherat*. — Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Paris, 1885.
- LENAIN DE TILLEMONT. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles de l'Eglise*. 16 vol. in-4°. Paris, 1605-1712.
- LENORMANT (François). *Histoire des peuples orientaux*. 3 vol. 8°. Paris, 1868.
- LE VASSEUR. *Annales de l'Église de Noyon*, in-4°, 1633.
- LONGUEVAL. *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. VII, in-4°. Paris, 1734.

MANS (Gestes des évêques du). — Rec. des Hist. des Gaules, t. XII.

MICHELET. *Histoire de France*, t. II, 8°. Paris, 1872.

MONTALEMBERT (Comte de). *Les Moines d'Occident*. 7 vol. Paris, 1860-1867.

NOËL DES VERGERS (A.). *L'Étrurie et les Étrusques*. 2 vol. 8°. Paris, 1862-1864.

PARIS (Gaston). *La vie de saint Alexis*. 8°. Paris, 1872.

PERTZ. *Monumenta Germaniæ historicæ, scriptores*, t. III-VII. f°. Hanovre, 1839, sq.

PLAINE (dom). *Les prétendues terreurs de l'an mille*. Revue des questions historiques, Paris, 1873.

QUICHERAT (Jules). *De l'Architecture romane*. Revue archéologique, t. VIII-XI. Paris, 1851, sq.

Recueil des historiens des Gaules et de la France par des Religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition publiée sous la direction de M. Léopold Delisle. T. IX-XIII, f°. Paris, 1869, sq.

RENAN (E.). *Les Origines du Christianisme : l'Antéchrist, les Apôtres, les Évangiles*. 3 vol. 8°. Paris, 1866, sq.

RÉVILLE (A.). *Encyclopédie des sciences religieuses*, publiée sous la direction de F. Lichtenberger, t. III (*verbo* Chiliasme). Paris, 1878.

RICHER. *Histoire de son temps : texte, traduction, notice critique et commentaire* par J. Guadet, 2 vol. 8°. Paris, 1845.

ROBERTSON. *Histoire de Charles-Quint*, trad. par Suard, 2 vol. 4°. Paris, 1771.

ROSIÈRES (Raoul). *La légende de l'an mille*. — Revue politique et littéraire. Paris, 1878.

ROZIÈRE (Eugène de). *Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs du Ve au Xe siècle*. 3 vol. 8°. Paris, 1859-1871.

SAINT-PAUL (A.). *Histoire monumentale de la France*. 8°, Paris, 1883.

SALIS (Alexandre de). *Histoire de Foulques Nerra, comte d'Anjou, d'après les chartes contemporaines et les anciennes chroniques*, in-18. Paris et Angers, 1871.

SAUVAL. *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*. 3 vol. f°. Paris, 1724.

THIERRY (Augustin). *Lettres sur l'histoire de France. — Essai sur l'histoire du Tiers État*. 2 vol. 8°. Paris, 1866.

THIETMAR DE MERSEBOURG. *Annales sui temporis*. Pertz, Mon. German. hist., t. V.

TRITHÈME. *Chronicon monasterii hirsaugiensis, 830-1370*. Bâle, 1559, f°. Saint-Gall, 1690, 2 vol.

VIOUET-LE-DUC. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*. 10 vol. 8°. Paris, 1853-1868.

VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique, verbo Fin du monde*.

WALLON (H.). *La sainte Bible*. 2 vol. in 16. Paris, 1867.